

ayant son milieu marqué d'une ligne élevée, longitudinale. Commun dans la Méditerranée; il est très-rare sur les côtes d'Angleterre.

PORTUNE ÉCHANCRÉ : *Portunus emarginatus*; *Portunus emarginatus*, Leach, Edinb. Encycl.; Trans. Linn. et Malac. Brit., tab. 7, fig. 3 et 4. Encore moindre que le précédent. Carapace marquée de lignes transverses, rugueuses, assez courtes, ayant de chaque côté de son bord antérieur cinq dents dont l'avant-dernière est la plus petite; front large avec une échancrure dans son milieu; mains unidentées en dessus; dernière pièce des pieds de la cinquième paire ovale, terminée en pointe et marquée d'une ligne longitudinale, saillante dans son milieu. Trouvé sur les côtes d'Angleterre.

PORTUNE DE RONDELET : *Portunus Rondeleti*; *Portunus Rondeleti*, Risso, Crust., pag. 27, tab. 1, fig. 3. Long d'un pouce, large de quinze lignes; couleur d'un brun rougeâtre, quelquefois variée de gris ou de blanc. Carapace inégale, coupée par de petites lignes granuleuses, transverses, avec un duvet très-court; cinq dents aiguës de chaque côté du têt; front un peu avancé, tronqué, entier, cilié sur son bord; serres inégales; carpes unidentées en dessus; dernière pièce des pieds postérieurs ovoïdo-elliptique très-pointue au bout, et ayant dans son milieu une ligne foiblement élevée. Ce crustacé, décrit pour la première fois par Rondelet, lib. 18; pag. 405, habite les endroits vaseux et peu profonds des côtes de la Méditerranée. M. Latreille lui rapporte le portune arqué, *portunus arcuatus*, Leach, Malac. Brit., tab. 7, fig. 3 et 4, qui est fort rare sur les côtes d'Angleterre.

PORTUNE MOUCHETÉ : *Portunus guttatus*; *Portunus guttatus*, Risso, Crust., pag. 29. Celui-ci a, comme le portune de Rondelet, cinq dents de chaque côté de la carapace, et le front entier et arrondi; mais son dos est lisse, de couleur verte noirâtre, et parsemée de points blancs sur les angles postérieurs. Ses pinces sont épaisses; ses carpes unidentées en dessus.

Sa femelle porte des œufs en mai et octobre, tandis que celle du portune de Rondelet est pourvue des siens en avril et en septembre.

PORTUNE LONGUES-PATTES : *Portunus longipes*; *Portunus longipes*, Risso, Crust., pag. 30, tab. 1, fig. 5. Il est encore voisin du portune de Rondelet. Les bords antérieurs et latéraux de sa carapace ont cinq dents; son front est avancé et sinueux, mais non denté; ses carpes sont inermes, et ses pieds ont une très-grande longueur et sont minces; les lames natatoires, qui terminent la dernière paire, sont très-étroites, et supportent une côte moyenne peu élevée.

Le dessus du têt est moins sensiblement chagriné que dans le portune de Rondelet et sans duvet; une impression transversale, située au-dessus des régions branchiales, le divise dans son milieu; sa couleur est le rouge brillant, tacheté de grisâtre. Cette espèce, dont les œufs éclosent en juin et en septembre, habite la côte de Nice, et se tient dans les trous des rochers profonds. A l'époque des amours, la femelle est ornée de deux grandes taches d'un rouge foncé sur la partie antérieure du têt.

PORTUNE MARBRÉ : *Portunus marmoreus*; *Cancer pinnatus marmoreus*, Montagu; *Portunus marmoreus*, Leach, Malac. Brit., tab. 8. Long d'un pouce et demi. Carapace convexe, foiblement et peu distinctement graveleuse, ayant chacun de ses bords antérieurs et latéraux découpé en cinq dents; front à trois dents obtuses, égales entre elles; mains glabres avec quelques lignes élevées, peu saillantes, unidentées en dessus; carpes unidentés; pièce terminale des pieds de derrière, ovale et sans côte élevée dans son milieu. Il est brun et varié de taches blanchâtres, dont les plus grandes se trouvent au milieu et sur les côtés du têt.

PORTUNE HOLSATIEN : *Portunus holsatus*; *Portunus holsatus*, Fabr., Latr.; *Portunus depurator*, Latr., Risso; *Portunus lividus*, Leach, Malac. Brit., tab. 9, fig. 3 et 4; *Cancer depurator*,

Oliv., Herbst. Son têt est plus court, plus orbiculaire dans le sens transversal, et moins bombé que celui des précédens, presque glabre, d'un gris blanchâtre, et il a moins d'un pouce et demi de longueur. Les bords de ce têt ont de chaque côté cinq dents, dirigées en avant, dont la seconde est un peu plus petite que les autres; le front a trois dents, dont l'intermédiaire est la plus longue; les mains et les carpes sont unidentés en dessus; la lame natatoire terminale des deux pieds postérieurs est plus grande que dans les autres portunes, plus large, moins pointue au bout, sans côte médiane élevée, et la pièce qui la précède est aussi très-aplatie, et ciliée sur ses bords. M. Risso dit que ce crustacé se trouve sous les galets de la plage de Nice, et que sa femelle pond des œufs d'une couleur aurore-pâle en mars et juillet.

PORTUNE PLISSÉ : *Portunus plicatus*; *Portunus plicatus*, Risso, Latr.; *Portunus depurator*, Leach, Malac. Brit., tab. 9, fig. 1 et 2. Celui-ci, qui ressemble beaucoup au précédent par les formes de son têt, n'est pas plus que lui le *cancer depurator* de Linnæus. Sa taille est plus grande que celle du portune holsatien; son têt est raboteux, et marqué de nombreuses petites lignes transversales, granuleuses et parallèles entre elles; ses côtés et plusieurs points de son milieu sont velus, et ses bords antérieurs et latéraux ont cinq fortes dents; son front a trois dents; ses mains sont unidentées en dessus; ses pattes ressemblent à celles du portune holsatien, mais les côtes ou saillies qui s'y trouvent, sont plus prononcées. La couleur de ce crustacé est jaunâtre, ses yeux sont gris de perle, ses pattes postérieures ont leur lame ovale, aplatie, sans carène médiane, de couleur violette, et bordée de cils jaunes. Selon M. Risso, la femelle de ce portune, qu'il a observé à Nice, porte des œufs en mars et septembre. Il se trouve aussi sur les côtes d'Angleterre.

PORTUNE PETIT : *Portunus pusillus*; *Portunus pusillus*, Leach, Malac. Brit., tab. 9, fig. 5 - 8. Il n'a que cinq lignes de lon-

gueur; sa carapace est assez bombée et rugueuse; son front trilobé; les bords latéraux de son têt sont à cinq dents, dont la postérieure est la plus aiguë; ses lames natatoires n'ont pas de côte élevée; ses mains sont unidentées. M. Latreille remarque que ce crustacé est voisin du précédent, mais que sa forme générale est plus deltoïde. Son têt est d'un gris jaunâtre, un peu lavé de rougeâtre. On l'a trouvé sur la côte du Devonshire.

PORTUNE A DEUX TACHES : *Portunus biguttatus*; *Portunus biguttatus*, Risso, Crust., pag. 31. Carapace cordiforme, ovale, lisse, d'un blanc jaunâtre, avec deux grandes taches rouges de corail; front proéminent, terminé par une pointe onduleuse sur les côtés; pinces pubescentes; bras et carpes unidentés; mains sillonnées en dessus; lame natatoire de la dernière paire de pieds ovale, aiguë. Ce crustacé, qui habite la côte de Nice, se tient dans la région de Coraux; sa femelle, qui a des taches rouges plus grandes que celles du mâle, pond des œufs d'un jaune doré en mai et août.

Genre VIII. LUPÉE (*Lupa*, Leach; *Portunus*, Fabr., Latr.; *Cancer*, Linn., Herbst).

Caractères généraux des portunes. Pieds de la première paire égaux; bras épineux sur leur bord antérieur; pieds des 2.^e, 3.^e et 4.^e paires terminés par un article ou un ongle aigu et pointu; ceux de la 5.^e paire déprimés et finissant par une pièce foliacée, ovale, très-large, ciliée, dont le milieu présente une arête longitudinale, saillante. Abdomen du mâle très-étroit dans ses deux dernières pièces; celui de la femelle très-large, ovalaire, avec sa dernière pièce très-petite et triangulaire. Carapace peu bombée, beaucoup plus large que longue, ayant son bord antérieur arqué et muni de neuf dents, dont la postérieure est beaucoup plus grande que les autres, et dirigée tout-à-fait latéralement.

Ces crustacés vivent comme les portunes. Ce sont eux prin-

cipalement qu'on rencontre à de grandes distances en mer, au voisinage des bancs de *fucus natans*.

LUPÉE PELAGIQUE : *Lupa pelagica*, Leach; *Cancer pelagicus*, Linn.; *Cancer cedo-nulli*, Herbst; *Portunus pelagicus*, Fabr., Latr.; *Cancer reticulatus*, Herbst. Dent postérieure des côtés de la carapace très-forte; front à six dents en scie, en y comprenant les oculaires, dont les deux du milieu sont les plus petites, et forment un triangle avec une pointe qui saille entre les bases des deux antennes intermédiaires. Serres trois fois plus longues que le têt; bras tridentés du côté interne; carpe à deux dents, l'une interne, l'autre externe; mains allongées avec des côtes longitudinales, saillantes en dehors, qui se terminent chacune par une dent; une arête finissant par une pointe, sur la face interne de ces mêmes mains; doigts allongés, pointus, fortement striés, avec des dents molaires lobées sur leur bord intérieur. Couleur verte claire ou brune, plus ou moins marbrée ou tachetée de jaunâtre; serres tachetées comme le têt; doigts rouges. Cette espèce des Indes orientales est la plus grande du genre. On l'a confondue avec la suivante et quelques autres; mais sa synonymie a été bien éclaircie par M. Latreille dans l'article Portune du Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.

LUPÉE EN HACHE : *Lupa hastata*, Leach; *Cancer hastatus*, Fabr.; *Portunus hastatus*, Latr.; *Portunus pelagicus*, Bosc; Herbst, tab. 8, fig. 55. Très-voisine de la précédente, mais ayant la dent postérieure des côtés du têt beaucoup moins forte que la sienne. Son carpe pourvu seulement d'une dent externe; les côtes saillantes des faces extérieure et intérieure de ses mains, non terminées par des épines; ses doigts non striés, etc. Elle est très-commune dans la mer des Antilles. Le *cancer hastatus* de Linnæus est une espèce différente de ce même genre, et propre à l'Adriatique.

LUPÉE SPINIMANE : *Lupa spinimana*, Leach; *Portunus pelagicus*, Latr., Gen. Crust.; *Portunus hastatus*, Fabr., Bosc. Têt couvert

d'un léger duvet jaunâtre, coupé par de petites rides roussâtres et interrompues; bras avec quatre épines du côté interne; serres garnies de duvet et de granulations; deux épines sur le carpe et deux sur la main; doigts blanchâtres avec l'extrémité rouge; dents des bords du têt rougeâtres à leur base et blanches à l'extrémité; la dernière étant à peine une fois plus grande que les précédentes. De la côte du Brésil.

LUPÉE SANGUINOLENTE : *Lupa sanguinolenta*; *Portunus sanguinolentus*, Fabr., Latr.; Herbst, Cancr., tab. 8, fig. 56. Une grande épine latérale à la carapace, qui porte trois taches rondes d'un beau rouge disposées sur une ligne transversale. Patrie ?

LUPÉE TENAILLE : *Lupa forceps*, Leach, Zool. Misc.; *Portunus forceps*, Fabr., Latr., Nob. Dent postérieure des bords de la carapace très-grande; doigts extrêmement longs, filiformes.

LUPÉE DE DUFOUR : *Lupa Dufourii*, Nob.; *Portunus Dufourii*, Latreille, Nouv. Dict., tom. 28, pag. 46. Têt rouge de brique, raboteux, avec un léger duvet dans les endroits enfoncés; neuf dents aux côtés de la carapace, dont la dernière est très-forte. Serres presque trois fois plus longues que le têt; bras à quatre dents aiguës, au côté interne; carpes et mains à deux dents, avec cinq côtes longitudinales élevées sur leur face externe. C'est la seule espèce de ce genre qui se trouve sur les côtes d'Europe. Elle a été découverte sur les bords de la Méditerranée par mon ami Léon Dufour.

M. Latreille rapporte encore à la division du genre Portune, qui répond au genre des *lupa* de Leach, les *portunus armiger*, *gladiator*, *hastatoides* et *ponticus* de Fabricius.

Genre IX. PODOPTHALME (*Podophthalmus*, Lamarck, Latr., *Portunus*, Fabr.).

Antennes extérieures courtes. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs carré, court et échancré fortement à son angle interne. Pieds de la première paire très-grands,

égaux, ayant la face intérieure du bras, le carpe et la main pourvus de pointes. Dernier article des 2.^e, 3.^e et 4.^e paires de pieds long, fort et pointu; celui de la dernière paire aplati, ovale, cilié sur ses bords. Carapace presque trapézoïdale, une fois plus large que longue, se rétrécissant postérieurement. Yeux portés sur de très-longs pédoncules fort rapprochés à leur base, s'étendant jusqu'aux angles de la carapace, et se logeant dans une rainure inférieure du bord antérieur de celle-ci.

PODOPHTHALME ÉPINEUX : *Podophthalmus spinosus*; *Portunus vigil*, Fabr.; *Podophthalmus spinosus*, Latr., Gen. crust. et insect., tom. 1, tab. 1 et 2, fig. 1; *Podophthalmus vigil*, Leach, Misc. Zoolog.; pl. 148. Long d'un pouce six lignes, mesuré depuis le front jusqu'au bord postérieur du têt; large de trois pouces six lignes, sur son bord antérieur : deux épines de chaque côté, dont la première très-forte; serres très-grandes; bras à cinq épines; carpes bidentés; mains allongées, cylindriques, tridentées; couleur rougeâtre. De la mer d'Afrique, aux atterrages de l'Île-de-France.

SUBDIVISION III. *Antennes simples, médiocres; pieds des seconde, troisième, quatrième et cinquième paires terminés par un article, ou un ongle aplati, cilié sur ses bords, propre à la natation.* (Section des NAGEURS, Latr.)

Genre X. POLYBIE (*Polybius*, Leach).

Antennes extérieures courtes, sétacées, avec leurs deux premiers articles plus grands que les autres. Troisième article de la division interne des pieds-mâchoires extérieurs échancré en dedans. Pieds de la première paire égaux, très-forts; mains marquées de lignes élevées sur leur face externe. Dernière pièce de tous les autres pieds comprimée, aplatie et en forme de nageoire, celle de la dernière paire étant beaucoup plus large, plus ovale et moins pointue au bout que les précédentes.

Abdomen de la femelle large, ovalaire, et celui du mâle médiocrement étroit et pointu. Carapace plane, orbiculaire, à bord antérieur arqué et demi-circulaire, sans angles latéraux bien marqués, ayant son diamètre transversal de bien peu plus grand que le longitudinal, et chacun de ses côtés à cinq dents. Yeux portés sur de courts pédoncules, et plus gros que ceux-ci. Deux fissures au bord supérieur et postérieur des orbites.

Il y a lieu de croire que les habitudes naturelles de ce crustacé sont généralement semblables à celles des portunes. Tous ses pieds étant terminés en rames, il est probable qu'il nage encore avec plus de vitesse et de facilité que ceux-ci.

POLYBIE DE HENSLAW; *Polybius Henslowii*, Leach, Malac. Brit., tab. 9, B. Têt assez plan, fort peu bombé, très-légèrement granuleux, ayant sur chacun de ses bords antérieurs et latéraux cinq dents, peu aiguës et très-larges; front trilobé avec son lobe moyen, surtout dans la femelle, plus aigu que les latéraux. Trouvé sur la côte du Devonshire.

Genre XI. MATUTE (*Matuta*, Daldorff, Fabr., Latr., Lamck., Bosc, Leach).

Antennes extérieures beaucoup plus petites que les intermédiaires, et insérées près de leur base externe. Troisième article de la tige interne des pieds-mâchoires extérieurs triangulaire, allongé, pointu, prolongé jusqu'aux antennes; cavité buccale terminée en pointe. Carapace déprimée, subcordiforme, tronquée en devant, avec les côtés dilatés en forme d'une très-forte épine. Pincés égales, épaisses, tuberculeuses, dentelées, et presque en crêtes; tous les autres pieds terminés en nageoire. Yeux portés sur des pédoncules assez longs, et logés dans des fossettes transverses.

MATUTE VAINQUEUR: *Matuta victor*, Fabr., Bosc; Herbst, Cancr., tab. 6, fig. 44. Longueur de quinze lignes; front bidenté; couleur blanchâtre, parsemée irrégulièrement d'une multitude de petites taches arrondies, rouges; une très-forte épine

sur le côté extérieur des pinces. De la mer Rouge et de celle des Indes orientales.

MATUTE FRONT-ENTIER : *Matuta integrifrons*, Latr.; *Cancer latipes*, Degéer, Insect., t. 7, pag. 425, pl. 26, fig. 4 et 5; Browne, Jam., 422, 6, 7. Long d'un pouce; front formé par une ligne droite sans échancrures ou dents; couleur blanchâtre avec quelques raies d'un jaune pâle. Des mers d'Amérique.

MATUTE PLANIPÈDE : *Matuta planipes*, Fabr.; Herbst, Cancr., tab. 48, fig. 6. Celle-ci ressemble à la première espèce par ses couleurs; mais ses points rouges sont disposés en une multitude de petites lignes ondulées. Des côtes de l'Île-de-France.

Péron et Lesueur ont découvert plusieurs espèces de matutes, inconnues sur les plages de la Nouvelle-Hollande.

SUBDIVISION IV. *Antennes simples, courtes; pieds des seconde, troisième, quatrième et cinquième paires semblables entr'eux, et terminés par un article droit et pointu servant pour la marche; têt transversal avec son bord antérieur arqué.* (Section des ARQUÉS, Latr.)

Genre XII. CRABE (*Cancer*, Linn., Fabr., Ol., Latr., Lamck., Leach, Bosc).

Antennes extérieures courtes, insérées entre le canthus des yeux et le front, et les intermédiaires dans de petites fossettes creusées au milieu du chaperon. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs court, presque carré, échancré vers son extrémité, et du côté interne. Pinces inégales. Carapace large antérieurement, arquée, horizontale ou légèrement inclinée à sa partie frontale; souvent dentée sur les côtés avec ses angles latéraux très-obtus: partie postérieure de ce têt rebordée. Orbites ayant une seule fissure au bord postérieur, tant en dessus qu'en dessous. Yeux portés sur un pédoncule court.

Ce genre est réuni au suivant et au genre *Carcin* par MM. Latreille, Duméril et de Lamarck.

CRABE TOURTEAU : *Cancer pagurus*, Linn., Fabr., Latr.; *Cancer mœnas*, Rondelet, Hist. des Poiss., liv. 18, chap. 12; *Cancer fimbriatus*, Olivi, Zool. Adriat., pag. 47, pl. 1; Herbst, Cancr., tab. 9, fig. 59. Carapace ovale, à peu près lisse, ou finement granuleuse, ayant neuf plis en festons sur chaque bord antéro-latéral, et le front tridenté; serres grosses, égales, unies, sans épines, ayant leurs doigts noirs et garnis de gros tubercules mousses sur leur bord interne; pieds des quatre dernières paires irrégulièrement anguleux, et munis de poils courts et roides disposés par faisceaux. Ce crustacé, dont la chair est estimée, acquiert jusqu'à neuf ou dix pouces de largeur, et pèse jusqu'à cinq livres.

On le trouve sur les côtes de France, de la Manche et de l'Océan; il est plus rare dans la Méditerranée, et il vit aussi dans l'Adriatique. Ses noms vulgaires sont ceux de *tourteau* et de *poupart*. Rondelet croit qu'il est le *maia* des anciens auteurs grecs, et Belon le rapporte à leur *paguros*.

CRABE VÉROLÉ : *Cancer variolosus*, Fabr., Ent. Syst., Suppl., pag. 338, sp. 18. Carapace glabre, couverte d'une multitude de tubercules lisses, de la grosseur d'un petit pois; front marqué d'une fissure; bords latéro-antérieurs crénelés; pinces glabres, et presque concaves sur leur face intérieure; pieds des quatre dernières paires courts, comprimés, ciliés à leur tranche supérieure, velus et épineux à leur extrémité. De l'Océan.

CRABE CORALLIN : *Cancer corallinus*, Fabr.; Herbst, Cancr., tab. 4, fig. 40. Bord antérieur de la carapace mousse et sans dentelures; une seule dent à chaque angle externe; front trilobé; couleur générale, le jaune orangé. Des Indes orientales.

CRABE CENDRÉ : *Cancer cinereus*, Bosc, Latr.; *Cancer rivulosus*, Risso, Crust., pag. 14, sp. 5. Carapace ovale en travers, lisse,

couleur feuille-morte parsemée de points noirâtres, marquée de trois plis sur chacun de ses bords antérieurs et latéraux; front droit. Il vit très-communément sur nos côtes. A Nice, sa femelle porte des œufs d'un vert sale en janvier, mars et septembre.

CRABE MACULÉ: *Cancer maculatus*, Linn., Fabr., Ent. Syst., Suppl., pag. 338, sp. 16; Petiver, Amb., tab. 1, fig. 8; Rumph., Amb. Rareit. Kam., tab. 10, fig. 1; Séba, Thes., tom. 3, tab. 19, fig. 12. Carapace lisse avec une seule dent de chaque côté, et tout-à-fait latérale, marquée de taches rouges arrondies; front trilobé. De l'Océan asiatique (1).

CRABE BRONZÉ: *Cancer æneus*, Linn., Fabr., Ent. Syst. Suppl., pag. 355, sp. 6; Séba, Mus., tom. 3, tab. 19, fig. 17; Rumph., Amb. Rareit. Kam., tab. 11, fig. 4. Carapace blanchâtre ou roussâtre claire avec des taches rougeâtres, très-divisées, et comme sculptée en dessus, ayant quatre lobes et une petite dent sur chaque bord antéro-latéral; front presque droit, avec deux dents obtuses. De l'Inde.

CRABE A ONZE DENTS: *Cancer undecimdentatus*, Fabr., Ent. Syst., 2, pag. 353; ejusd., Suppl., p. 334; Herbst, Cancr., tab. 10, fig. 60. Carapace presque lisse, à onze dents crénelées sur chaque bord antéro-latéral; doigts noirs en cuiller au bout. De l'Océan européen et indien.

Genre XIII. XANTHE (*Xantho*, Leach; *Cancer*, Montagu, Olivi, Herbst, Latr., Risso).

Caractères du genre précédent, à cette différence près, que

(1) Dans un travail qui n'a pas été publié, M. Leach a formé de cette espèce et du *cancer corallinus*, Fabr., un nouveau genre sous le nom de *CARPILIUS*, caractérisé par l'existence d'une seule dent au bord de la carapace et par le front tridenté.

Du *cancer 11-dentatus*, Fabr., dont les doigts sont dentés et en cuiller, il a formé aussi un genre sous le nom de *CLORODIUS*.

les antennes extérieures, extrêmement courtes, sont insérées dans le canthus interne des yeux, au lieu de l'être entre ce canthus et le front. Carapace plus bosselée et ayant ses bords moins nettement dentelés ou plissés.

M. Latreille réunit ce genre à celui des crabes proprement dits, dont il est en effet très-voisin.

XANTHE PORESSA: *Xantho poressa*, Leach; *Cancer poressa*, Olivi, Zool. Adriat., pag. 48, pl. 2, fig. 3; Risso, Crust., pag. 11, sp. 1. Assez petit. Carapace bosselée ayant ses régions bien séparées, et présentant quatre pointes coniques sur chacun de ses bords latéraux; front quadrilobé; pinces grosses, un peu comprimées, striées en dessus, pustuleuses et à dents noirâtres. La femelle de ce crustacé porte ses œufs, qui sont d'une couleur brunâtre, dans le mois de juillet. De l'Adriatique, de la Méditerranée et de l'Océan.

XANTHE FLORIDE: *Xantho florida*, Leach; *Cancer floridus*, Montagu; *Cancer incisus*; *Xantho incisa* et *florida*, Leach, Brit. Malac., tab. 11. Carapace bosselée comme celle du précédent, et pourvue comme elle de quatre dents obtuses de chaque côté; front droit avec une fissure dans son milieu; doigts noirs. Des côtes d'Angleterre.

Le *cancer Dodone* d'Herbst se rapporte encore au genre Xanthe.

Genre XIV. PIRIMÈLE (*Pirimela*, Leach; *Cancer*, Montagu).

Antennes extérieures assez longues, insérées dans le canthus

Il a nommé ZOSIMUS un troisième qui est voisin des xanthes, et qui comprend le *cancer aneus* et quelques autres espèces dont les pieds sont un peu aplatis.

Enfin il a encore séparé des crabes et des xanthes, sur des caractères qui me sont inconnus, les genres qu'il a nommés BLEUS, ERISUS et OZUS.

Je dois ces renseignemens à l'obligeance et à l'amitié de M. Latreille.

interne des yeux; les intermédiaires placées dans des fossettes obliques du chaperon. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs carré, tronqué et presque échancré à son extrémité et du côté interne. Pinces égales; les autres paires de pieds presque comprimées et terminées par des ongles aigus, ambulatoires. Carapace subtransverse, avec son bord antérieur arqué en demi-cercle. Abdomen des femelles allongé assez étroit. Orbites avec une fissure à leur bord supérieur et postérieur, et une autre à leur bord inférieur. Yeux portés sur des pédoncules assez épais.

Ce genre est fondé sur des caractères peu importants. L'espèce unique qu'il renferme a tout le port des carcins, et devrait leur être réunie, si ses huit dernières pattes avoient l'article tarsien ou l'ongle plus comprimé, si ses antennes étoient moins longues, et si l'abdomen du mâle n'avoit sa quatrième pièce de forme carrée. L'insertion des antennes, dans le canthus même de l'œil, est la différence la plus remarquable qui existe entre les pirimèles et les crabes proprement dits; enfin la longueur de leurs antennes et la forme générale de leur carapace les éloignent principalement des xanthes.

PIRIMÈLE DENTICULÉ : *Pirimela denticulata*, Leach, Malac. Brit., tab. 3 : *Cancer denticulatus*, Montagu, Trans. of Linn. Societ., tom. 9, tab. 2, fig. 2. Carapace tuberculeuse, lisse, avec ses côtés antérieurs munis chacun de cinq dents; bord postérieur et supérieur des orbites à deux dents, dont l'antérieure est la plus grande; front à trois dents, dont la moyenne dépasse les autres. Cette petite espèce a été trouvée sur les côtes d'Angleterre et d'Ecosse.

Genre XV. HÉPATE (*Hepatus*, Latr.; *Cancer*, Herbst, Bosc, Oliv.; *Calappa*, Fabr.).

Antennes extérieures excessivement petites, coniques, insérées à la base inférieure des pédoncules oculaires; les in-

térieures logées dans deux fossettes obliques qui sont situées au-dessous du front. Pieds-mâchoires extérieurs très-semblables à ceux des leucosies, appliqués exactement l'un contre l'autre, leur troisième article ayant une forme triangulaire, et se terminant en pointe. Pinces grandes, aplaties, ayant leur tranche supérieure comprimée et dentée en forme de crête; les autres pieds terminés par un article aigu, ambulateur, diminuant progressivement de longueur depuis la seconde paire jusqu'à la cinquième. Carapace plus large que longue, évasée en segment de cercle en devant, rétrécie postérieurement, avec ses bords latéro-antérieurs munis d'un grand nombre de dentelures. Yeux assez rapprochés, petits, portés sur des pédoncules courts et logés chacun dans une cavité presque orbiculaire.

La queue ou l'abdomen, dans tous les individus que M. Latreille a été à même d'observer, « étoit en forme de triangle étroit et allongé, terminé en pointe, et composé, à ce qu'il lui a paru, de sept tablettes. » Si ce nombre est exact, et si les individus examinés par M. Latreille étoient des mâles, ce qu'il ne dit pas, mais ce que la forme de leur abdomen pourroit faire supposer, les hépates ne devroient pas rester dans cette division de la méthode de M. Leach, et appartiendroient à la suivante. L'ensemble de leurs autres caractères les rapproche néanmoins tellement des calappes et des crabes, proprement dits, auxquels ils sont pour ainsi dire intermédiaires, qu'il ne sera jamais naturel de les en éloigner.

HÉPATE FASCIÉ : *Hepatus fasciatus*, Latr.; *Cancer annularis*, Oliv.; *Calappa angustata*, Fabr., Bosc; *Cancer princeps*, Bosc, Herbst, Cancr., tab. 38, fig. 2. Grosseur du crabe tourteau, de moyenne taille; carapace un peu convexe, presque unie; front droit comme tronqué, graveleux au bord antérieur; bords latéro-antérieurs assez finement crénelés; tarsi et poitrine couverts d'un duvet noirâtre. Couleur générale jaunâtre, avec des points rouges très-nombreux sur le

dos, qui se changent en petites lignes postérieurement; les quatre dernières paires de pattes marquées de bandes transverses aussi rouges; doigts des mains noirâtres. Des mers de l'Amérique et à Saint-Domingue.

M. Latreille pense que le *cancer floridus* de Linnæus est une espèce de ce genre (1).

Genre XVI. CALAPPE (*Calappa*, Fabr., Latr., Bosc, Leach, Lamarck; *Cancer*, Linn., Herbst).

Antennes extérieures et internes semblables à celles des crabes proprement dits. Troisième article des pieds-mâchoires extérieures se terminant en pointe. Pinces égales, très-grandes, comprimées, ayant leur tranche supérieure très-élevée, en crête, s'adaptant parfaitement aux bords extérieurs du têt, de manière à couvrir toute la région de la bouche. Les autres pattes courtes et simples. Carapace courte, convexe, plus large postérieurement qu'antérieurement, et formant en arrière une voûte sous laquelle sont cachées les pattes postérieures dans le repos. Yeux portés sur des pédoncules courts, peu éloignés l'un de l'autre.

Les calappes ou migranes forment, avec les œthres de M. Leach, un petit groupe bien caractérisé par la forme des pinces et le développement excessif du bord postérieur de la carapace. M. Latreille a donné à ce groupe le nom de cryptopodes, et il le place entre ses décapodes brachyures triangulaires et les notopodes.

Ces crustacés dont une seule espèce habite sur nos côtes de

(1) M. Latreille vient d'adopter et de faire placer dans la collection de Muséum d'histoire naturelle le nouveau genre *MURRIA* de M. Leach, lequel se rapproche beaucoup des hépates par la forme générale du corps et par la compression des mains, mais qui en diffère en ce que ses pieds-mâchoires extérieures ont, comme ceux des crabes, leur troisième article court, presque carré et échancré intérieurement.

la Méditerranée, sont vulgairement nommés *coqs de mers*, à cause de la forme de leurs pinces, et *crabes honteux*, parce qu'ils contractent leurs membres, et qu'ils semblent se cacher derrière leurs larges mains.

CALAPPE MIGRANE : *Calappa granulata*, Fabr., Latr.; *Cancer granulatus*, Linn.; Herbst, tab. 12, fig. 75, 76; Rondelet, liv. 18, pag. 404. Carapace verruqueuse, marquée de quatre sutures longitudinales; ayant de chaque côté, avant sa dilatation, sept dents, dont trois courtes et obtuses, et quatre plus fortes et aiguës sur les bords de sa partie élargie, avec deux autres plus petites, tout-à-fait en arrière. Front bidenté. Couleur de chair parsemée de taches d'un rouge carmin. Longueur, deux pouces et demi; largeur, trois pouces six lignes.

M. Risso rapporte que les migranes établissent le plus souvent leurs gîtes dans les fentes des rochers qui bordent les côtes près de Nice; qu'ils plongent jusqu'à 90 pieds de profondeur, et que les femelles pondent leurs œufs en été. Le même naturaliste signale une variété de cette espèce, dont le têt est sexdenté postérieurement, et dont la couleur générale est le rose pâle, avec les pattes blanchâtres et les ongles bruns.

CALAPPE VOUTÉ : *Calappa fornicata*, Fabr., Latr., Lamarck; Herbst, Cancr., tab. 12, fig. 73, 74. Carapace marquée de petites lignes nombreuses, élevées et incisées, transversales, parallèles entre elles; fortement dilatée de chaque côté postérieurement, et munie d'une douzaine de petites dents sur chacun de ses bords latéro-antérieurs. Des mers de l'Archipel indien et de la Nouvelle-Hollande.

CALAPPE TUBERCULÉ : *Calappa tuberculata*, Latr.; *Cancer tuberculatus*, Fabr., Ent. Syst., tom. 2, pag. 454; Suppl., tom. 5, p. 345; Herbst, tab. 13, fig. 78. Carapace noduleuse, multi-dentée sur ses bords antérieurs, avec ses angles postérieurs dilatés et crénelés. De l'Océan Pacifique, selon Fabricius, et de l'Océan Atlantique, suivant M. de Lamarck.

CALAPPE MARBRÉ : *Calappa marmorata*, Fabr., Ent. Syst., Sup.,

tom. 5, pag. 346; *Guaja-Apara*? Pison et Marcgrave; Herbst, Cancr., tab. 40, fig. 2. Carapace finement granulée, avec trois grandes dents sur chacun de ses lobes postérieurs, peinte de flammes couleur de rose. Des mers de l'Amérique méridionale, de l'île de la Trinité, etc.

Genre XVII. **ŒTHRE** (*Œthra*, Leach, Latr., Lamarck; *Cancer*, Linn., Herbst; *Parthenope*, Fabr.).

Caractères généraux des calappes, aux différences suivantes près : Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs presque carré, ne finissant pas en pointe; carapace aplatie, clypéiforme, transversale, noueuse, ou très-raboteuse sur le dos.

ŒTHRE DÉPRIMÉ : *Œthra depressa*, Lamck., Anim. sans vert., tom. 5, pag. 265; *Cancer scruposus*, Linn.; Herbst, Cancr., tab. 53, fig. 4, 5. Carapace elliptique, transverse, avec ses bords latéraux arrondis, et marqués de dents en forme de plis. Des mers de l'île-de-France.

ŒTHRE VOUTÉ : *Œthra fornicata*, Lam.; *Cancer fornicatus*, Fabr., Ent. Syst., tom. 2, pag. 453; *Parthenope fornicata*, ejusd., Suppl., tom. 5, pag. 352. Carapace très-inégale, à dos quadrilobé, dentelée sur ses bords antérieurs, avec les angles postérieurs dilatés et crénelés; front plan, déprimé, aigu, avec ses côtés dentelés; mains triangulaires, avec les angles crénelés. Des Indes orientales.

II.^e SECTION. *Abdomen composé de sept articles dans les deux sexes; pieds de la première paire didactyles.*

III.^e DIVISION. *Les huit pieds postérieurs simples et semblablement conformés; aucun d'entre eux n'étant remonté sur le dos.*

SUBDIVISION I. *Carapace arquée antérieurement, ses bords convergens en angles sur les côtés; pieds de la première paire inégaux. Yeux placés en avant, peu écartés. (Section des ARQUÉS, Latr.)*

GENRE XVIII. PILUMNÆ (*Pilumnus*, Leach; *Cancer*, Linn., Penn., Fabr., Latr.).

Antennes extérieures sétacées, assez longues, grêles, insérées dans le canthus interne des yeux; les intérieures placées dans des fossettes transverses, un peu obliques, du chaperon. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs presque carré, subtransverse, échancré vers son bout et en dedans. Pieds des seconde, troisième, quatrième et cinquième paires terminés par des ongles simples, aigus. Carapace transverse, tronquée postérieurement avec le bord antérieur, arquée en demi-ellipse. Abdomen des femelles ellipsoïde, allongé. Pédoncules oculaires courts et plus gros que les yeux. Une fissure au fond de l'orbite en dessus, et une autre en dessous.

Les crustacés qui entrent dans ce genre ont totalement le port des crabes proprement dits, et des carcins; mais ils en diffèrent principalement par le nombre des pièces de l'abdomen dans les mâles, et ils s'éloignent encore des premiers par l'insertion des antennes extérieures.

PILUMNÆ HÉRISSE : *Pilumnus hirtellus*, Leach, Malac. Brit., tab. 12; *Cancer hirtellus*, Linn., Syst. Nat. Edit.; Gmel., tom. 1, pag. 1045; Penn., Brit. Zool., tom. 4, pl. 6, fig. 11. Carapace ayant quatre ou cinq petites dents sur chacun de ses bords

latéro-antérieurs; mains et carpes granuleux en dessus et en dehors: corps jaunâtre pâle mélangé de brun ou de rouge par petites taches irrégulières; cette dernière couleur formant quelquefois des bandes sur les pattes; corps et membres hérissés de poils bruns et roides. Des côtes de France et d'Angleterre.

PILUMNE CHAUVÉ-SOURIS : *Pilumnus vespertilio*, Leach; *Cancer vespertilio*, Fabr., Ent. Syst., tom. 2, pag. 463, sp. 35. Très-velu partout, à l'exception des doigts des pinces; carapace pourvue de trois dents sur chacun de ses bords latéro-antérieurs; front échancré dans son milieu. Des Indes.

SUBDIVISION II. Carapace bombée, en cœur tronqué postérieurement; yeux antérieurs, un peu distans entre eux; serres inégales. (Sect. des QUADRILATÈRES, Latr.)

Genre XIX. GÉCARCIN (*Gecarcinus*, Leach; *Cancer*, Linn. Fabr., Herbst; *Ocypode*, Latr., Bosc).

Antennes très-courtes et apparentes; les extérieures étant insérées près du canthus interne des yeux, portées sur un article radical fort large, et terminées par une petite tige conique; les intermédiaires repliées transversalement très-près du bord inférieur du chaperon. Pieds-mâchoires extérieurs très-écartés l'un de l'autre, ayant leur second et leur troisième articles presque égaux entre eux, comprimés et comme foliacés. Jambes et tarse des quatre paires de pattes postérieures épineux; pieds de la troisième paire plus longs que ceux de la seconde. Carapace en forme de cœur, largement tronquée postérieurement, bombée en avant de chaque côté, et sans dents ni épines. Yeux grands logés dans des fossettes qui s'étendent de chaque côté du chaperon dans la largeur antérieure de la carapace, mais sans atteindre ses extrémités latérales.

Les gécarcins connus sous les noms vulgaires de *tourlouroux*, de *crabes peints*, de *crabes de terre*, de *crabes violets* ou de

teriques, sont des crustacés de l'Amérique méridionale dont plusieurs voyageurs ont beaucoup parlé à cause de leurs mœurs singulières. M. Latreille (Règne animal) dit en deux mots ce que l'histoire de ces animaux offre de plus vraisemblable. Ils passent, dit-il, la plus grande partie de leur vie à terre, se cachant dans des trous et ne sortant que le soir. Il y en a qui se tiennent dans les cimetières. Une fois par année, lorsqu'ils veulent faire leur ponte, ils se rassemblent en bandes nombreuses et suivent la direction la plus courte jusqu'à la mer, sans s'embarrasser des obstacles. Après la ponte, ils reviennent très-affoiblis. On dit qu'ils bouchent leur terrier pendant la mue. Lorsqu'ils l'ont subie et qu'ils sont encore mous, on les appelle *boursières*, et on estime beaucoup leur chair qui cependant est quelquefois empoisonnée; qualité malfaisante qu'on attribue aux fruits du mancenillier que ces crabes mangent.

GÉCARCIN TOURLOUROU : *Gecarcinus ruricola*, Leach, Latr.; *Cancer ruricola*, Linn., Fabr., Suppl. Ent. Syst., pag 339; Séba, Thes., tom. 3, pl. 20, fig. 5; Herbst, Cancr., tab. 3, fig. 36, et tab. 20, fig. 116; *Ocypode tourlourou*, Latr., Gen. crust. et ins., tom. 1, pag. 31. Carapace bombée sur les côtés et en dessus où elle est marquée sur son centre d'une impression en forme d'H, dont les deux branches latérales se portent en avant jusque près des yeux; chaperon en forme de carré transversal; yeux et pédoncules oculaires ayant à peu près en longueur le tiers de la largeur antérieure du têt; mains des serres unies, avec le carpe denté au côté interne; tarse des autres pattes marqués de six arêtes plus ou moins dentées ou épineuses, selon l'âge. Couleur générale, le rouge de sang foncé. Des Antilles.

GÉCARCIN BOURREAU : *Gecarcinus carnifex*, Leach, Latr.; *Cancer carnifex*, Herbst, Cancr., tab. 41, fig. 1, et tab. 4, fig. 37, var.; *Ocypode carnifex*, Bosc; *Ocypode cordata*, Latr., Gen. crust. et insect., tom. 1, pag. 31. Carapace plus haute et moins large que celle de l'espèce précédente, à sommet

presque plat et marqué d'une impression en H peu prolongée en avant; chaperon en carré transversal, très-rebordé et déprimé au-dessus du front; yeux et leurs pédoncules ayant chacun en longueur, plus du tiers de la largeur du tête; mains des serres un peu graveleuses, avec l'arête inférieure tuberculeuse, les doigts longs, arqués et dentelés inégalement au bord interne; targes des quatre dernières paires de pieds n'ayant que quatre arêtes dentées ou épineuses. Longueur du corps s'étendant jusqu'à trois pouces et demi; couleur jaune rougeâtre uniforme dans les individus secs, mais paroissant être entrecoupée de petites lignes purpurines dans les individus frais. De l'île Saint-Thomas, où il est commun dans les cimetières.

GÉCARCIN FOUISSEUR; *Gecarcinus fossor*, Latr., Histoire naturelle des Insect. et des Crust., tom. 6, pag. 38. Un peu plus petit que le précédent auquel il ressemble beaucoup. D'un blanc jaunâtre, un peu verdâtre, avec les pattes lavées de rouge; serres presque égales; mains dentelées à leur tranche supérieure, avec deux arêtes granuleuses bien formées sous le doigt inférieur; poitrine granuleuse. De Cayenne.

M. Latreille rapporte encore aux gécarcins le crabe *guanhumi* de Pison; et j'ai fait connoître un crustacé pétrifié (Hist. des Crust. fossiles, pag. 108, pl. 10, fig. 8), que je range, avec quelque doute, dans le même genre.

M. Latreille désigne sous le nom d'*UCA* un genre de crustacés très-analogues aux gécarcins par la forme en cœur de la carapace, mais qui en sont différens par les proportions relatives de leurs membres et quelques autres caractères; les pattes de la seconde paire étant plus longues que celles de la troisième, et cette différence existant aussi progressivement dans les suivantes. Ce genre renferme le *cancer uca* de Linnæus, ou *uca-una* de Pison et de Marcgrave.

M. Leach a formé aussi un genre *Uca*; mais celui-ci ne comprend pas le vrai *cancer uca* des auteurs que nous venons de ci-

ter. Il est très-voisin des ocy-podes, et M. Latreille a changé son nom en celui de GÉLASIME, *Gelasimus*. (Voyez page 122.)

SUBDIVISION III. Carapace bombée, plus étroite en avant qu'en arrière, à régions bien distinctes; yeux placés en avant, peu écartés, portés sur un court pédoncule, non logés dans une fossette. (Section des ORBICULAIRES, Latr.)

Genre XX. ΜΙCΤΥΡΑ (*Mictyris*, Latr., Leach).

Antennes très-petites. Articles inférieurs des pieds-mâchoires extérieurs fort larges, foliacés et très-velus. Pieds longs, diminuant progressivement de grandeur, à partir de la seconde paire, ayant leur dernier article pointu, comprimé et sillonné. Serres grandes, avancées, formant près de leur milieu, en se dirigeant brusquement en bas, un coude très-prononcé; leur carpe étant très-alongé. Carapace presque ovoïde, molle, un peu plus large et tronquée postérieurement; renflée, avec les séparations des régions bien marquées par des lignes enfoncées. Abdomen des femelles formé de sept pièces. Front rabattu comme celui des gécarcins et des ocy-podes. Yeux saillans, gros, portés sur un pédoncule court et globuleux, non logés dans une fossette.

M. Latreille, à qui l'on doit l'établissement de ce genre et l'observation des caractères que nous venons de transcrire, remarque que la forme du chaperon et celle des pieds-mâchoires extérieurs le rapprochent particulièrement des ocy-podes. Néanmoins il l'avoit d'abord placé (Règne animal), d'après la forme du corps, dans la section des orbiculaires, à côté des atélécycles, des thies, des pinnothères, des corystes, des leucosies et du ixa. Maintenant il le range entre les gélasimes et les pinnothères, immédiatement après le genre Ocy-pode.

MICTΥΡΑ LONGICARPE : *Mictyris longicarpus*, Latr., Gen. crust. et insect., tom. I, pag. 40; Nouv. Dict., tom. 20, pag. 523.

De petite taille et de couleur jaunâtre. Il a été rapporté des Indes orientales par Péron et Lesueur.

J'ai décrit sous le nom de *leucosie de Prévost* un joli crustacé fossile des couches inférieures de Montmartre, qui a beaucoup de rapport avec le *mictyris* par les formes de sa carapace. (Hist. nat. des Crust. Foss., pag. 114, pl. 9, fig. 13.)

SUBDIVISION IV. Carapace carrée, ou presque carrée; yeux logés dans le front. (Section des QUADRILATÈRES, Latr.)

* *Carapace presque carrée; yeux placés sur de courts pédoncules; pinces égales.*

Genre XXI. PINNOTHÈRE (*Pinnotheres*, Latr., Bosc, Leach, Lamck.; *Cancer*, Linn.).

Antennes extérieures très-courtes, ayant leurs trois premiers articles plus grands que les autres, insérées dans le canthus interne des yeux; les intérieures plus grandes, contiguës aux premières, et placées avec elles sur une même ligne transverse. Pieds-mâchoires extérieurs courbés sur la première pièce sternale, ayant leur troisième article grand et arqué extérieurement. Pinces égales; pieds des seconde, troisième, quatrième et cinquième paires terminés par un ongle ou article simple, aigu et crochu; ceux de la troisième paire plus longs que les autres. Carapace très-mince, flexible, un peu déprimée, de forme orbiculaire, ou presque carrée avec les angles mousses, sans aucune dentelure ou rugosité. Abdomen des mâles ayant en dessous et à sa base deux pièces comprimées, presque foliacées; celui des femelles vaste, large et long, de forme orbiculaire, et s'étendant jusqu'à la bouche, comme celui des femelles de leucosies. Yeux gros, écartés.

Les crustacés de ce genre sont en général fort petits, et leur carapace très-molle ne pourroit les défendre que foiblement des attaques de leurs ennemis. Comme les pagures, ils trouvent une

retraite assurée dans les coquilles de la mer; mais au lieu de choisir, comme ces derniers, des têtes univalves vides, ils se logent dans des coquilles bivalves vivantes. Ce sont particulièrement celles des moules et des jambonneaux, où on les rencontre. Ils ne font aucun mal à ces mollusques; et tout le tort qu'ils peuvent leur causer, c'est de les gêner un peu dans leur habitation. Leur nourriture paroît consister dans les petits crustacés ou vers, que l'eau introduit dans les coquilles où ils sont placés; et il seroit même possible, ainsi que le pense M. Risso, qu'ils vécussent de la matière glaireuse qui entoure leurs animaux.

On trouve rarement les pinnothères libres et isolés dans la mer, ou dans des bivalves vides: aussitôt qu'ils sont nés, leur première démarche est de chercher une coquille où ils puissent s'établir. Il est probable néanmoins qu'à une certaine époque de l'année, ils quittent cette demeure pour s'accoupler.

Quelques autres jeunes crustacés se rencontrent aussi, mais rarement et par accident, dans les coquilles de moules: tels sont, ainsi que M. Cuvier l'a remarqué, le *carcinus manas*, le *portunus puber*, la *galathea strigosa*, etc.

Ces crustacés avoient été observés par les Grecs qui les nommoient *pinnothér*, ou *pinnophylax*, et qui leur attribuoient des qualités fabuleuses. Ainsi ils disoient que ces animaux étoient les gardiens et les défenseurs nés des mollusques avec lesquels on les trouve, qu'ils les protégeoient contre les attaques de leurs ennemis, qu'ils voyoient pour eux, et qu'en les pinçant, ils les avertissoient à temps de clore les valves de leur tête, soit pour éviter une atteinte, soit pour enfermer une proie, que le mouvement de l'eau auroit amenée à portée d'être saisie, etc.

M. Latreille place les pinnothères dans la quatrième section de la famille des crustacés décapodes brachyures, celle des orbiculaires, qui comprend aussi les genres *Atélécycle*, *Thie*, *Coryste*, *Leucosie*, *Ixa* et *Mictyre*.

PINNOTHÈRE POIS : *Pinnotheres pisum* ; *Cancer pisum*, Linn. ; *Pinnotheres mytilorum*, Latr., *Gener. et Dict.* ; *Pinnotheres pisum*, Latr., Leach, *Malac. Brit.*, tab. 14, fig. 1, 2 et 3, la femelle ; *Pinnotheres varians*, Leach, tab. 14, fig. 9, 10 et 11, le mâle. Carapace de la femelle orbiculaire, presque carrée, molle, lisse, à front un peu arqué, entier ; celle du mâle rétrécie en avant ; mains oblongues, avec une ligne de cils en dessous ; cuisses avec une semblable ligne ciliée en dessus et en dessous ; pouces peu arqués ; abdomen de la femelle très-large, avec les côtés de ses segmens arqués en festons, et son extrémité largement, mais peu profondément échancrée. On le trouve fréquemment dans les coquilles des moules et des modioles sur les côtes de France et d'Angleterre ; c'est l'espèce la plus commune.

PINNOTHÈRE DE CRANCH : *Pinnotheres Cranchii*, Leach, *Malac. Brit.*, tab. 14, fig. 4 et 5. Carapace orbiculaire, presque carrée, molle, très-lisse, avec ses côtés postérieurs dilatés ; front droit, très-légèrement échancré ; mains oblongues, avec une ligne ciliée en dessous ; cuisses des autres pattes avec une semblable ligne en dessus, et une autre en dessous ; pouces peu arqués ; abdomen de la femelle fort large, avec les bords latéraux des segmens très-légèrement arqués, le second et les suivans étant dans le milieu de leur bord postérieur distinctement échancrés, le cinquième étant le plus large de tous, et le dernier un peu plus étroit que l'avant-dernier. On le trouve dans les moules et dans les modioles, sur les côtes d'Angleterre,

PINNOTHÈRE DE LATREILLE : *Pinnotheres Latreillii*, Leach, *Mal. Brit.*, tab. 14, fig. 6, 7 et 8 ; *Cancer mytilorum albus*, Herbst, tom. 1, pag. 101, tab. 2, fig. 24^p. Carapace ovale, orbiculaire, rétrécie antérieurement, convexe, très-lisse, assez solide ; front entier, avancé, presque arqué ; deux lignes enfoncées, obliques sur la partie postérieure du dos, un peu convergentes en arrière ; mains ovalaires, avec une ligne ciliée en dessous ; cuisses des quatre dernières paires de pattes avec

une semblable ligne en dessous; doigts arqués; abdomen de la femelle assez étroit, comparativement à celui des deux premières espèces, avec les bords latéraux de ses segmens, légèrement arqués, et leur bord postérieur entier; le dernier étant terminé en pointe arrondie. Très-rare dans les modioles; sur les côtes d'Angleterre.

PINNOTHÈRE DES ANCIENS: *Pinnotheres veterum*, Bosc, Latreille, Leach, Mal. Brit., tab. 15, fig. 1-5; *Cancer pinnotheres*, Linn.; *Pinnotheres pinna*, Leach, Enc. Edinb. Plus grand que le pinnothère pois; front presque échancré; dessous des mains arqué et sinueux; carapace du mâle presque carrée, transverse, assez solide, ponctuée; abdomen étroit, avec ses bords latéraux entiers et droits. Carapace de la femelle de même forme, mais à chaperon un peu moins saillant, assez molle, très-finement ponctuée; abdomen très-large, ovalaire, avec son milieu un peu élevé en carène et comme noduleux, les trois derniers segmens en étant échancrés postérieurement. Il est commun dans la Méditerranée, et plus rare sur les côtes océaniques de France et d'Angleterre. On le trouve dans les pinnes marines, et rarement dans les huîtres.

PINNOTHÈRE DE MONTAGU, *Pinnotheres Montagu*, Leach, Edinb. Encycl.; Mal. Brit., tab. 15, fig. 6, 7 et 8; *Pinnotheres modiolii*, Enc. Carapace du mâle presque carrée, transverse, assez solide, ponctuée; front échancré; mains ovales; doigts arqués; côtés de l'abdomen largement échancrés entre le troisième et le septième article; celui-ci étant arrondi, entier et plus large que le précédent.

** Carapace carrée ou en cœur, tronquée postérieurement; yeux souvent placés sur de longs pédoncules.

Genre XXII. OCYPODE (*Ocypode*, Daldorff, Fabr., Latr., Bosc, Lamck., Leach).

Antennes placées sur l'arête transverse qui ferme supérieu-

rement la cavité buccale ; les extérieures étant très-petites , un peu arquées en dehors , composées de quatre à cinq articles , et portées sur un pédoncule formé de trois articles plus gros ; les internes contiguës aux externes , un peu plus longues que celles-ci , et séparées l'une de l'autre par une pièce dont la forme est celle d'un triangle renversé. Pieds-mâchoires extérieurs rapprochés , ayant leur troisième article en forme de trapèze presque aussi long que large. Pinces inégales , grandes , courbées , en forme de cœur , ou ovales et comprimées ; les autres pattes longues , comprimées , celles de la quatrième et de la troisième paires étant les plus grandes ; ongle ou dernier article des tarsi très-comprimé , marqué de quelques lignes élevées , velu ou cilié , terminé en pointe. Carapace presque carrée , un peu plus large que longue , terminée en devant et de chaque côté par un angle aigu ; son bord antérieur , présentant dans son milieu un chaperon décline , étroit et arrondi , et sur chacun de ses côtés un sinus ou une cavité transversale profonde et ovale , pour loger l'œil. Yeux placés sur des pédoncules assez longs , insérés aux côtés du chaperon , et dirigés dans le repos vers les angles du têt , en reposant dans les fossettes de son bord antérieur.

Les crustacés de ce genre forment avec les grapses , les plaguies , les gonoplaces , les gélasimes , les gécarcins , les ucas , les thelphuses , et les ériphies , la section des crustacés décapodes brachyures , que M. Latreille a nommés quadrilatères. Cette section comprend des animaux qui ont les plus grands rapports entre eux , non seulement par leurs formes générales , mais encore par leurs habitudes , beaucoup moins maritimes que celles des autres crustacés du même ordre.

Les ocyppodes en effet se tiennent souvent à terre après le coucher du soleil , et courent avec une vélocité incroyable ; ils se creusent des trous dans le sable , et s'y réfugient pendant le jour. Leur histoire au surplus n'est pas encore bien connue ,

et l'on en confond les principaux traits avec celle des tourlouroux, des ucas, des gécarcins et des grapses, qui, ainsi qu'eux, ont été nommés *crabes de terre*.

M. Latreille divise les ocypodes en deux sections, dont la première correspond exactement au genre *Ocypode* de M. Leach. C'est celle qui comprend les espèces dont les pédoncules des yeux sont prolongés au-delà de leur extrémité supérieure, en forme de pointe ou de corne, telles que les suivantes.

OCYPODE CÉRATOPHTHALME : *Ocypode ceratophthalmus*, Fabr., Latr.; *Cancer cursor*, Linn., Oliv.; Pall., Spic. Zool., fasc. 9, tab. 5, fig. 2, 8 et suiv. Pédoncules des yeux prolongés d'un tiers ou plus, de leur longueur totale, au-delà des yeux, en une pointe conique et simple; pinces grosses, en cœur, graveleuses, dentelées sur leur tranche, la gauche étant la plus grande. Des Indes orientales.

OCYPODE CHEVALIER : *Ocypode ippeus*, Oliv. Voy. Emp. Oth., tom. 2, pag. 234, pl. 30, fig. 1; *Cancer eques*, Belon; *Cancer cursor*, Linn. Pédoncules des yeux terminés par un faisceau de poils soyeux. Carapace et serres chagrinées; les autres pattes raboteuses. Des côtes africaines de la Méditerranée et de l'Océan, depuis la Syrie jusqu'au Cap-Vert.

OCYPODE BLANC : *Ocypode albicans*, Bosc, Crust., 1, pag. 196, pl. 1. Pédoncules des yeux prolongés au-delà de leur extrémité en une pointe obtuse; serres presque égales, hérissées de tubercules épineux, à doigts courts; carapace blanchâtre, chagrinée, entière sur ses bords; pattes des quatre dernières paires blanches, garnies de poils serrés, assez longs. Des côtes de la Caroline du Sud.

La seconde section renferme les ocypodes dont le pédoncule des yeux se termine avec eux; tels que les suivants :

OCYPODE CORDIMANE ; *Ocypode cordimana*, Latr. Serre gauche plus grande que la droite; toutes deux très-comprimées, en cœur, granuleuses, avec leurs tranches très-dentées. Carapace jaunâtre, chagrinée, avec ses côtés antérieurs un peu dentelés. Des Indes orientales.

OCYPODE RHOMBE: *Ocypode rhombea*, Fabr., Latr., Oliv. Pincés comprimées, ovoïdes, finement chagrinées, avec les doigts striés, la gauche étant la plus grande; yeux très-grands, s'étendant dans toute la longueur de leur pédoncule; carapace blonde et glabre. De l'île-de-France.

Genre XXIII. GÉLASIME (*Gelasimus*, Latr.; *Uca*, Leach; *Ocypode*, Bosc, Oliv.; *Cancer*, Linn., Degér, Fabr.).

Antennes toutes découvertes et distinctes, les latérales sétacées. Pieds-mâchoires extérieurs rapprochés l'un de l'autre, leur quatrième article étant inséré à l'extrémité latérale et supérieure du précédent. Pincés comprimés, dont l'une est de beaucoup la plus grande; les autres pieds diminuant graduellement de longueur à partir de la seconde paire. Carapace en forme de trapèze transversal et plus large au bord antérieur, dont le milieu est rabattu en forme de chaperon. Yeux situés chacun à l'extrémité d'un pédoncule grêle, cylindrique, prolongé jusqu'à l'angle antérieur et latéral du têt, et reçu dans une fossette linéaire.

Ces caractères, établis par M. Latreille, se rapportent entièrement aux crustacés que M. Leach a eu l'intention de placer dans le genre qu'il a nommé *UCA*, et auquel il a rapporté par erreur (Trans. Linn., tom. XI, pag. 323), l'*uca* de Pison et de Marcgrave, dont le têt bombé et cordiforme est très-semblable à celui de gécarcins. Ce nom d'*uca* ne peut donc plus convenir au genre que nous décrivons, et nous nous sommes décidé à adopter celui de gélasime proposé par M. Latreille.

Ce naturaliste, ayant remarqué des différences notables dans les proportions des pieds des gécarcins et de l'*uca* de Pison et de Marcgrave, a fondé un nouveau genre pour ce dernier, et lui a transporté la dénomination d'*Uca* qui lui convient véritablement.

Les gélasimes sont connues sous les noms de crabes appelans,

parce qu'elles ont l'habitude singulière de tenir toujours élevée leur grosse pince en avant de leur corps, comme si elles faisoient le geste d'usage pour faire approcher quelqu'un. Elles se tiennent non loin de la mer, dans les terrains humides, et plusieurs d'entre elles se creusent des terriers cylindriques, obliques et très-profonds, tellement rapprochés les uns des autres qu'ils se touchent; et ces terriers ne sont habités ordinairement que par un seul individu. Une de leurs espèces, observée à la Caroline par M. Bosc, passe les trois mois d'hiver dans ces retraites sans en sortir, et elle ne se rend à l'eau qu'au temps de la ponte.

GÉLASIME MARACOANI: *Gelasimus Maracoani*, Latr.; *Maracoani*, Pison, Hist. Nat., lib. III, pag. 77; *Ocypode heterochelos*, Bosc; Herbst, Cancr., tab. 1, fig. 11. Carapace fortement chagrinée avec deux lignes enfoncées longitudinales dans son milieu, indiquant la séparation des régions médianes des régions latérales; l'une des deux serres, tantôt la droite, tantôt la gauche, très-grande, à doigts très-comprimés; ces deux serres ayant leur face extérieure couverte de tubercules arrondis en forme de grains, et la face intérieure lisse; longueur totale, un pouce; largeur, un pouce et demi; couleur jaunâtre lavée de rougeâtre. Du Brésil et de Cayenne.

GÉLASIME COMBATTANTE: *Gelasimus pugilator*, Latr.; *Ocypode pugilator*, Bosc, Crust., tom. 1, pag. 197. Carapace lisse, entière dans ses bords, sinueuse antérieurement; pince droite ordinairement plus grande que la gauche, toutes les deux étant légèrement chagrinées; doigts très-longs, courbés et unis. De la Caroline du Sud.

GÉLASIME APPELANTE: *Gelasimus vocans*, Latr.; *Cancer vocans*, Degér, tom. 7, tab. 26, fig. 12; Herbst, Cancr., tab. 1, fig. 10; *Ocypode vocans*, Bosc; Oliv., Encycl. Carapace unie, avec le bord antérieur sinueux; serre droite ordinairement plus grande que la gauche; toutes les deux étant finement chagrinées en dehors, avec une ligne enfoncée courte, près de leur extrémité,

et ayant leurs doigts longs, étroits, très-écartés entre eux, unis, comprimés; pédoncules oculaires pourvus à leur extrémité d'une pointe aiguë. Des Antilles.

GÉLASIME DE MARION; *Gelasimus Marionis*, Nob. Carapace lisse, terminée de chaque côté par un angle assez vif et dirigé en avant, ayant une impression en forme d'H sur le dos; pédoncules oculaires grossissant insensiblement par le bout et sans pointe terminale; bord inférieur du sillon des yeux crénelé; pince droite beaucoup plus grande que la gauche, très-comprimée, granuleuse à l'extérieur et près de sa base; pouce droit, lisse sur ses deux faces, granuleux sur sa tranche interne; doigt immobile, arqué en dessous dans toute sa longueur, avec son bord interne largement échancré dans son milieu, et partout garni de dentelures mousses disposées sur sa tranche. Cette espèce, à peine longue de huit lignes et large d'un pouce, est de Manille. Elle m'a été communiquée par M. Marion de Procé de Nantes, à qui je la dédie.

J'ai décrit une espèce de ce genre dans mon ouvrage sur les crustacés fossiles, pag. 106, pl. 8, fig. 7 et 8.

Genre XXIV. GONOPLAX (*Gonoplax*, Leach, Latr.; *Cancer*, Fabr.; *Ocyrode*, Latr., Bosc, Risso; *Rhombille* ou *Gonoplax*, Lamck.).

Antennes découvertes; les extérieures sétacées et très-visibles, avec leurs trois premiers articles beaucoup plus gros que les autres. Pieds-mâchoires extérieurs rapprochés, ayant leur quatrième article inséré à l'angle intérieur et supérieur du troisième qui est pentagone et transversal. Pinces allongées, égales, grêles, portées sur des bras très-longs, ayant la main un peu comprimée et non carénée; toutes les autres pattes généralement grêles, à articulations anguleuses, la première paire étant plus courte que la suivante, et la quatrième la plus grande de toutes. Carapace déprimée en forme de quadrilatère transversal un peu plus large en avant qu'en arrière, ayant dans le milieu de son bord antérieur une avance très-marquée ou une

torte de chaperon. Yeux situés à l'extrémité d'un pédoncule grêle qui s'étend jusqu'aux angles extérieurs du têt, et qui est logé dans une fossette ou gouttière linéaire et transversale.

Les mœurs des crustacés de ce genre n'ont pas été décrites, mais il est présumable qu'elles diffèrent peu de celles des gélasimes et des ocyподes.

Dans mon travail sur les crustacés fossiles, j'ai décrit cinq espèces de ce genre, dont une surtout, le *gonoplax Latreillii*, est remarquable par ses caractères et ses dimensions.

GONOPLACE A DEUX ÉPINES: *Gonoplax bispinosa*, Leach, Malac. Brit., tab. 13; *Cancer angulatus*, Penn., Fabr.; Herbst, tab. 1, fig. 13; *Ocyподe angulata*, Bosc. Angles latéraux de la carapace avancés en forme de pointes; une seconde épine, plus petite, en arrière de celles-ci, sur chaque bord latéral de cette carapace; une épine sur le bras, et une autre à la face interne du carpe; l'extrémité des cuisses des quatre dernières paires ayant aussi une pointe près de leur articulation tibiale. Des côtes de France et d'Angleterre.

GONOPLACE RHOMBOÏDE: *Gonoplax rhomboides*, Latr.; *Cancer rhomboides*, Linn., Fabr.; *Ocyподe rhomboides*, Bosc, Oliv.; *Ocyподe longimana*, Risso. Différente de la précédente par le manque de la seconde épine latérale des côtés de la carapace. Elle n'a que huit lignes de longueur et environ seize de largeur en avant; sa couleur est le jaune avec des reflets roses. On la trouve à Nice, dans les endroits rocailleux, à une profondeur de soixante à quatre-vingts pieds. La femelle est pourvue d'œufs en juillet.

GONOPLACE TRANSVERSE; *Gonoplax transversa*, Latr., Nouv. Dict. d'Hist. nat. Carapace chagrinée, inégale, ayant ses bords latéraux finement dentelés et velus, et trois fortes dents aux angles antérieurs. De la Nouvelle-Hollande.

Genre XXV. ΕΑΙΡΗΙΑ (*Eriphia*, Latr.; *Cancer*, Fabr., Herbst).

Antennes extérieures assez longues, distantes de l'origine

des pédoncules oculaires, et insérées près du bord antérieur de la carapace; les intérieures entièrement découvertes. Pieds-mâchoires extérieurs rapprochés. Serres grosses, inégales; pattes médiocrement fortes, un peu comprimées, parsemées de poils roides et terminées par des ongles presque droits, striés. Carapace assez semblable à celle des thelphuses, presque en forme de cœur tronqué postérieurement, avec ses côtés et son bord antérieur épineux. Yeux écartés, portés sur des pédoncules courts et logés dans une fossette.

EMIPHIE FRONT-ÉPINEUX : *Eriphia spinifrons*, Latr.; *Cancer spinifrons*, Fabr.; Herbst, Cancr., tab. 11, fig. 65; Risso, Crust., page 13; Aldrov., Crust. *Pagurus*, pag. 189. Carapace lisse avec cinq dents de chaque côté, dont la seconde et la troisième sont bifides; front et mains couverts d'une multitude d'épines; doigts des serres noirs. Des côtes de France.

M. Latreille rapporte encore à ce genre, d'après l'inspection des figures, les *Cancer rufopunctatus*, Herbst, tab. 47, fig. 6; *C. cymodoce*, ejusd., tab. 51, fig. 5; et *C. tridens*, tab. 21, fig. 125.

Genre XXVI. PLAGUSIE (*Plagusia*, Latr.; *Cancer*, Fabr., Herbst).

Antennes extérieures très-petites, insérées près de l'origine des pédoncules oculaires; les intermédiaires placées chacune dans une profonde entaille du dessus du front. Pieds-mâchoires extérieurs écartés entre eux inférieurement, ayant leur troisième article presque carré, de largeur égale, avec le côté supérieur dilaté extérieurement en manière d'angle obtus. Serres petites, égales; les autres pieds très-forts, très-comprimés, dirigés latéralement, terminés par un tarse épineux; les troisième et quatrième paires étant les plus longues de toutes. Carapace déprimée, presque carrée, comme celle des grapses, un peu rétrécie aux deux extrémités. Yeux placés près de ses angles antérieurs, portés sur des pédoncules courts et assez gros.

Ce genre est très-voisin de celui des grapses; mais il en diffère principalement par le mode d'insertion des antennes.

intermédiaires et par la forme du second article des pieds-mâchoires extérieurs.

PLAGUSIE DÉPRIMÉE : *Plagusia depressa*, Latr.; *Cancer depressus*, Fabr.; Herbst, tab. 3, fig. 35. Carapace tuberculeuse et graveleuse, avec quatre dents de chaque côté; lobes frontaux peu avancés; serres sillonnées en dessus, unies sur le reste de leur surface, terminées par une main cylindrique, dont les doigts sont en cuiller; dessus du corps rougeâtre mêlé de gris. Des mers de l'Amérique.

PLAGUSIE CLAVIMANE : *Plagusia clavimana*, Latr.; Herbst, tab. 59, fig. 3. Carapace avec des enfoncemens garnis de duvet sur sa surface; les trois divisions frontales avancées et dentelées; serres terminées brusquement par une main renflée, grosse, courte et ovoïde; tranche supérieure des cuisses et des autres jambes garnie d'une série de dentelures. Des mers de la Nouvelle-Hollande.

Genre XXVII. THELPHUSE (*Thelphusa*, Latr.; *Potamophilus*, Latr.; *Cancer*, Belon, Rondel., Gesn.; *Gecarcinus*, Lamck.). (1)

Antennes extérieures très-courtes et insérées près des pédoncules oculaires, sous lesquels elles sont couchées. Pieds-mâchoires extérieurs très-rapprochés, et recouvrant exactement toute la bouche. Pinces presque égales, grandes; mains ovales, granuleuses; pattes de la troisième paire les plus longues de toutes, et celles des deux dernières décroissant successivement. Carapace déprimée, lisse, en cœur tronqué postérieurement avec une impression en H dans son milieu, indiquant la séparation des régions de cette partie. Yeux écartés, latéraux, portés sur des pédoncules courts, gros, et logés dans une fossette ovale transverse.

(1) Il est probable que ce genre diffère peu, ou ne diffère pas de ceux qui ont été nommés POTAMON par M. Savigny, et POTAMOBIA par M. Leach.

Le crustacé qui forme le type de ce genre étoit connu des Grecs sous le nom de *carcinus potamios*. Ælien, Pline, Dioscoride, Nicandre, Avicenne, en ont fait mention dans leurs écrits, et il est figuré sur des médailles antiques d'Agrigente, en Sicile. On le trouve en Italie, en Grèce, en Syrie, et, à ce qu'il paroît, sur tout le périple de la Méditerranée. Au lieu de se tenir dans la mer comme les autres crustacés brachyures, il préfère les eaux douces et pures des lacs et les embouchures des rivières. En Italie, on le rencontre dans les ruisseaux; près de Rome et de Florence, dans le lac d'Albano ou de Castello, et dans celui de Nemi, près de Naples. Il est très-agile, nage et court bien, s'écarte quelquefois beaucoup des eaux, et l'on assure même qu'il peut vivre plus d'un mois sans y retourner. Les Italiens le mangent dans les temps d'abstinence, et, ainsi que les anciens, attribuent à sa chair des propriétés, sans doute chimériques, contre les maladies de poitrine. Au rapport de M. Risso, on avoit transporté et acclimaté son espèce aux environs de Nice, il y a trente ans environ. Ce crustacé est le suivant :

THELPHUSE FLUVIATILE : *Thelphusa fluviatilis*, Latr.; *Cancer fluviatilis*, Belon, Rond., Gesn., Mathol., Aldrov.; *Crabe de rivière*, Olivier, Voyag. en Egypt., pl. 30, fig. 2. Carapace longue et large d'environ deux pouces, lisse, avec les côtés antérieurs parsemés d'aspérités et de petites rides incisées; chaperon incliné, transversal, rebordé, un peu concave. Pattes antérieures parsemées d'aspérités; mains fortes, ovales, avec les doigts presque égaux, assez longs, coniques, inégalement dentés le long de leur bord intérieur, ayant une tache roussâtre à leur extrémité. Têt de couleur grisâtre, blanchâtre ou livide dans les individus vivans, et d'un jaune pâle sur ceux qui sont desséchés.

THELPHUSE DENTELÉE; *Thelphusa serrata*, Latr. C'est une espèce des rivières de l'Amérique septentrionale, indiquée par M. Bosc sous le nom de *crabe fluviatile*. Elle est plus large que la précédente; sa carapace est unie et pourvue sur ses bords laté-

raux de dentelures très-fines, très-nombreuses, et égales entre elles.

M. Latreille rapporte aussi à ce genre le *cancer senex* de Fabricius, ou *cancer hydrodomus* d'Herbst, Cancr., tab. 41. Des Indes orientales.

SUBDIVISION V. Carapace presque carrée. Yeux placés dans ses angles antérieurs sur de courts pédoncules. Pinces égales. (Section des QUADRILATÈRES, Latr.)

Genre XXVIII. GRAPSE (*Grapsus*, Lamck., Latr., Leach; *Cancer*, Linn., Fabr.).

Antennes extérieures petites, sétacées, insérées près de la base des pédoncules oculaires; les intermédiaires éloignées l'une de l'autre, repliées et logées dans deux fossettes de la partie inférieure du chaperon. Pieds-mâchoires extérieurs écartés à leur base avec leur troisième article à bord interne oblique, à bord externe arrondi et fortement échancré à son extrémité. Pinces égales, assez grosses, renflées et lisses; bras comprimés en dessus et terminés de ce côté par une crête; pattes comprimées, lisses, striées en travers, terminées par un ongle un peu crochu, aigu à sa pointe et épineux sur ses faces; celles de la troisième et de la quatrième paires plus longues que les autres. Carapace plane, déprimée, lisse, carrée, à bord antérieur incliné et transverse. Yeux gros, renflés, portés sur de courts pédoncules, placés aux angles antérieurs de la carapace, et logés dans des fossettes transversales; la partie antérieure des bords du têt présentant souvent trois dents ou crénelures dirigées en avant, et sa surface étant, dans quelques espèces, marquée de nombreuses rides peu prononcées, transverses sur les parties antérieures, et obliques sur les régions branchiales.

Les crustacés de ce genre peuvent être considérés comme formant le type de la section des quadrilatères de M. Latreille, qui comprend également les six genres précédents et celui

des gécarcins. Ces genres, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la comparaison de leurs caractères, diffèrent entre eux par la forme du têt, en cœur tronqué, carré ou trapézoïdal; par l'écartement ou le rapprochement des pieds-mâchoires extérieurs; par la position des yeux sur des pédoncules longs ou courts, naissant d'un chaperon qui dépasse le front, ou des angles latéraux de la carapace; par les proportions des différentes paires de pattes; par la forme, l'égalité ou l'inégalité des pinces, etc. Presque tous les crustacés qu'ils comprennent sont lisses et ornés de couleurs assez vives. Ils sont très-agiles à la course, et c'est parmi eux seulement que se trouvent les crustacés brachyures terrestres et d'eau douce.

Les grapses proprement dits, sont connus en Amérique sous le nom de *crabes des palétuviers*; ils se tiennent ordinairement à terre, cachés sous des pierres pendant la chaleur du jour. Quelques uns forment le long des embouchures des rivières des troupes nombreuses, qui se nourrissent des corps morts de poissons ou de mollusques que le flot rejette sur le rivage.

GRAPSE PORTE-PINCEAU : *Grapsus penicilliger*, Latr.; Rumph, Amb. Rareit. Kam., tab. 10, fig. 2; Cuvier, Règne animal, tom. 4, pl. 12, fig. 1. Carapace assez élevée, plus large que longue, avec deux dentelures à chaque angle latéral; mains des serres grosses, pourvues chacune d'un grand faisceau de poils noirs. Des Indes.

GRAPSE PEINT : *Grapsus pictus*, Lamck., Latr.; *Cancer grapsus*, Linn.; Fabr., Ent. Syst. Suppl., pag. 342, sp. 29. Carapace plus large que longue, ayant ses côtés un peu arqués en dehors dans leur milieu, et bidentés en avant derrière l'orbite; des lignes obliques, parallèles entre elles, sur les régions branchiales; front divisé par trois incisions en quatre lobes aplatés, dentelés; serres assez courtes, ayant les doigts terminés en cuiller, et le côté interne du carpe dilaté en manière de dent. Couleur générale, le rouge de sang, ponctué et rayé de jaune. On le trouve en Caroline, aux Antilles, aux îles

Sandwich et à Cayenne. Dans ce dernier endroit il est appelé *ragabeumba*.

GRAPSE MADRÉ : *Grapsus varius*, Latr., Risso; *Cancer marmoratus*, Fabr.; Olivi, Zool. Adriat., tav. 2, fig. 1; *Cancer madré*, Rondelet, liv. 18, pag. 406; *Cancer femoralis*, Olivier. Carapace presque carrée, avec le chaperon droit, non incliné, et quatre lobes peu élevés sur le front, desquels les deux mitoyens sont plus reculés que les latéraux; trois dents à chaque angle du têt, sur son bord latéral; pinces grosses, lisses, ayant les droites écartés à leur origine, en cuiller au bout, et pourvus de petites dents obtuses sur leur tranche interne; carpe dilaté en crête intérieurement; extrémités des cuisses de toutes les pattes présentant en arrière une petite crête dentelée; corps varié et comme finement marbré en dessus, d'une couleur brun-rougeâtre sur un fond jaunâtre; quelques lignes de la première couleur obliques et parallèles entre elles, foiblement indiquées sur les régions des branchies; pinces d'un brun noirâtre en dessus; les autres pattes variées des couleurs du corps, mais moins finement. Longueur du têt, seize lignes; largeur, dix-huit lignes. Ce crustacé se trouve dans la Méditerranée et sur les côtes de France baignées par l'Océan; mais il paroît rare en Angleterre, car M. Leach ne l'a pas décrit dans son ouvrage sur les malacostracés de la Grande-Bretagne.

GRAPSE DE HUZARD : *Grapsus Huzardi*, Nob. Longueur du corps, onze lignes; largeur, un pouce. Carapace élevée, presque carrée, à surface un peu irrégulière, ayant quatre lobes placés sur une même ligne entre les yeux, au-dessus du chaperon qui est infléchi et un peu creusé dans son milieu; région génitale faisant une pointe très-marquée en avant; région cordiale assez élevée; serres médiocres, légèrement granuleuses, avec les doigts terminés en pointe, ayant leurs bords internes appliqués l'un contre l'autre dans toute leur étendue, et à peine rugueux; carpe légèrement épineux sur son bord

interne et antérieur; bras trièdre, ayant ses trois arêtes ou angles dentelés également; cuisses des quatre dernières pattes comprimées sur leur bord antérieur, et munies d'une épine, à l'extrémité de ce bord, au-dessus de l'articulation de la jambe. Couleur générale, brunâtre. Ce grapse a été trouvé à l'embouchure du fleuve Sénégal, par M. Huzard fils, à qui je le dédie.

GRAPSE ENSANGLANTÉ : *Grapsus cruentatus*, Latr.; *Cancer ruricola*, Degée, Insect., tom. 7, pag. 417, pl. 25, fig. 1. Il a les plus grands rapports avec les grapses peint et madré pour les couleurs; mais il en diffère par un têt sans dentelures, par l'extrémité des doigts coniques, et par le carpe garni d'épines au côté intérieur. De l'Amérique méridionale. M. Latreille le regarde comme étant l'*aratu pinima* de Marcgrave.

J'ai décrit, dans mon ouvrage sur les crustacés fossiles, une espèce que je rapporte à ce genre (1).

(1) M. Latreille vient de faire placer dans la collection du Muséum, un genre nouveau qu'il nomme *MACROPHthalmus*, et qui comprend une espèce ayant les formes générales des grapses, les pieds-mâchoires semblables à ceux des crabes proprement dits, et les yeux portés sur de très-longs pédoncules.

M. Thomas Say, de Philadelphie, a publié dans le *Journal de l'Académie des sciences naturelles* de cette ville, tom. 1^{er}, pag. 73, sous le nom d'*Ocypode reticulatus*, la description d'un vrai grapse, dont il a formé ensuite le genre *SESARMA*. Plus tard il a reconnu que cet animal devoit être rapproché des grapses, quoiqu'il eût les mœurs des ocypodes.

IV.^o DIVISION. Pieds de la dernière paire au moins, situés très-haut à l'arrière du corps et dirigés en dessus. (Section des NOTORODES de M. Latreille.)

SUBDIVISION I. Cinquième paire de pieds seulement relevée sur le dos, non terminée en nageoire; yeux portés sur un pédoncule biarticulé (1).

Genre XXIX. HOMOLE (*Homola*, Leach, Latr.; *Hippocarcinus*, Aldrov.).

Antennes extérieures assez longues, ayant leur premier article gros et court, et le second très-long, insérées sous les pédoncules oculaires; les intermédiaires placées au canthus interne des yeux. Pieds-mâchoires extérieurs ayant leur troisième article très-allongé, lobé extérieurement vers son tiers inférieur, et échancré à l'extrémité. Pinces médiocrement grosses et longues, égales entre elles et terminées par des doigts assez courts; pieds des seconde, troisième et quatrième paires, très-allongés, grêles, semblables entre eux et tous terminés par un ongle comprimé, aigu, peu arqué et cilié sur sa tranche postérieure ou inférieure; ceux de la cinquième paire de moitié plus courts, relevés, ayant leurs deux derniers articles ployés de façon à figurer une pince en crochet. Carapace en forme de carré long, tuberculeuse en dessus, épineuse en avant avec le front un peu avancé, bordée et crénelée sur les côtés. Yeux gros, globuleux, portés sur un pédoncule mince, biarticulé, assez long, et se dirigeant latéralement jusqu'à l'angle du têt. Abdomen de la femelle presque lancéolé, avec une ligne saillante, large, arrondie dans son milieu.

(1) Sous le nom de ДУКОМЪКЪ, M. Latreille a récemment fondé un nouveau genre très-voisin des dromies, mais n'ayant, comme les crustacés de cette 1^{re} subdivision, que les deux pieds postérieurs relevés sur le dos. Les pédoncules de ses yeux sont, comme à l'ordinaire, formés d'un seul article.

HOMOLE FRONT-ÉPINEUX : *Homola spinifrons*, Leach, *Miscell. Zool.*, vol. 2, tab. 88; *Hippocarcinus*, Aldrov., *Crust.*, lib. 2, Front armé de quatre grandes pointes égales, derrière lesquelles s'en trouvent d'autres; mains unies; carpes, bras et troisième article de toutes les autres pattes, portant de petites épines et des poils roides, courts et peu nombreux; trois épines assez fortes, à la face postérieure interne du troisième article des derniers pieds. Longueur du corps, un pouce six lignes; largeur, un pouce. Patrie inconnue.

Les dorippes Cuvier et épineux de M. Risso sont des espèces de ce genre, et le genre ΤΗΛΧΙΟΡΕ de M. Rafinesque paroit s'y rapporter également.

SUBDIVISION II. Pieds de la quatrième et de la cinquième paires relevés sur le dos, non terminés en nageoires; yeux portés sur des pédoncules simples.

Genre XXX. DORIPPE (*Dorippe*, Fabr., Latr., Lamck., Leach, Bosc, Risso; *Notogastropus*, Vosmaër; *Cancer*, Linn., Herbst, Aldrov., Plancus).

Antennes extérieures assez longues, sétacées, insérées au-dessus des intermédiaires qui sont pliées, mais non entièrement logées dans les cavités où elles prennent leur insertion. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs étroit, allongé, terminé en pointe. Ouverture buccale triangulaire. Pinces petites et courtes, égales; les autres pieds très-longs, comprimés; ceux de la troisième paire étant les plus grands; ceux des deux dernières paires relevés sur le dos, terminés par un petit ongle crochu et replié sur l'article qui le précède. Carapace un peu déprimée, plus large postérieurement sur les côtés qu'antérieurement; tronquée et épineuse en avant; tronquée, sinueuse et rebordée en arrière; ayant sa surface marquée de bosselures ou de tubercules qui correspondent exactement aux régions propres aux parties molles qui sont situées en dessous. Deux grandes

ouvertures obliques, ciliées sur leurs bords, communiquant avec les cavités branchiales, et situées en dessous du têt, l'une à droite, l'autre à gauche de la bouche. Partie inférieure et postérieure du corps, tronquée en gouttière pour recevoir l'abdomen replié dont les pièces sont noduleuses ou tuberculeuses. Yeux petits, latéraux, portés sur des pédoncules assez longs, placés près des angles du têt, et protégés par les avances anguleuses de celui-ci, qui composent les bords de leur orbite.

Les mœurs de ces crustacés ne sont pas connues. Ils se tiennent à de grandes profondeurs dans la mer, et l'on n'a pas encore constaté s'ils se servent de leurs pieds, relevés sur le dos, pour se couvrir de corps étrangers comme le font les dromies.

DORIPPE LAINBUSE : *Dorippe lanata*, Latr., Lamarck; *Dorippe Facchino*, Riss., Crust., pag. 34; *Cancer lanatus*, Linn.; *Cancer hirsutus alius*, Aldrov., Crust., lib. 2, pag. 194; Plancus, de Conch. min. not., tab. 6, fig. 1. Quatre dents au front et une forte pointe latérale faisant à la fois l'angle du têt et le bord externe de l'orbite; une pointe courte sur le milieu de chaque côté de la carapace; bord antérieur des cuisses de la seconde et de la troisième paire de pieds sans épines; doigts des pinces comprimés et arqués en dedans, ayant leur tranche interne garnie d'une série de dentelures assez fortes, obliques, égales entre elles et blanches; corps couvert d'un duvet roussâtre. De la Méditerranée et de l'Adriatique. Les habitans de Rimini la nomment *Facchino*.

DORIPPE VOISINE ; *Dorippe affinis*, Nob. Cette espèce, figurée par Herbst, pl. 11, fig. 67, diffère principalement de la précédente, ainsi que le remarque M. Latreille, en ce que ses pieds de la seconde et de la troisième paire ont leur tranche antérieure garnie d'une série de petites épines. De l'Adriatique.

DORIPPE A QUATRE DENTS : *Dorippe quadridens*, Fabr., Latr.; *Dorippe nodosa*, Coll. du Mus.; *Cancer Frascone*, Herbst, tab. 11, fig. 70. Cette espèce, plus petite que les précédentes, a le front à peu près également conformé; mais les épines des angles

de son têt sont plus longues, plus minces et plus déversées en dehors; les pédoncules de ses yeux sont plus longs; l'épine du milieu des côtés du têt est moins forte; les diverses régions de sa carapace sont, chacune, pourvues d'une ou deux petites verrues arrondies; les pattes de la seconde et de la troisième paire n'ont pas d'épines sur la tranche antérieure de leur cuisse; les trois premières pièces de la queue ou de l'abdomen ont chacune trois grosses nodosités placées sur une ligne transversale, et la quatrième a une ligne élevée aussi transverse; le corps est velu. Cette dorippe des Indes orientales a été dernièrement rapportée de Manille par M. Marion de Procé. Elle ressemble tellement à une espèce que j'ai décrite avec doute comme fossile, que je ne saurois précisément en signaler la différence. Cette espèce appartient à M. DeFrance qui en a rapporté les caractères dans l'article *DORIPPE (fossile)* du Dict. des Sc. nat.

Genre XXXI. *DROMIE* (*Dromia*, Fabr., Latr., Lamck., Leach; *Cancer*, Linn.).

Antennes extérieures petites, insérées au-dessous des pédoncules oculaires; les intermédiaires placées en dessous et un peu en dedans des yeux. Pieds-mâchoires extérieurs ayant leur troisième article presque carré, légèrement échancré à son extrémité et en dedans. Pinces grandes et fortes, égales; pieds de la seconde et de la troisième paire terminés par un article simple, et plus grands que ceux de la quatrième et de la cinquième paire, qui sont relevés sur le dos et pourvus d'une pince, parce que leur dernier article qui est arqué et pointu est opposé à une épine à peu près de la même forme qui termine l'avant-dernier article. Carapace ovale, arrondie, très-bombée, découpée sur ses bords antérieurs, velue ou hérissée, ainsi que les pieds et les serres. Yeux petits, portés sur de courts pédoncules, assez rapprochés et logés dans des fossettes orbiculaires ou cylindriques.

M. Latreille place ce genre dans la section des crustacés brachyures notopodes, et M. Leach le rapporte à une famille qu'il nomme les *Thelziopédées*, dont les caractères ne me sont pas connus.

A côté de lui, dans une méthode naturelle, doit se placer le nouveau genre *DYNOMÈNE* de M. Latreille, qui n'en diffère principalement qu'en ce que les pieds de la cinquième paire seulement, au lieu des quatre derniers, sont relevés sur le dos.

En général les dromies ont beaucoup de rapport avec les crabes proprement dits, par la forme générale de leur corps; celle des parties de la bouche, la position des antennes, etc.; mais ils en diffèrent par la situation relevée de leurs quatre pieds postérieurs, et par leurs mœurs.

Ces crustacés, assez indolens dans leur démarche, vivent dans les lieux où la mer est médiocrement profonde, et ils choisissent pour leur habitation les endroits où les rochers ne sont pas cachés sous la vase. On les trouve presque toujours recouverts d'une espèce d'alcyon ou de valves de coquilles, qu'ils retiennent avec leurs quatre pieds de derrière, et dont ils semblent se servir comme d'un bouclier qu'ils opposent aux attaques de leurs ennemis. Les alcyons qui sont en général de l'espèce appelée *alcyonium domoncula*, continuent même à se développer et à s'étendre sur leur carapace, qu'ils finissent par cacher entièrement. Au mois de juillet, au rapport de M. Risso, les femelles sortent de l'état d'engourdissement qui leur est ordinaire, et se rendent sur les bas fonds pour y déposer un très-grand nombre d'œufs.

DROMIE DE RUMPHIUS : *Dromia Rumphii*, Fabr., Latr.; *Cancer heracleoticus alter*, Aldrov. Carapace en voûte un peu surbaissée, longue et large de deux pouces et demi environ; couverte d'un duvet brun, ayant cinq dents distinctes à chacun de ses bords antérieurs; front tridenté; doigts des pinces-couleur de rose. De la Méditerranée. Ses œufs sont d'un rouge carmin.

DROMIE TRÈS-VELUE ; *Dromia hirsutissima*, Lamarck. Carapace

très-bombée, à cinq dents sur ses bords latéraux et présentant un large sinus de chaque côté du front qui est presque trilobé; corps couvert de longs poils roux. Du cap de Bonne-Espérance.

DROMIE TÊTE-DE-MORT: *Dromia clypeata*, Latr.; *Cancer caput mortuum*, Linn.; Act. Hafn., 1802. Plus petite que la dromie de Rumphius; carapace beaucoup plus bombée, avec trois dents de chaque côté sur ses bords antérieurs; front court, échancré au milieu et sinueux sur les bords. De la Méditerranée.

Fabricius décrit sous le nom de *dromia egagropila* une espèce du cap de Bonne-Espérance, à laquelle M. Risso rapporte une dromie trouvée très-rarement aux environs de Nice; celle-ci ressemble à la dromie de Rumphius; mais la forme de son têt est plus globuleuse, et ses bords latéraux n'ont aucune proéminence épineuse. Ses pinces sont moins longues et dépourvues de poils. Sa taille est plus petite, et sa couleur plus grise.

Parmi les trois ou quatre autres espèces qui composent ce genre, on remarque la dromie sabuleuse, *dromia sabulosa* des Antilles, qui recouvre son têt très-mou avec des valves de coquilles. Ce paroit être le *cancer pinnophylax* de Linnæus.

SUBDIVISION III. Les quatre dernières paires de pieds terminées en nageoires, la cinquième seulement insérée sur le dos; pédoncules des yeux simples; abdomen étendu (1).

Genre XXXII. **RANINE** (*Ranina*, Lamck., Latr.; *Cancer*, Linn.; *Albunea*, Fabr.).

Antennes extérieures insérées au-dessus des yeux, longues; les intermédiaires, courtes, repliées. Second et troisième articles des pieds-mâchoires extérieurs très-allongés, linéaires, le troisième terminé en pointe, étant très-légèrement échancré sur son bord interne et près de son extrémité, pour l'insertion des

(1) Cette subdivision n'existe pas dans la nomenclature de M. Leach.

autres articles. Cavité buccale rétrécie et arrondie antérieurement. Pinces comprimées, triangulaires, plus larges à leur extrémité qu'à leur base, en crête dentelée sur leur bord interne, ayant les doigts perpendiculaires à leur axe et le mobile en faux; les autres pieds terminés par des ongles aplatis ovalaires, ou lames natatoires, comme ceux des deux derniers pieds des portunes, mais un peu arqués et pointus à leur extrémité; pieds de la dernière paire plus courts que les autres et insérés sur le dos. Carapace un peu déprimée et bombée d'un côté à l'autre, cunéiforme ou oblongue, tronquée et dentelée antérieurement; tronquée et rebordée postérieurement. Abdomen petit, composé de sept articles, jamais replié sous le corps, sans lames natatoires au bout, et garni de cils sur ses bords. Yeux rapprochés, inclinés et portés sur un pédoncule assez long. Première pièce sternale grande et figurant grossièrement une fleur de lys d'armoiries.

Ce genre composé jusqu'à ce jour de deux espèces qui vivent dans l'Océan indien, appartiendrait, selon M. Latreille (Dict. d'Hist. nat.), à la division qui renferme les corystes et les portunes, ou *platyonychus*. M. Leach ne l'avoit pas compris dans son tableau des genres de crustacés; et, pour l'y introduire suivant les principes de classification de cet auteur, nous avons été contraints à en former une subdivision particulière de la quatrième division de sa seconde section. Nous nous sommes appuyés, pour prendre cette détermination, sur ce que les naturalistes fixent à sept le nombre des articles de l'abdomen des ranines; mais comme ils ne disent pas si ce nombre existe dans les deux sexes, il est possible qu'ils n'aient encore observé que des femelles. Si l'on découvre que les mâles n'en ont que cinq, il deviendra alors nécessaire de rapporter ce genre à la première section.

On ne sait rien sur les habitudes des ranines. Rumphius dit seulement qu'elles viennent à terre, et qu'elles grimpent jusque sur les toits des maisons.

Aldrovande avoit décrit un fossile d'Italie que M. Ranzani et moi avons reconnu appartenir au genre des ranines.

RANINE DENTÉE : *Ranina serrata*, Lamck., Latr.; *Cancer raninus*, Linn.; Rumph, Amb. Rareit. Kam., tab. 7, fig. T, V. D'une assez grande taille; tête ovulaire en coin, aplati, tronqué et denticulé antérieurement; serres fortes et dentées.

RANINE DORSIPÈDE : *Ranina dorsipes*, Lamck., Latr., Rumph, tab. 10, fig. 3; *Cancer dorsipes*, Linn.; *Albunea dorsipes*, Fabr., Ent. Syst. Suppl., pag. 397; tête ovale-oblong, presque cylindrique, glabre, avec le bord antérieur pourvu de sept ou neuf dents.

V.^e DIVISION. *Aucune paire de pieds n'étant insérée sur le dos, la cinquième seulement terminée en nageoire* (1). (Section des NAGEURS, Latr.)

Genre XXXIII. ORITHYIE (*Orithyia*, Fabr., Latr.; *Cancer*, Herbst).

Antennes extérieures plus courtes que les intermédiaires. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs triangulaire, étroit, allongé et pointu au bout. Serres épaisses, égales, assez courtes; pieds des trois paires suivantes terminés par un article ou ongle, droit et pointu; ceux de la troisième et de la quatrième les plus longs de tous; pieds de la cinquième paire terminés par une lame natatoire, ovale et ciliée sur ses bords. Carapace presque ovoïde, rétrécie et largement tronquée en devant. Orbites très-grands. Yeux portés par un pédoncule assez long, grêle et cylindrique.

M. Latreille fait remarquer avec raison que ce genre qui tient des portunes par la forme de ses deux pieds postérieurs, se rapproche au contraire des dorippes par celle de son tête, et par le nombre des articles de l'abdomen, qui est de sept dans

(1) Cette division n'existe pas dans la méthode de M. Leach.

le mâle (seul sexe connu). Déterminé à suivre dans cet ouvrage, autant qu'il est possible, les principes de classification de M. Leach, j'ai dû en composer une division particulière de la seconde section.

ORITHYIE MAMILLAIRE : *Orithyia mamillaris*, Fabr.; *Cancer bimaculatus*, Herbst, tab. 18, fig. 101. Seule espèce connue de ce genre; habitant les mers de la Chine. Sa carapace longue de quinze lignes, et un peu moins large, est tuberculeuse à sa surface, triépineuse de chaque côté; son front très-avancé est à cinq dents; ses pinces sont aussi épineuses; son dos porte deux taches rougeâtres.

VI.^e DIVISION. Carapace triangulaire terminée en pointe antérieurement; antennes intermédiaires logées dans des fossettes creusées en dessous du rostre (1); pieds non relevés sur le dos; ceux des quatre dernières paires pourvus d'ongles simples. (Section des TRIANGULAIRES, Latr.)

SUBDIVISION I. Doigts des pinces inclinés en dedans.

Genre XXXIV. EURYNOME (*Eurynome*, Leach, Latr.; *Cancer*, Pennant).

Antennes extérieures insérées près des pédoncules oculaires et en dedans, terminées par une tige alongée, très-menue, en forme de soie. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs à peu près de forme carrée, échancré vers le milieu du côté interne. Serres des mâles trois fois plus longues que celles des femelles, c'est-à-dire doubles environ de la longueur du corps, linéaires, couvertes d'aspérités, ayant leurs articulations pliées en angle, et les doigts inclinés en dedans, aussi d'une manière angulaire sur l'axe de la main (comme les serres des parthenopes et des lambres); les autres pattes moyennes, décroissant successivement de grandeur depuis la

(1) Cette division est la cinquième dans la méthode de M. Leach.

seconde paire jusqu'à la cinquième. Abdomen des mâles étroit, allongé et un peu resserré dans le milieu; celui des femelles ovale. Carapace triangulaire, bosselée et remplie d'aspérités; terminée en avant par un rostre aplati et fourchu.

Ce genre ne diffère réellement de celui des lambres que par le nombre des tablettes de la queue des mâles, et par le mode d'insertion des antennes extérieures.

EURYNOME RUGUEUSE: *Eurynome aspera*, Leach, Malac. Brit., tab. 17; *Cancer asper*, Penn., Brit. Zool., vol. 4. Pattes et carapace très-rugueuses, couvertes d'aspérités et de granulations; deux tubercules répondant à la région stomacale: un à la région génitale; deux à la région cordiale, et trois aux régions branchiales et hépatique postérieure; quatre tubercules sur chaque bord latéral du têt; pattes bordées de poils. Des côtes d'Angleterre.

Genre XXXV. PARTHENOPE (*Parthenope*, Fabr., Latr., Leach; *Cancer*, Linn., Herbst; *Maia*, Latr.).

Antennes extérieures extrêmement courtes, ayant leurs deux premiers articles, surtout celui de la base, très-gros. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs tronqué et échancré vers l'extrémité de son côté interne. Serres inégales, très-grandes, ayant leurs articulations anguleuses et couvertes de tubercules, de rugosités et de pointes; terminées par des doigts courts, inclinés en dedans. Les autres pattes également rugueuses, médiocrement longues, et décroissant depuis la seconde jusqu'à la cinquième paire. Carapace rhomboïdale excessivement irrégulière en dessus, se prolongeant en un rostre entier en avant, et en angles assez aigus latéralement. Yeux gros, portés sur des pédoncules courts, et logés dans des fossettes latérales.

Ce genre se rapproche plus de celui des lambres et de celui des eurynomes, avec lesquels il a d'abord été réuni, que de tout autre; néanmoins la différence dans le nombre des articles de l'abdomen du mâle le distingue du premier; et il s'éloigne

sumi du second par son rostre qui est entier, par ses pinces qui sont inégales, et surtout par la brièveté de ses antennes extérieures.

PARTHENOPE HORRIBLE : *Parthenope horrida*, Fabr., Leach, Latr.; *Cancer longimanus spinosus*, Séba, Thes., 3, tab. 19, fig. 16-17; Rumph, Rareit. Kam., tab. 9, fig. 1; *Cancer horridus*, Linn. Cette espèce, qui reste seule dans le genre Parthenope, est grande. Son têt est très-irrégulier, mais présente trois gros tubercules rugueux dans son milieu, un quatrième en avant, et deux autres sur les côtés: entre ces tubercules sont des sillons larges et très-profonds, dont la surface est aussi rugueuse; les doigts des serres sont courts, épais et sans dentelures du côté interne. La couleur est grise roussâtre et terne. De l'Océan asiatique.

SUBDIVISION II. Doigts presque droits, non inclinés en dedans.

* Premier article des antennes externes, à peu près de la grosseur et de la longueur du second.

A. Pattes antérieures, ou serres, pas plus grosses que les autres pattes, ou de bien peu plus grosses.

Genre XXXVI. MAÏA (*Maia*, Lamck., Latr., Leach, Bosc; *Cancer*, Oliv., Scop., Herbst).

Antennes extérieures assez longues avec leurs deux premiers articles gros, cylindriques, à peu près égaux entre eux; insérées dans les fossettes oculaires. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs pas plus long que large, en forme de carré irrégulier, avec son bord intérieur échancré profondément. Serres pas plus grosses, ou de bien peu plus grosses que les autres pattes, avec leur main et leur carpe alongés; pattes des quatre paires suivantes assez longues, et décroissant successivement depuis la seconde jusqu'à la cinquième, terminées

par un ongle conique, mousse. Carapace bombée, ovale, presque triangulaire, médiocrement développée de chaque côté postérieurement, ayant toute sa surface couverte d'épines, dont les plus grandes se trouvent en avant du front, derrière les fossettes orbitaires, et le long des bords latéro-antérieurs. Yeux portés sur de courts pédoncules, et placés dans des fossettes transverses obliques, dont la direction est tout-à-fait latérale.

Les maïas généralement connus sous le nom de *crabes-araignées*, sont le type d'une famille très-naturelle, que M. Latreille nomme celle des crustacés brachyures triangulaires. Linnæus les réunissoit aux autres crustacés décapodes sous le nom de *cancer*. Fabricius les partageoit en deux genres, *Inachus* et *Parthenope*. M. de Lamarck et M. Bosc, réunissant ces deux coupes, en avoient composé le genre *Maia*. M. Latreille ensuite retira de ces maïas les espèces dont il a formé les genres *Lithode* et *Macrope* ou *Macropodie*. Plus tard M. Leach, examinant avec détail tous les caractères de ces crustacés, a trouvé dans le nombre des articles de l'abdomen, dans les proportions et les formes des pattes, dans la forme des orbites, des différences suffisantes pour diviser le grand genre *Maia* en vingt-deux genres dont les noms suivent: *Lambrus*, *Eurynome*, *Maia*, *Pisa* et *Blastus*; *Lissa*, *Mithrax*, *Hyas*, *Camposia*, *Micippa*, *Inachus*, *Charineus*, *Naxia*, *Stenocionops*, *Macropodia*, *Achæus*, *Leptopodia*, *Egeria*, *Doclea*, *Lithodes*, *Libinia*, *Pactolus* et *Hymenosoma*. M. de Lamarck récemment a nommé *Leptopus* un genre qui correspond aux *Doclea* de M. Leach, et *Stenorhynchus* un second qui se rapporte aux genres *Macropodia* et *Leptopodia*. Enfin M. Latreille a réuni aux maïas de M. Leach ses genres *Libinia*, *Lissa*, *Hyas*, *Egeria*, *Doclea*, etc., et tout nouvellement il vient d'adopter son genre *Hymenosoma*.

Les maïas, dont quelques espèces acquièrent une taille assez considérable, vivent sur les bords de la mer dans les lieux peu profonds, et où le fond est rocailleux ou vaseux.

Ils se cachent dans les fucus et autres plantes marines, surtout à l'époque où ils changent de têt, et lorsqu'ils déposent leurs œufs qui sont en très-grand nombre.

MAIA SQUINADO: *Maia squinado*, Lamck., Bosc, Latr., Leach, Malac. Brit., tab. 18; *Cancer squinado*, Herbst, tab. 56 et tab. 14, fig. 84, 85; *Cancer maia*, Scopol.; *Cancer spinosus*, Oliv. Longueur, quatre pouces; plus grande largeur, trois pouces. Carapace toute couverte de tubercules velus dont les plus forts se trouvent au centre des régions, qui sont assez nettement distingués; deux longues épines un peu déprimées, divergentes en avant du front; une pointe assez courte placée au milieu du dessous de celui-ci et excavée en avant; une grande pointe au-dessus de chaque orbite; cinq pointes fortes de chaque côté de la carapace, et une sixième au-dessous de l'orbite. Ce crustacé dont les anciens avoient fait un attribut de Diane d'Éphèse, étoit considéré par eux comme doué d'une grande sagesse, et comme sensible aux charmes de la musique. Il est très-commun dans la Méditerranée et dans l'Océan.

B. Serres sensiblement plus grosses que les autres pattes; égales entre elles.

Genre XXXVII. **PISA** (*Pisa*, Leach; *Cancer*, Pennant, Herbst, Montag.; *Inachus*, Fabr.; *Maia*, Latr., Bosc; *Blastus*, Leach; *Aretopsis*, Lamck.).

Antennes extérieures couvertes de poils terminés en massue, ayant leur premier article plus long que le second. Serres assez longues, à mains médiocrement renflées; carpes peu allongés. Carapace velue, triangulaire, plus allongée que celle des maïas, également tuberculeuse et dentée antérieurement et latéralement, ayant quelquefois ses côtés postérieurs prolongés en angles. Ongles des quatre dernières paires de pieds denticulés du côté interne, et nus au bout, tous les autres caractères étant communs à ce genre et aux maïas.

Quelques espèces ont le têt très-velu et dilaté en arrière de chaque côté, en un angle très-prononcé, ce qui lui donne une forme tout-à-fait triangulaire. Elles forment le genre *Pisa*, proprement dit, de M. Leach.

PISA DE GIBBS : *Pisa Gibbsii*, Leach, Trans. Linn.; Mal. Brit., tab. 19; *Pisa biaculeata*, ejusd., Encycl. Edinb.; *Cancer biaculeatus*, Montagu. Front terminé par deux grandes épines inclinées en bas, rugueuses, et écartées l'une de l'autre à leur pointe; carapace bosselée, avec une grande épine derrière chaque orbite; bras et cuisses inermes. Des côtes d'Angleterre. M. Latreille remarque que son *maia armata* ou *maia cornu* de Bosc, Herbst, Cancr., tab. 16, fig. 92, est très-voisin de cette espèce, s'il ne s'y rapporte pas.

PISA NODIPÈDE : *Pisa nodipes*, Leach, Zool. Misc., tom. 2, tab. 78. Même forme générale que la précédente, mais moins velue; les deux pointes du rostre horizontales; régions de la carapace fortement indiquées par des rainures profondes; bras, carpes et cuisses vers leur extrémité tibiale, portant des nodosités nombreuses. Patrie inconnue.

D'autres ont la carapace moins velue, épineuse sur les côtés, mais non prolongée en angles postérieurs et latéraux. Elles forment le genre *Blastus*, que M. Leach lui-même a cru devoir supprimer dans son ouvrage sur les malacostracés de la Grande-Bretagne.

PISA TÉTRAODON : *Pisa tetraodon*, Leach, Mal. Brit., tab. 20; *Cancer tetraodon*, Penn.; *Maia tetraodon*, Bosc; *Blastus tetraodon*, Leach, Encycl. Edinb. Sa forme est généralement celle du *maia squinado*. Les pinces du mâle, beaucoup plus fortes que celles de la femelle, sont au moins aussi longues que le corps; les deux pointes divariquées du front sont moins longues que dans les deux espèces précédentes; chaque côté de la carapace a six épines dont quatre grandes et deux petites. On trouve ce crustacé sur les côtes d'Angleterre.

* Premier article des antennes extérieures plus long, et quelquefois plus gros que le second.

Genre XXXVIII. LISSA (*Lissa*, Leach; *Cancer*, Herbst; *Inachus*, Fabr.; *Maia*, Latr., Bosc).

Antennes extérieures ayant leur premier article cylindrique, plus gros et beaucoup plus long que le second: quelques poils en massue sur ces antennes. Serres beaucoup plus grosses et un peu plus longues que les autres pattes qui sont toutes noduleuses, ainsi que les bras, et qui diminuent progressivement de grandeur depuis la seconde paire jusqu'à la cinquième; ongles inermes, lisses au bout. Carapace fortement noduleuse, sans épines, avec le front avancé et échancré au bout. Yeux portés sur des pédoncules courts; orbites ayant une fissure en dessous et en arrière.

LISSA COUTREUSE: *Lissa chiragra*, Leach, Misc. Zool., tom. 2, tab. 83; *Cancer chiragra*, Herbst, tab 17, fig. 96; *Inachus chiragra*, Fabr.; *Maia chiragra*, Bosc, Latr. Longue d'un pouce neuf lignes; large d'un pouce deux lignes; front médiocrement avancé, échancré dans son milieu avec les deux angles relevés en dessus; carapace et pieds noduleux à l'exception des mains qui sont lisses. De la Méditerranée.

Genre XXXIX. HYADE (*Hyas*, Leach; *Cancer*, Herbst, *Maia*, Bosc, Latr.; *Inachus*, Fabr.).

Antennes extérieures ayant leur premier article plus grand que le second, comprimé et dilaté extérieurement. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs court, un peu dilaté en dehors, échancré à son extrémité et du côté interne. Pinces beaucoup plus grosses, mais plus courtes que les autres pattes, dont la longueur n'a pas le double de celle du corps; toutes ces pattes à articles presque cylindriques, inermes et terminées par un ongle long, conique et arqué. Carapace allongée, subtrian-

gulaire, arrondie postérieurement, tuberculeuse à sa surface, avec ses côtés avancés en pointe derrière les yeux. Front terminé par deux pointes déprimées, rapprochées l'une de l'autre. Yeux portés sur des pédoncules courts et n'étant pas d'un diamètre plus grand que ceux-ci; orbites ouverts un peu en avant, ayant une fissure à leur bord supérieur et postérieur.

HYADE ARAIGNÉE : *Hyas araneus*, Leach, Mal. Brit., tab. 21, A.; *Cancer araneus*, Linn.; *Cancer bufo*, Herbst, Cancr., tab. 17, fig. 59; *Inachus araneus*, Fabr.; *Maia bufo*, Bosc; *Maia aranea*, Latr. Partie antérieure de la carapace avancée en pointe et terminée par deux épines qui convergent à leur extrémité; sa partie supérieure et postérieure couverte de petits tubercules dont on retrouve quelques uns sur le bras et sur le carpe; longueur totale, trois pouces quatre lignes; largeur, deux pouces six lignes. De l'Océan.

HYADE CONTRACTÉE; *Hyas coarctata*, Leach, Mal. Brit., tab. 21, B. Trois fois plus petite que la précédente; son têt est beaucoup plus large derrière les yeux, et échancré de chaque côté dans son milieu; son front a deux épines assez larges et courtes, à peu près parallèles entre elles; les pinces sont assez grêles. Des côtes de la Manche (1).

Genre XL. MICIPPE (*Micippa*, Leach; *Cancer*, Linn., Herbst).

Antennes extérieures velues, insérées en dehors des fossettes oculaires, ayant leur premier article plus long et plus gros que le second, mais cylindrique comme lui et non comprimé ou dilaté. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs presque triangulaire, échancré à son extrémité et en dedans. Serres médiocres, plus courtes que les autres pattes,

(1) M. Leach, sous le nom de CAMPOSIA, et M. Latreille, sous celui de HELMUS, ont fondé deux genres distincts voisins du genre *Hyas*, dont les descriptions sont encore inédites.

inermes, à carpe court; mains allongées, à doigts minces et peu courbés: les pattes proprement dites décroissant successivement de grandeur depuis la seconde paire, qui n'est qu'une fois et demie aussi longue que le corps jusqu'à la dernière; ongles longs, grêles et courbés. Carapace granuleuse et épineuse, médiocrement dilatée postérieurement, comme tronquée en avant, avec ses côtés peu obliques et garnis d'épines. Yeux portés sur des pédoncules assez longs, un peu arqués, et n'étant pas plus gros que ceux-ci; bord antérieur des orbites muni d'une grande pointe, le postérieur coupé par une fissure profonde.

La position des antennes hors des orbites et le peu de développement des serres sont les caractères principaux, pour distinguer les micippes des autres genres dépendans du grand genre *Maia* de MM. Latreille et Bosc, que je viens de décrire.

MICIPPE A CRÊTE : *Micippa cristata*, Leach, Misc. Zool., tom. 2, tab. 128; *Cancer cristatus*, Linn.; *Maia cristata*, Lamck. Carapace épineuse sur les orbites et les côtés, et portant au milieu d'une foule de petites pointes, sur le dos, quelques épines plus grandes, distribuées sur les diverses régions, à peu près dans cet ordre, en les comptant d'avant en arrière 2, 3, 1, 4 et 6. Patrie inconnue.

MICIPPE PHILYRE : *Micippa philyra*, Leach; *Cancer philyra*, Herbst, tab. 58, fig. 4; *Maia philyra*, Lamck. Bords latéraux de la carapace irrégulièrement épineux; rostre avancé en pointe, échancré, armé de chaque côté d'une épine recourbée; mains glabres. De la mer des Indes; sur les rivages de l'Île-de-France.

Genre XLI. MITHRAX (*Mithrax*, Leach, Latr.; *Cancer*, Herbst; *Trachonites*, Latr.).

Antennes extérieures placées près du canthus interne des yeux, très-courtes, terminées par une tige conique, ou en alène, guère plus longue que leur pédoncule dont le premier article est un peu plus gros, mais plus court que le second.

Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs presque carré avec l'angle interne supérieur échancré. Serres grandes, mais moins que celles des lambres et des eurynomes, dirigées en avant et ne formant pas d'angle avec l'axe longitudinal du corps; terminées par des pinces plus ou moins ovales, dont les doigts ne s'inclinent pas brusquement comme ceux des mêmes eurynomes et lambres. Carapace à rostre bifide, tantôt courte, renflée sur les côtés, très-inégaie et épineuse; tantôt oblongue et médiocrement inégaie. Yeux gros, portés sur un court pédoncule, et entièrement renfermés dans une cavité cylindrique.

M. Latreille admet ce genre fondé par M. Leach, et il le trouve rapproché des parthenopes, ainsi que des lambres et des eurynomes; par les caractères que donnent la forme du corps, la disposition des yeux, les dimensions des serres, etc.; mais il remarque néanmoins des différences dans ces diverses parties qui lui semblent assez importantes, pour permettre de distinguer génériquement les mithrax.

MITHRAX BORDS-ÉPINEUX; *Mithrax spinicinctus*, Latr. Têt court, bombé, à bords épineux; les deux pointes du front courtes, cylindriques, mousses; une forte pointe au bord interne de chaque orbite: sept tubercules épineux sur la région stomacale, disposés sur deux lignes transverses, 2 et 5; région génitale bien distincte; huit petits tubercules épineux sur chacune des régions branchiales qui ont sur leur bord une forte épine bifurquée; pattes rugueuses et épineuses, à l'exception de la main et du carpe, qui sont lisses. Du Brésil.

MITHRAX LUNULÉ; *Mithrax lunulatus*, Latr. Plus petit que le précédent; têt oblong-alongé, terminé par deux pointes très-aplaties et mousses, ayant le dessus sans tubercules et les côtés pourvus de quatre dents, dont la seconde est la plus grande. De la Nouvelle-Hollande.

MITHRAX DICHOTOME: *Mithrax dichotomus*, Latr.; *Maia condyliata*, Risso. Têt ovale oblong, granuleux, sans épines en dessus,

à cinq ou six dents latérales, et terminé en avant par deux épines qui sont elles-mêmes divisées chacune en deux pointes.

De la Méditerranée.

M. Latreille rapporte encore à ce genre les *Cancer spinipes*, Herbst, Cancr., tab. 17, fig. 94; *C. condyliatus*, Herbst, tab. 18, fig. 99; *C. hispidus*, tab. 18, fig. 100, et *C. aculeatus*, tab. 19, fig. 104. Tous des Indes orientales.

III. SECTION. *Abdomen composé de six articles dans les deux sexes; les deux pieds antérieurs didactyles.* (Section des TRIANGULAIRES de M. Latreille.)

VII. DIVISION. *Pieds des seconde, troisième, quatrième et cinquième paires, simples, grêles et semblables entre eux. Carapace triangulaire, terminée en avant par un rostre. Antennes intermédiaires logées dans des fossettes du dessous du chaperon* (1).

SUBDIVISION I. *Yeux rétractiles.*

Genre XLII. INACHUS (*Inachus*, Fabr., Latr., Leach; *Cancer*, Linn., Penn., Herbst; *Maia*, Bosc, Latr., Lamck.).

Antennes extérieures distantes, cinq fois plus courtes que le corps, sétacées, insérées entre les yeux et le rostre, ayant leurs trois premiers articles plus gros que les suivants. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs aussi long que large, tronqué obliquement vers son extrémité supérieure et interne. Serres fortes, courbes, plus longues que le corps dans les mâles, et un peu plus courtes dans les femelles; les autres pattes très-longues, filiformes, décroissant graduellement depuis la seconde jusqu'à la cinquième paire. Carapace triangulaire, terminée en avant par un rostre bifide médiocrement prolongé, renflée postérieurement surtout sur les côtés, ayant sa surface

(1) Cette division est la sixième dans la méthode de M. Leach.

marquée de saillies principales qui répondent aux régions viscérales, et plus ou moins rugueuse ou épineuse. Yeux latéraux, saillans, portés sur des pédoncules peu longs, courbes et rétrécis dans leur milieu.

Ce genre, d'abord très-nombreux en espèces, a été subdivisé en plusieurs autres dont nous avons indiqué les noms en décrivant le genre *Maia*. Il ne comprend plus, selon M. Leach, qu'une assez petite quantité de crustacés réellement très-voisins de ceux qu'on en a séparés.

INACHUS SCORPION : *Inachus scorpio*, Latr.; *Cancer scorpio*, Linn., Herbst; *Inachus scorpio*, Fabr.; *Inachus dorsettenis*, Leach, Malac. Brit., tab. 22. Rostre assez court, échancré; chaperon muni d'une épine en dessous; quatre petits tubercules égaux, rangés en travers sur la région stomacale; trois épines placées plus loin, dont la dorsale est la plus grande; trois autres épines plus fortes encore, aiguës, disposées, une sur chaque région branchiale, et la troisième sur la région cordiale. Le mâle a un pouce de long, et ses pattes de la seconde paire en ont trois. De l'Océan et de la Méditerranée.

INACHUS DORYNQUE : *Inachus dorynchus*, Leach, Mal. Brit., tab. 22, fig. 7, 8; *Cancer phalangium*, Fabr. Rostre très-avancé, aplati, en forme de fer de lance, et fendu dans son milieu à sa pointe; région stomacale ayant deux épines en avant; région génitale portant une épine plus forte; trois tubercules rapprochés sur la cordiale; deux à distance, l'un en avant, l'autre en arrière sur chaque région des branchies; deux tubercules peu apparens, distans entre eux, près du bord postérieur de la carapace; proportions des pattes semblables à celles de l'espèce précédente. Ce crustacé vit sur nos côtes au milieu des varecs.

INACHUS LEPTORYNQUE : *Inachus leptorynchus*, Leach, Malac. Brit., tab. 22, B. Bras et mains très-longs et très-grêles dans les deux sexes; rostre court, échancré à sa pointe; une épine latérale derrière chaque orbite; deux légers tubercules, l'un à droite et l'autre à gauche, sur la région stomacale; une

pointe sur chacune des régions génitale et cordiale, et deux sur le milieu des branchiales, dont la postérieure est la plus forte; longueur du corps, un pouce trois lignes; des serres du mâle, trois pouces, et des pieds de la première paire, au moins quatre pouces. Des côtes du Devonshire et de Cornouailles (1).

SUBDIVISION II. Yeux non rétractiles.

Genre XLIII. ACHÉE (*Achæus*, Leach).

Antennes extérieures écartées, sétacées, velues, ayant leurs deux premiers articles plus gros que les autres, et égaux entre eux; insérées en avant des yeux sur les côtés du rostre. Second article des pieds-mâchoires extérieurs très-large, profondément échancré à son extrémité pour recevoir le troisième qui est étroit à sa base, et s'élargit insensiblement jusqu'à son bout, où il est tronqué obliquement. Serres petites, assez épaisses et courbées en dedans; les autres paires de pattes assez longues et grêles; la première terminée par un ongle droit, étant la plus grande de toutes; la seconde ayant un ongle un peu arqué, et les deux dernières pourvues d'un grand ongle crochu. Carapace courte, presque globuleuse, avec ses diverses régions bombées, rétrécie de chaque côté derrière la région stomacale, terminée antérieurement par un petit rostre bifurqué. Yeux écartés, moyens, portés

(1) M. Leach, dans ses travaux inédits, a formé plusieurs genres voisins de celui des *Inachus*, sous les noms de *CHARINEUS*, de *NAXIA*, de *STENOCLIONOPS*, etc. Ce dernier comprend le maïa taureau, *maïa laurus*, de M. de Lamarck, qu'on soupçonne se trouver dans la Méditerranée. Il a la carapace ovale, bordée d'épines sur son contour, inégale et presque mutique en dessus. Son front est pourvu de deux fortes épines; ses deux pattes antérieures sont grandes, à troisième article hérissé de tubercules, à main longue, assez étroite, en] partie tuberculeuse, et dont les doigts sont courts et un peu arqués. M. Latreille lui rapporte le *cancer corundo* d'Herbst.];

sur des pédoncules assez longs et droits, pourvus chacun d'un tubercule dans son milieu. Abdomen de la femelle large, ovale, presque caréné sur sa ligne médiane.

ACHÉE DE CRANCH; *Achaus Cranchii*, Leach, Malac. Brit., tab. 22, fig. C. Deux lignes élevées longitudinales dans l'espace qui sépare les yeux; régions génitale et cordiale formant, au milieu de la carapace, deux gros tubercules situés l'un devant l'autre; longueur totale, huit lignes. Des côtes d'Angleterre.

Genre XLIV. MACROPODIE (*Macropodia*, Leach, Latr.; *Macropus*, Latr.; *Inachus*, Fabr.; *Maia*, Bosc; *Cancer*, Penn., Herbst; *Stenorynchus*, Lamck.).

Antennes extérieures distantes, ayant la moitié de la longueur du corps, sétacées, insérées en avant des yeux sur les côtés du rostre; leur second article étant trois fois plus long que le premier. Pieds-mâchoires extérieurs ayant leur second article étroit à la base, dilaté à l'extrémité du côté interne, et le troisième ovalaire, allongé et beaucoup plus étroit. Serres égales, grandes, à main allongée et comprimée, avec le carpe de moitié moins long; celles des mâles deux fois aussi longues que le corps; les autres pattes grandes, grêles et filiformes, celles de la seconde paire ayant trois fois la longueur de l'animal. Carapace triangulaire, avec ses régions branchiales tout-à-fait postérieures et bombées, diminuant graduellement de largeur en avant jusqu'à l'extrémité d'un rostre assez long, qui est fendu dans son milieu. Yeux écartés, subréniformes, beaucoup plus gros que leur pédoncule, non susceptibles d'être retirés dans les orbites.

MACROPODIE TENUIROSTRE: *Macropodia tenuirostris*, Leach, Malac. Britann., tab. 23, fig. 1-5; *Leptopodia tenuirostris*, ejusd., Edinb. Enc. Rostre très-long et mince; antennes un peu plus longues que ce rostre; trois tubercules ou pointes disposés en triangle, 2, 1, sur la région stomacale; une

pointe sur la cordiale, deux sur les branchiales; bords latéraux du têt présentant quelques aspérités; face interne des bras couverte de petites épines. Des côtes d'Angleterre.

MACROPODIE FAUCHEUR: *Macropodia phalangium*, Leach, Malac. Brit., tab. 23, fig. 6; *Cancer phalangium*, Penn.; *Macropus longirostris*, Latr., Gen. Crust.; *Maia phalangium*, Bosc; *Leptopodia phalangium*; Leach, Edinb. Encycl. Rostre beaucoup plus court, mais de même forme que celui de l'espèce précédente; antennes le dépassant des trois quarts de leur longueur; tubercules de la carapace disposés comme dans la macropodie tenuirostre; face interne des bras presque scabreuse, velue. Des côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Genre XLV. LEPTOPODIE (*Leptopodia*, Leach; *Inachus*, Fabr.; *Maia*, Bosc, Latr., Lamck.; *Cancer*, Herbst; *Stenorhynchus*, Lamck.).

Antennes extérieures courtes. Rostre très-prolongé et grêle, non fendu. Serres grêles, linéaires, ayant surtout les mains et les bras très-allongés; les autres pattes encore plus minces, diminuant successivement de longueur depuis la seconde jusqu'à la cinquième paire. Carapace moins bombée postérieurement, moins rugueuse, et à régions moins distinctes que celle des macropodies.

Ce genre ne diffère principalement du précédent que par le rostre qui est entier, au lieu de présenter une fissure dans son milieu.

LEPTOPODIE SAGITTAIRE: *Leptopodia sagittaria*, Leach, Zool. Misc., tom. 2, tab. 67; *Inachus sagittarius*, Fabr.; *Cancer sagittarius*, Herbst, Cancr.; *Macropus sagittarius*, Latr., Gen. Crust.; *Maia sagittaria*, Leach, Edin. Enc.; *Maia sagittis*, Bosc. Longueur totale, un pouce et demi; jusqu'aux yeux, neuf lignes; des pattes de la seconde paire, quatre pouces. Mains

finement granuleuses; côtés du rostre et face antérieure des cuisses garnis de petites épines assez écartées entre elles. Du golfe du Mexique.

Genre XLVI. *Ecéaire* (*Egeria*, Leach; *Cancer*, Herbst; *Maia*, Latr.).

Antennes extérieures courtes, insérées sur les côtés du rostre, ayant leur second article beaucoup plus court que le premier. Pieds-mâchoires extérieurs ayant leur troisième article droit sur son bord interne, et terminé par une pointe. Serres minces, linéaires, doubles du corps en longueur chez les mâles, à peu près égales dans les femelles, beaucoup plus courtes dans les deux sexes que les autres pattes qui sont très-grêles, celles de la seconde paire ayant cinq fois la longueur du corps. Carapace triangulaire, bosselée et épineuse, terminée par un rostre assez court, bifide, à pointes divergentes. Yeux beaucoup plus gros que leur pédoncule. Orbites ayant une double fissure à leur bord supérieur.

Ce genre, établi assez légèrement par M. Leach, a les plus grands rapports avec ceux que nous venons de décrire. Si le nombre des articles de l'abdomen des espèces qu'il renferme étoit de sept, il se rapprocheroit surtout des maia, des pisa, des mithrax et des micippa, par la forme du corps; mais il en différencieroit beaucoup par la minceur et la longueur disproportionnée de ses pieds. Si ce nombre étoit de six, comme il y a lieu de le croire, quoique MM. Latreille et Leach ne le disent pas positivement, il auroit surtout des rapports avec les genres à longs pieds, comme les macropodies, les leptopodies et les doclées; mais il n'a pas le rostre long, grêle et fendu, ainsi que les serres longues et plus grosses que les pattes, qui caractérisent les premiers; il ne présente pas le rostre très-long, très-grêle et entier, ainsi que les serres très-allongées et linéaires des seconds; enfin, il n'a pas le corps globuleux, et les serres très-courtes et minces des derniers. Il ne s'éloigne même des inachus que par

ses serres, proportionnellement plus courtes et moins épaisses que celles de ces crustacés, par ses autres pieds relativement plus longs que les leurs, par ses antennes, dont les deux premiers articles de la base, et non les trois, sont plus gros que les autres, et par la double fissure du fond des orbites en dessus.

EGÉRIE DE L'INDE : *Egeria indica*, Leach, Zool. Misc., tom. 2, tab. 73; *Cancer*, Herbst, tab. 16, fig. 93. Sa grosseur, la forme générale de son corps et l'allongement de ses pattes lui donnent la plus grande ressemblance avec l'*inachus scorpion*; mais, outre les caractères génériques différentiels que nous venons d'apprécier, elle s'en éloigne encore en ce que son rostre, plus large, est plus profondément incisé dans son milieu, et que les pointes qui garnissent les régions relevées et distinctes de la carapace en dessus, sont disposées dans cet ordre : 3, 2, 1 et 1. Une pointe post-oculaire assez longue, aiguë, est dirigée en avant; les bras sont assez courts, grêles et lisses; il n'y a point de poils visibles sur la carapace et sur les pieds. Des mers de l'Inde.

Genre XLVII. DOCLÉE (*Doclea*, Leach; *Maia*, Latr.).

Antennes extérieures insérées sur les côtés du rostre; leur second article étant beaucoup plus court que le premier. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs profondément échancré vers l'extrémité de son côté intérieur. Serres (de la femelle) de la longueur du corps, moins épaisses que les autres pattes, ayant la main allongée, et les doigts minces et arqués tous les deux dans le même sens; pieds des quatre dernières paires proportionnellement moins longs et moins grêles que ceux des crustacés des trois genres précédens, cylindriques, non épineux, et terminés par un grand ongle légèrement arqué. Carapace velue, un peu épineuse latéralement, de forme presque globuleuse, terminée en avant par un rostre très-court, bifide.

Yeux médiocrement gros, mais d'un diamètre plus grand que celui de leur pédoncule. Orbites ayant, en dessus et en dessous, à leur bord postérieur, une seule fissure.

La forme arrondie de la carapace des doclées, la brièveté de leur rostre et la proportion des pattes, rapprochent un peu ces crustacés des leucosies proprement dites; mais le nombre des articles de l'abdomen les en sépare assez nettement.

DOCLÉE DE RISSO; *Doclea Rissonii*, Leach, Zool. Misc., tom. 2, tab. 74. Une pointe derrière chaque orbite; deux autres, à distances égales de celles-ci, sur les côtés antérieurs de la carapace; une pointe peu élevée sur chaque région branchiale; pattes cylindriques, avec le cinquième article de celles de la seconde et de la troisième paires un peu renflé, au bout; carapace et pieds bruns, couverts d'un duvet très-fin; une petite pointe tout-à-fait en arrière du têt. Longueur, un pouce trois lignes; celle des serres de la femelle, un pouce deux lignes; des pattes de la seconde paire, quatre pouces. Patrie inconnue.

Genre XLVIII. **LEPTOPUS** (*Leptopus*, Lamck.; *Cancer*, Linn., *Inachus*, Fabr.; *Maia*, Latr.).

Antennes courtes. Serres très-grêles et fort longues, mais beaucoup moins que les autres pattes, qui le sont encore plus proportionnellement que celles des macropodies, des leptopodies et des égéries. Carapace arrondie, trigonoïde, à rostre nul ou très-court, non bifide. Yeux globuleux, non éloignés de la bouche. Nombre des articles de l'abdomen non indiqué.

M. Latreille, dans son article *Maia* (Nouv. Dict.), avoit dit que les *inachus longipes* et *spinifer* de Fabricius lui paroissoient devoir former une division intermédiaire entre les égéries et les doclées. M. Lamarck, adoptant l'opinion de M. Latreille, a créé le genre Léptope pour placer ces crustacés. Par la forme du corps, ce genre se rapporte surtout aux doclées; mais par la

longueur de ses pattes, il se rapproche des égéries. La longueur et l'extrême minceur de ses serres, et l'intégrité de son petit rostre, lui fournissent d'ailleurs des caractères qui lui sont propres.

Ne sachant de quel nombre d'articles se compose l'abdomen dans les deux sexes, ce n'est qu'avec doute que je place ce genre dans la division qui comprend les crustacés brachyures à six articles. Je m'y suis déterminé principalement d'après l'ensemble des autres caractères.

LEPTOPE LONGIPEDS: *Leptopus longipes*, Lamck., An. sans vert., tom. 5, pag. 235; *Cancer longipes*, Linn.; *Inachus longipes*, Fabr., Suppl.; Rumph, Amb. Rareit., tab. 8, fig. 4. Carapace globuleuse, recouverte de tubercules épais; pattes et serres si longues et si minces, que l'animal a le port d'un faucheur. De l'Océan indien.

VIII.^e DIVISION. *Pieds des seconde, troisième et quatrième paires simples et semblables entre eux; ceux de la cinquième paire sans usage, très-petits, non terminés par un ongle comme les précédens. Carapace triangulaire, tuberculeuse et épineuse, terminée en avant par un rostre. Abdomen membraneux, sans division d'articles bien distincte* (1).

Genre XLIX. LITHODE (*Lithodes*, Latr., Leach, Lamck.; *Maia*, Bosc; *Inachus*, Fabr.; *Cancer*, Linn.).

Antennes extérieures ayant à peu près la moitié de la longueur du corps, sétacées, avec leurs deux premiers articles plus longs que les autres, insérées sous les yeux et en dehors; les intermédiaires avancées, assez longues, divisées en deux soies comprimées, multiarticulées. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs petit, court et carré, dilaté et denticulé intérieurement. Serres assez courtes et grosses, cylindriques,

(1) Cette division est la septième dans la méthode de M. Leach.

inégales, droites, épineuses, ayant leur carpe assez long et dans la direction de la main, dont les doigts sont courts, épais, et un peu inclinés en dedans. Pieds des trois paires suivantes plus longs, robustes, épineux, ceux de la troisième étant les plus grands; pieds de la cinquième paire quatre fois plus courts et dix fois moins épais que ceux de la quatrième, non épineux, adactyles, inutiles au mouvement. Carapace triangulaire très-épineuse, renflée postérieurement de chaque côté, par le grand développement des régions branchiales, terminée en avant par un rostre bifurqué, garnie de fortes pointes sur ses côtés. Yeux gros, rapprochés, portés sur de courts pédoncules. Abdomen membraneux, avec des plaques crustacées disposées sur ses bords, dont le nombre peut faire supposer qu'elles sont les rudimens de six articles.

LITHODE ARCTIQUE : *Lithodes arctica*, Latr.; *Lithodes maia*, Leach, Mal. Brit., tab. 24; *Cancer maia*, Linn.; Herbst, tab. 15, fig. 87; *Cancer horridus*, Penn.; *Inachus maia*, Fabr.; *Maia araignée*, Latr., Hist. nat. des crust. et des insect., tom. 6, pag. 91; *Crabe épineux*, Ascan., Icon. rar. nat., tab. 40. Terminaison du rostre grêle et bifurquée au bout, épineuse à la base; bords des doigts des serres garnis de fascicules de poils; base de l'abdomen épineuse. Longueur du têt, quatre pouces; largeur, trois pouces et demi; longueur de la plus grande serre, quatre pouces et demi; d'une patte de la troisième paire, sept pouces six lignes. Des mers du nord de l'Europe.

IV.^e SECTION. *Abdomen composé de cinq articles dans les mâles et de six dans les femelles; les pieds de la première paire didactyles.* (Section des TRIANGULAIRES, Latr.) (1)

Genre L. LIBINIE (*Libinia*, Leach; *Maia*, Latr.).

Antennes extérieures courtes, c'est-à-dire de la longueur du

(1) M. Leach n'a pas formé cette section dans sa méthode. Elle est créée par nous, d'après ses principes de classification.

rostre, avec les deux premiers articles plus grands que les autres, surtout celui de la base. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs brusquement et profondément échancré vers son extrémité et sur son bord interne. Serres un peu plus courtes que les autres pattes et aussi grosses qu'elles, terminées par une main allongée, peu renflée; dont le carpe est court; les autres pieds assez épais, unis et médiocrement longs. Carapace ovoïde, ayant ses bords antérieurs dentés; terminée en avant par un rostre peu prolongé, bifide. Yeux gros, placés sur de courts pédoncules, et logés dans des cavités orbitaires dont les bords supérieur et inférieur ne présentent point de fissures en arrière.

M. Leach, en créant ce genre, n'a pas fait connaître le nombre des articles de l'abdomen dans les deux sexes; mais M. Latreille, en lui rapportant une espèce de la Méditerranée, a reconnu que ce nombre étoit, dans celle-ci, de cinq pour le mâle et de six pour la femelle. Cette espèce deviendra pour nous le type du genre, et nous n'y placerons que subsidiairement, à cause du silence de M. Leach sur le nombre des articles abdominaux, celle qui a été décrite par ce naturaliste, quoique l'ensemble de ses caractères l'y rapporte.

Au surplus, M. Latreille, ne tenant compte du nombre des articles de l'abdomen pour distinguer les genres, range la libinie qu'il fait connaître d'après M. Risso, avec les *maia*, et dans la division de ce genre qui comprend les espèces dont la longueur de la seconde paire de pieds ne surpasse pas celle du corps, dont les yeux sont très-courts, et dont l'abdomen de l'un des sexes a six articles au plus.

LIBINIE LUNULÉE : *Libinia lunulata*, Nob.; *Maia lunulata*, Latr.; Risso, Crust., pag. 49, tab. 1, fig. 4. Front terminé par deux pointes très-courtes disposées en croissant; tête ovale, presque carré et glabre, de couleur jaunâtre, ayant chacun de ses bords latéraux muni de trois épines, entourées de faisceaux de poils. Longueur, six lignes; largeur, cinq lignes et demie.

Elle se trouve, à Nice, au milieu des fucus du rivage. Sa femelle pond de petits œufs jaunâtres, au printemps.

LIBINIE ÉCHANCRÉE; *Libinia emarginata*, Leach, Zool. Misc., tom. 2, pag. 108. Longue et large de deux pouces et demi; carapace parsemée en dessus de pointes médiocrement fortes, et garnie sur chacun de ses bords antérieurs de six épines plus saillantes; rostre peu avancé, tronqué et échancré au bout; pieds sans épines; les mains pas plus grosses que les bras ou les carpes, allongées, à doigts médiocres, tous les deux un peu arqués en dedans. Patrie inconnue.

V.^e SECTION. *Abdomen composé de cinq articles dans la femelle, et de . . . ? dans le mâle; les deux pieds antérieurs dépourvus de pinces; les quatre postérieurs didactyles.* (Section des TRIANGULAIRES, Latr.) (1)

GENRE LI. PACTOLE (*Pactolus*, Leach; *Inachus*? Fabr.).

Antennes extérieures ayant leur premier article long et cylindrique. Pieds médiocrement longs et assez épais; les deux antérieurs plus courts que les autres, non terminés par une main, mais pourvus d'un simple ongle crochu; ceux de la seconde paire semblables; pieds de la troisième paire . . . ? ceux de la quatrième et de la cinquième paires didactyles. Carapace triangulaire, allongée, assez renflée de chaque côté en arrière, non épineuse en dessus, et terminée en avant par un rostre fort long, aigu, mince et entier, semblable à celui des leptopodics. Abdomen de la femelle, composé de cinq articles, dont le premier étroit, les trois suivans transverses, linéaires, et le cinquième très-grand, presque arrondi. Yeux assez gros, situés derrière les antennes, toujours saillans hors de leur fossette; une seule pointe derrière chaque orbite.

(1) Cette section est la quatrième de M. Leach.

Ce genre très-voisin, par les caractères que fournit sa carapace, des macropodies et des leptopodies, s'en distingue éminemment par la conformation des pieds.

PACTOLE DE BOSQ; *Pactolus Boscii*; Leach, Zool. Misc., tome 2, tab. 68. Long d'un pouce huit lignes, dont la moitié à peu près appartient au rostre, qui porte de petites épines dirigées obliquement en avant sur ses côtés; carapace lisse, brunâtre; pieds variés de roux et de blanchâtre. Patrie inconnue.

VI.^e SECTION. *Abdomen composé de quatre articles dans les femelles, et de cinq dans les mâles; les deux pieds antérieurs didactyles.* (Section des TRIANGULAIRES de M. Latreille.) (1)

Genre LII. HYMÉNOsome (*Hymenosoma*, Leach; *Maia*, Latr.).

Nota. Les caractères de ce genre ne me sont pas connus, si ce ne sont ceux que j'ai remarqués dans l'aplatissement singulier et l'amincissement de la partie supérieure du têt, et sa terminaison en un rostre très-court et entier, chez les deux espèces suivantes qui sont partie de la collection du Muséum :

HYMÉNOsome ORBICULAIRE; *Hymenosoma orbiculare*, Latr. Longueur et largeur, un pouce environ. Têt orbiculaire, ayant ses parois latérales solides, crustacées, granuleuses et relevées, avec le sommet tronqué horizontalement, presque membraneux, lisse, et marqué d'une impression en H qui indique les limites des régions moyennes et latérales; rostre excessivement court; yeux petits; pinces moyennes, à peu près égales, avec des mains lisses, renflées, arquées en dedans et à doigts minces et courbés; les autres pattes un peu rugueuses et poilues, assez fortes, médiocrement longues; celles de la troisième paire étant les plus grandes de toutes. Du cap de Bonne-Espérance.

HYMÉNOsome DE MATHIEU; *Hymenosoma Mathæi*, Latr. Long de six lignes; corps extrêmement déprimé, lisse, demi-transpa-

(1) M. Leach n'a pas formé cette section dans sa méthode.

rent, en forme de triangle équilatéral; angle antérieur ou rostre un peu arrondi et relevé, cachant les yeux et la base des antennes; serres et pattes très-allongées, grêles et liasses; mains très-longues, ayant leurs doigts de force égale, un peu renflés vers le bout; une petite épine sur l'extrémité de la face postérieure des quatre dernières jambes; couleur de corne. De l'île-de-France.

M. Leach a fondé ce genre sur d'autres espèces, trouvées à la Nouvelle-Hollande.

VII.^e SECTION. *Abdomen composé de quatre articles dans les deux sexes* (1); antennes extérieures très-petites; tige interne des pieds-mâchoires extérieures acuminée. Pieds antérieurs didactyles. (Fam. LEUCOSIDEA, Leach. Section des ORBICULAIRES, Latr.) (2)

Nota. Tous les crustacés de cette section ou famille, généralement petits, ont les antennes extérieures à peine visibles, et placées dans le canthus interne de l'œil, les intermédiaires médiocres, insérées entre les yeux dans de petites fossettes obliques, transverses; leurs pieds-mâchoires sont pointus, avec le troisième article échancré intérieurement pour l'insertion des derniers; leurs serres sont didactyles et plus grandes dans les mâles que dans les femelles; leurs autres pieds sont ambulatoires et terminés par un ongle ou article simple, et un peu crochu. La carapace est solide, convexe, presque ovoïde, arrondie, rhomboïdale ou transverse, et toujours sa partie antérieure présente une avance ou un petit rostre un peu relevé;

(1) M. Latreille dit avoir compté cinq articles dans quelques crustacés mâles appartenant à cette section; mais il ne cite pas les espèces qui lui ont présenté ce caractère.

(2) Cette section est la cinquième de M. Leach. Il ne l'a point subdivisée dans sa *Classification générale des Malacostracés*; mais il l'a fait dans la monographie qu'il en a donnée (*Mélanges zoologiques*, tom. 3).

les yeux sont petits, très-rapprochés et placés sur le front; l'abdomen est formé de quatre pièces dans les femelles, et ordinairement du même nombre dans les mâles, mais on voit par des sutures un peu apparentes que les plus larges d'entre elles résultent de la réunion intime de quelques autres. Dans les mâles cet abdomen est étroit; dans les femelles il est au contraire très-ample, et recouvre, comme un couvercle un peu bombé, une vaste cavité formée par l'enfoncement des pièces sternales et la saillie des latéro-sternales.

Tous vivent isolément au milieu des madrépores et des algues, parmi lesquels ils semblent se cacher, à peu de distance des rivages, et dans les endroits où la mer a une profondeur médiocre. Leur démarche est très-lente.

Je suivrai M. Leach dans la distinction qu'il a faite (Zool. Misc., tome 3, pag. 17 et suiv.) de dix genres dont il compose la famille des leucosidées, et je rapporterai les caractères qu'il leur assigne.

1.^{re} RACE. *Carapace rhomboïdale; pieds de la première paire (ou serres) déprimés, beaucoup plus grands que les autres, ayant les doigts un peu inclinés en dedans.*

Genre LIII. EBALIE (*Ebalia*, Leach; *Cancer*, Penn., Montagu, Latr.).

Tige externe des pieds-mâchoires extérieurs linéaire. Bras des serres un peu anguleux; mains assez renflées, à doigts un peu inclinés en dedans; pieds des quatre dernières paires médiocres, diminuant graduellement de longueur depuis la seconde jusqu'à la cinquième. Carapace légèrement avancée en forme de rostre, tuberculeuse à sa surface, entière sur ses bords. Dernier article de l'abdomen des mâles armé d'une petite pointe près de sa base.

EBALIE DE PENNANT : *Ebalia Pennantii*, Leach, Zool. Misc., tome 3, pag. 19; Malac. Brit., tab. 25, fig. 1-6; *Cancer tub-*

rosus, Penn. Carapace granuleuse, irrégulière, ayant ses régions stomacale, cordiale et branchiales élevées et confluentes au centre de façon à figurer une croix. Grand article de l'abdomen ou l'avant-dernier, formé de la soudure complète de quatre articles particuliers, dont on distingue un peu les lignes de séparation. Des côtes d'Angleterre.

EBALIE DE CRANCH : *Ebalia Cranchii*, Leach, Zool. Misc., tome 3, pag. 20; Malac. Brit., tab. 25, fig. 7 à 11. Carapace finement granuleuse avec cinq tubercules, deux aux côtés de la région génitale, un sur chaque région branchiale, et un gros sur la cordiale. Grand article de l'abdomen formé chez les mâles de la réunion de trois autres, et distinctement chez les femelles de quatre. Des côtes occidentales d'Angleterre, dans les endroits où la mer est assez profonde.

EBALIE DE BRYER ; *Ebalia Bryerii*, Leach, Zool. Misc., tome 3, page 20; Mal. Brit., tab. 25, fig. 12-13; *Cancer tuberosa*, Montagu. Carapace légèrement granuleuse, presque carénée en avant au-dessus du rostre, chargée de trois gros tubercules, dont les deux antérieurs appartiennent aux régions branchiales, et le postérieur à la région cordiale. Grand article de l'abdomen visiblement formé de la réunion de trois autres dans les deux sexes. Des côtes occidentales d'Angleterre, dans les lieux où la mer est profonde.

Genre LIV. NURSIE (*Nursia*, Leach, Latr.).

Tige externe des pieds-mâchoires extérieurs dilatée. Pieds de la première paire anguleux, avec les doigts des pinces fortement infléchis. Carapace un peu avancée en forme de rostre, ayant ses côtés postérieurs échancrés et dentelés. Avant-dernier article de l'abdomen du mâle, pourvu d'une petite pointe à son bord postérieur.

NURSIE D'HARDWICK ; *Nursia Hardwickii*, Leach, Zool. Misc., tome 3, page 20. Carapace à quatre dents de chaque côté, ayant sur son milieu trois tubercules disposés en triangle, et

près de son bord postérieur une ligne transversale élevée portant un tubercule; front avancé quadridé. De l'Inde.

M. Latreille connoît une seconde espèce de ce genre, trouvée sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

II.^e RACE. *Carapace longue ou globuleuse; pieds de la première paire (serres) beaucoup plus gros que les autres, qui ont leurs deux derniers articles comprimés.*

Genre LV. LEUCOSIE (*Leucosia*, Fabr., Latr., Bosc, Lamck., Lichtenstein, Leach).

Tige interne des pieds-mâchoires extérieurs insensiblement acuminée vers son extrémité; l'externe linéaire. Carapace globuleuse, avec le front avancé au-delà du chaperon; côtés du têt profondément canaliculés de chaque côté, au-dessus de l'insertion des serres.

LEUCOSIE CRANIOLAIRE : *Leucosia craniolaris*, Fabr., Latr., Leach, Licht.; Herbst, Cancr., tab. 2, fig. 17. Carapace lisse en dessus, déprimée de chaque côté en avant, avec ses bords antérieurs crénelés; front peu avancé, légèrement tridenté; bras verruqueux; mains lisses, ovoïdes, rebordées sur leur tranche inférieure. De la côte du Malabar.

LEUCOSIE URANIE : *Leucosia urania*, Licht., Berl. Magaz., 1815, pag. 140; Leach, Zool. Misc., tom. 3, pag. 21; *Cancer urania*, Herbst, tab. 53, fig. 3. Front avancé entier. De la mer des Indes.

J'ai décrit deux espèces fossiles qui se rapportent à ce genre.

Genre LVI. PHILYRE (*Philyra*, Leach; *Leucosia*, Fabr., Licht., Latr.; *Cancer*, Herbst).

Tige interne des pieds-mâchoires extérieurs pointue vers l'extrémité; l'externe très-large, ovale. Carapace arrondie, déprimée; front comme tronqué, plus court que le chaperon.

PHILYRE GRANULEUSE : *Philyra scabriuscula*, Leach; *Leucosia*

scabriuscula, Fabr., Licht.; *Cancer cancellus*, Herbst, tom. 1, tab. 2, fig. 20. Carapace un peu déprimée, très-glabre et polie en dessus, rugueuse sur les côtés et en arrière; bras couverts de granulations disposées par petites lignes. Des Indes.

PHILYRE GLOBULEUSE: *Philyra globosa*, Leach; *Leucosia globosa*, Fabr., Licht.; *Leucosia porcellana*, Latr.; *Cancer porcellanus*, Herbst, Cancr., tom. 1, tab. 2, fig. 18, *mas.* Carapace assez bombée, lisse, avec ses bords granuleux; serres granuleuses en entier chez les femelles, et à leur base seulement dans les mâles. De l'Océan indien.

Genre LVII. PERSÉPHONE (*Persephona*, Leach),

Tiges externe et interne des pieds-mâchoires extérieurs amincies insensiblement depuis leur base; l'externe étant très-obtuse à l'extrémité. Carapace arrondie, déprimée, dilatée de chaque côté; front un peu avancé, mais pas plus long que le chaperon. Grand article de l'abdomen du mâle composé de trois pièces soudées.

PERSÉPHONE DE LATREILLE; *Persephona Latreillii*, Leach, Zool. Misc., tom. 5, pag. 22. Partie antérieure du têt graduellement et obtusément dilatée, recouverte de granulations; trois épines égales, recourbées, à sa partie postérieure; bras tuberculeux. Longueur, deux pouces et demi. Patrie inconnue.

PERSÉPHONE DE LAMARCK; *Persephona Lamarckii*, Leach, Zool. Misc., tom. 3, pag. 23. Partie antérieure du têt presque angulaire, présentant des granulations éparses; trois épines égales, recourbées, à sa partie postérieure; bras granuleux. Longueur, deux pouces et demi. Patrie inconnue.

PERSÉPHONE DE LICHTENSTEIN; *Persephona Lichtenstenii*, Leach, Zool. Misc., tom. 3, pag. 25. Têt aplati, couvert de granulations éparses, armé d'un tubercule sur chacun de ses angles latéraux, et de trois épines à peine recourbées, dont la médiane est la plus longue, sur son bord postérieur; bras couverts de

tubercules rugueux. Longueur, un pouce un quart. Patrie inconnue.

III.* RACH. Carapace ovale ou globuleuse; front un peu avancé; pieds de la première paire (serres) filiformes, pas plus gros que les suivants; mains effilées au bout, à doigts presque filiformes; ongles des quatre dernières paires de pieds simples et très-grêles.

Genre LVIII. MYRA (Myra, Leach; Leucosia, Fabr., Latr., Licht.; Cancer, Herbst).

Tige externe des pieds-mâchoires extérieurs avancée en arc en dehors. Serres très-longues et grêles dans les deux sexes, avec le doigt interne garni de petites épines. Carapace ovale. Abdomen du mâle ayant son grand article formé par la réunion de quatre autres, et le dernier pourvu d'une dent à son extrémité; grand article de celui de la femelle composé de trois pièces réunies.

MYRA FUGACE: *Myra fugax*, Leach, Zool. Misc., tome 3, pag. 24; *Leucosia fugax*, Fabr., Latr., Licht.; *Cancer punctatus*, Herbst, tom. 1, pag. 89, tab. 2, fig. 15 et 16. Carapace un peu granuleuse, munie postérieurement de trois épines dont l'intermédiaire est la plus longue et la plus élevée. De la mer des Indes.

Genre LIX. ILIA (*Ilia*, Leach; *Leucosia*, Fabr., Latr., Licht.; *Cancer*, Linn., Herbst).

Tige externe des pieds-mâchoires extérieurs graduellement rétrécie vers son extrémité qui est arrondie. Carapace subglobuleuse. Doigts des mains très-longs, grêles, filiformes et pointus.

ILIA NOYAU: *Ilia nucleus*, Leach, Zool. Misc., tom. 3, pag. 24; *Cancer nucleus*, Linn.; Herbst, Cancr., tom. 1, tab. 2, fig. 14, *mas*; *Leucosia nucleus*, Fabr., Latr., Licht., Risso. Carapace globuleuse, granuleuse postérieurement et sur les côtés, lisse en avant;

une petite dent de chaque côté, au-dessus et en avant de l'articulation de chaque serre; une épine plus longue en arrière, au-dessus de la naissance de chaque patte de la dernière paire; deux dents au bord tout-à-fait postérieur du têt; front échancré; serres rugueuses. De la Méditerranée. Ce crustacé, qui est le *cancer macrochelos* de Rondelet et d'Aldrovande, pond ses œufs rougeâtres en été sur les rivages de Nice, au rapport de M. Risso.

Genrè LX. ARCANIE (*Arcania*, Leach; *Leucosia*, Fabr., Latr., Licht.; *Cancer*, Herbst).

Tige externe des pieds-mâchoires extérieurs linéaire, tronquée et échancrée en dedans à son extrémité; l'intérieure diminuant insensiblement de largeur depuis sa base jusqu'au bout.

ARCANIE HÉRISSEON : *Arcania erinaceus*, Leach, Zool. Misc., pag. 24; *Leucosia erinaceus*, Fabr., Latr., Licht; *Cancer erinaceus*, Herbst, Cancr., tom. 1, tab. 20, fig. 111. Carapace couverte d'épines, dont trois postérieures et latérales, plus grandes que les autres, sont elles-mêmes dentées; front aigu, échancré, à divisions aiguës; pieds épineux. De l'Océan indien.

Genre LXI. IPHIS (*Iphis*, Leach; *Leucosia*, Fabr., Latr., Licht.; *Cancer*, Herbst).

Tige externe des pieds-mâchoires extérieurs presque linéaire, mais néanmoins un peu plus étroite vers son extrémité qu'à sa base. Carapace arrondie-rhomboidale, munie de chaque côté d'une longue épine; front un peu avancé. Serres filiformes, terminées par une main pointue dont les doigts, un peu inclinés sur son axe, ont leur bord interne garni de petites épines. Grand article de l'abdomen formé de trois articles soudés dans les mâles, et de deux seulement dans les femelles.

IPHIS A SEPT ÉPINES : *Iphis septemspinosa*, Leach, Zool. Misc.,

tom. 3, pag. 25; *Cancer septemspinosus*, Herbst, Cancr., tom. 1, tab. 20, fig. 112; *Leucosia septemspinosa*, Fabr., Latr., Licht. Carapace un peu granuleuse, terminée en avant par un petit front échancré, munie d'une épine très-forte et recourbée sur chaque côté, et d'une troisième épine semblable, sur le milieu de son bord postérieur; deux pointes plus courtes et droites, situées de chaque côté et en arrière, entre les grandes épines latérales et la postérieure; base des bras granuleuse. De la mer des Indes.

IV.^e RACE. Carapace transverse, ayant ses côtés fortement prolongés en forme de cylindres; pieds filiformes; serres à peine plus grosses que les autres pattes, à doigts filiformes, denticulés sur leur bord interne.

Genre LXII. IXA (*Ixa*, Leach; *Leucosia*, Fabr., Latr., Licht.).

Tige externe des pieds-mâchoires extérieurs plus courte et plus large que l'interne, linéaire, arrondie au bout; troisième article de la tige interne profondément échancré en avant. Front court, échancré.

IXA CANALICULÉE: *Ixa canaliculata*, Leach, Zool. Misc., tom. 3, pag. 26, tab. 129, fig. 1; *Leucosia cylindrus*, Fabr., Latr., Licht. Côtés de la carapace allongés en cylindres transverses, droits, granuleux et pourvus d'une pointe à leur extrémité; dos marqué de deux cannelures profondes, longitudinales, qui séparent les régions médianes, telles que la stomacale, la génitale et la cordiale, des régions latérales telles que les hépatiques antérieures et les branchiales. De la mer des Indes.

IXA SANS ARMES; *Ixa inermis*, Leach, Zool. Misc., tome 3, page 26, tab. 129, fig. 2. Côtés de la carapace prolongés en forme de cylindres ou de cônes granuleux, légèrement arqués en avant, sans pointe à l'extrémité; dos sans cannelures, mais avec des impressions peu profondes, qui dessinent la séparation des régions viscérales; deux tubercules à son bord postérieur. Patrie inconnue.

FAMILLE SECONDE. MACROURES, *Macrouri*, Latr., Leach;
Exochnata et *Kleistagnatha*, Fabr.

Queue (ou abdomen) au moins aussi longue que le tronc, étendue, et seulement courbée en dessous à son extrémité postérieure⁽¹⁾, étant terminée par des appendices qui le plus souvent forment ensemble une nageoire flabelliforme. Antennes, surtout les extérieures, ordinairement très-longues, les intérieures divisées chacune en deux ou trois filets⁽²⁾. Des fausses pattes terminées chacune par deux lames ou deux filets, au nombre de quatre ou cinq paires, sous la queue, dans les deux sexes. Organes de la génération des mâles placés à la base de leurs derniers pieds; ceux de la femelle situés à la base de la troisième paire.

I.^{re} SECTION. Abdomen ayant vers son extrémité, des appendices rudimentaires, quelquefois charnus au bout, repliés et rejetés sur les côtés, ne formant jamais une nageoire en éventail. (Section des MACROURES ANOMALES, Latr.)

I.^{re} DIVISION. Tégumens crustacés; pieds des seconde, troisième et quatrième paires terminés par une lame ou nageoire falciforme; ceux de la cinquième paire très-menus, filiformes et repliés; les quatre antennes avancées et très-ciliées; appendices latéraux de l'abdomen en forme de petites lames crustacées⁽³⁾.

Genre LXIII. ALBUNÉE (*Albunea*, Fabr., Latr., Lamck.; *Hippa*, Fabr.; *Cancer*, Linn., Herbst).

Antennes intermédiaires d'un seul filet, beaucoup plus

(1) Les crustacés des seuls genres Porcellane et Pisidie sont pourvus d'une queue repliée sous le corps, comme celle des crabes; mais elle est garnie d'appendices natatoires.

(2) Les albinées font seulement exception à ce caractère. Leurs antennes intermédiaires n'ont qu'un seul filet.

(3) Cette section n'existe pas dans la méthode de M. Leach.

longues que les latérales, insérées sous les yeux. Pieds de la première paire terminés par une pince triangulaire, dont le doigt immobile est fort court. Carapace ovale, légèrement convexe, un peu plus étroite postérieurement, tronquée en devant. Yeux portés sur des pédoncules en forme d'écaillés contiguës au milieu du front. Abdomen court, ayant son article terminal ovoïde.

ALBUNÉE SYMNISTE : *Albunea symnista*, Fabr., Latr., Lamck.; *Cancer symnista*, Linn.; Herbst, Cancr., tab. 22, fig. 2. Carapace subcylindrique, tronquée, ciliée et en scie antérieurement. De la mer des Indes.

ALBUNÉE ÉCUSSONNÉE ; *Albunea scutellata*, Fabr. Plus petite que la précédente. Carapace ovale, lisse, avec ses bords à peine dentelés, et garnis de longs poils. Patrie inconnue.

Ce genre, formé par Fabricius aux dépens de ses hippes, étoit placé par lui avec les crustacés brachyures (kleistagnathes). Ce naturaliste en rapprochoit aussi un genre qu'il avoit composé de l'*hippa variolosa*, sous la désignation de SYMETHIS, et qui étoit caractérisé par la brièveté de ses deux antennes quadriarticulées, cachées dans une avance du rostre. Ce genre Symethis n'a été mentionné dans aucun ouvrage récent sur l'histoire naturelle des crustacés, et M. Rafinesque s'est servi de son nom en en changeant la dernière syllabe (*Symethus*), pour un décapode macroure qui vit dans les ruisseaux en Sicile, et qu'il caractérise très-vaguement par cette phrase : Antennes intérieures à deux filets; palpes filiformes alongés. Première paire de pattes chélifforme et pincifère ?

A côté des alburnées parottroit aussi devoir prendre place le genre POSYDON de Fabricius, s'il étoit mieux connu. Ce naturaliste le caractérise ainsi : Quatre antennes à pédoncule simple; celles du milieu étant plus courtes que les latérales, et bifides; pieds-mâchoires extérieurs foliacés; pédoncule des yeux en forme d'écaille; mains des quatre pattes antérieures sans pince à doigt mobile. Il en annonce deux espèces de la mer des Indes:

l'une, *posydon depressus*, a l'abdomen à sept écailles, dont l'intermédiaire est transverse et tronquée; l'autre, *posydon cylindrus*, a le sien à cinq écailles, dont l'intermédiaire est triangulaire.

Genre LXIV. HIPPE (*Hippa*, Fabr., Latr., Lamck.; *Emerita*, Gronov.).

Antennes intermédiaires divisées en deux filets avancés et un peu recourbés. Antennes latérales beaucoup plus longues et recourbées, plumeuses au côté extérieur, avec une grande écaille dentelée qui recouvre leur base. Pieds antérieurs terminés par un article ovale, comprimé, en forme de lame, et sans doigt mobile; ceux de la seconde, de la troisième et de la quatrième paires finissant par un article aplati, falciforme ou en croissant; ceux de la cinquième paire très-menus, filiformes et repliés. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs très-grand, recouvrant la bouche. Carapace ovalaire, un peu bombée et tronquée aux deux extrémités, noir rebordée. Abdomen comme échancré de chaque côté à sa base, terminé par un article triangulaire long et étroit, sur chaque côté duquel existe, près de son origine, une lame natatoire, petite, ciliée sur ses bords, et coudée ou arquée. Yeux rapprochés au-devant du têt, et supportés sur des pédoncules minces, en forme d'écailles.

HIPPE ÉMÉRITE: *Hippa emeritus*, Fabr., Latr., Lamck.; *Cancer emeritus*, Linn.; *Emerita*, Gronov., Gazoph., tab. 17, fig. 8 et 9; Herbst, Cancr., tab. 22, fig. 3; *Hippa adactyla*, Fabr. Carapace finement ridée en travers, présentant en avant quatre lignes enfoncées, transverses, très-marquées, et trois dents qui garnissent son bord antérieur; abdomen étendu, peu courbé au bout, velu sur ses bords; pattes velues; longueur, deux pouces et demi. Selon M. Latreille, qui réunit les *hippa emeritus* et *adactyla* de Fabricius en une seule espèce, cette espèce habiteroit les côtes du Brésil.

Genre LXV. REMIPÈDE (*Remipes*, Latr., Lamck.).

Antennes latérales et intermédiaires courtes, presque d'é-gale longueur, avancées, un peu recourbées. Pieds-mâchoires extérieurs semblables à de petits bras, et ayant au bout un fort crochet. Pieds de la première paire adactyles, terminés par des lames qui finissent en pointe; ceux des autres paires finissant par des lames ciliées également pointues, mais un peu plus larges dans leur milieu.

REMIPÈDE TORTUE; *Remipes testudinarius*, Latr., Lamck. Carapace ovale, longue d'environ un pouce, finement ridée en dessus, avec cinq dents à son bord antérieur, dont les trois intermédiaires ont moins de longueur que les deux latérales, au-dessous desquelles sont insérés les pédoncules grêles qui supportent les yeux; bords du dernier article de l'abdomen et pattes velus. Rapporté des côtes de la Nouvelle-Hollande par Péron et Lesueur.

II.^e DIVISION. Carapace proprement dite légèrement crustacée; abdomen très-mou, en forme de sac vésiculeux, pourvu à son extrémité d'appendices grêles et charnus au bout; pieds de la première paire en pinces; ceux des seconde et troisième finissant en pointe, et ceux des quatrième et cinquième très-courts, terminés tantôt par un seul article pointu, tantôt par une petite serre.

Genre LXVI. PAGURE (*Pagurus*, Fabr., Latr., Lamck., Bosc, Leach; *Cancer*, Linn., Herbst; *Astacus*, Baster, Degée; *Cancellus*, Rondelet, Swammerdam).

Antennes extérieures distantes, longues, sétacées, ayant l'extrémité supérieure de leur second article pourvue d'une épine mobile; les intérieures courtes, rapprochées, filiformes, terminées par deux filets. Tige interne des pieds-mâchoires extérieurs formée de six articles, dont le premier court et

inégal, le second court, anguleux et dentelé intérieurement, le troisième un peu plus étroit et plus long, supportant les trois derniers qui sont grands, linéaires, aplatis et ciliés. Serres inégales, courbées tantôt à droite, tantôt à gauche, suivant les espèces, le plus souvent anguleuses, rugueuses et couvertes de poils roides divisés en faisceaux; les quatre grands pieds des seconde et troisième paires inégaux en longueur comme les pinces, et suivant la même direction; les quatre dernières pattes très-courtes, un peu molles, velues et didactyles. Carapace n'ayant de solide que sa région stomacale, qui est plane ou très-légèrement convexe en dessus, tronquée en avant, et infléchie sur les côtés; régions postérieures à celle-ci, en étant séparées par un sillon transversal; la génitale et la cordiale occupant un espace médian, linéaire, et les branchiales recouvertes d'un têt très-mou, membraneux et ridé. Abdomen très-mou en forme de sac vésiculeux, contourné, sans anneaux bien distincts, terminé par deux appendices latéraux, petits, d'inégale grandeur, composés d'un article commun qui porte deux autres petits articles en forme de doigts. Des fausses pattes pour porter les œufs, plus grandes sur un côté du corps que sur l'autre, dans les femelles. Yeux rapprochés, portés sur des pédoncules mobiles, allongés, cylindriques, placés au-dessus des antennes intermédiaires et pourvus d'un appendice à leur base.

Les singuliers et nombreux crustacés, renfermés dans ce genre, sont vulgairement connus sous les noms de *Bernard-hermite*, de *Soldats*, etc., parce qu'ils habitent les coquillages univalves vides qu'ils rencontrent. Ils y placent la partie vulnérable de leur corps, c'est-à-dire leur abdomen et la portion postérieure de leur carapace, en n'en laissant sortir que leurs six premiers pieds, leurs antennes, leurs yeux et les parties extérieures de la bouche. Cramponnés dans ces coquilles vides à l'aide de leurs quatre dernières pattes et des appendices latéraux de l'abdomen, ils s'y tiennent solidement fixés jusqu'à ce qu'ayant acquis plus de volume, leur corps s'y

trouve à l'étroit. Alors cherchant une autre habitation plus vaste et disponible, ils s'y installent jusqu'à ce qu'ils soient obligés de la quitter pour le même motif, ce qui arrive, assure-t-on, tous les ans à l'époque de la mue.

La même espèce habite des coquilles souvent très-différentes, et la convenance de la capacité de ces coquilles paroit être l'unique objet du choix que ces crustacés en font.

Les pagures, pour être ainsi renfermés dans des coquilles, souvent très-lourdes relativement à leur taille, ne restent pas immobiles. Ordinairement on les rencontre sur les plages, à peu de profondeur, et on les voit se traîner sur le fond à l'aide de leurs serres et des autres pattes libres. Leur démarche, comme on le juge bien, est lente et irrégulière. Ils vivent comme les autres crustacés, de petits animaux de la même classe, ou de mollusques, qui passent à la portée de leurs pinces et qu'ils parviennent à saisir.

Les naturalistes font mention de plusieurs espèces de pagures qui vivent à terre, à une assez grande distance du rivage, et qui se logent dans des trous. Il est vraisemblable que ces animaux doivent rentrer dans le genre suivant, qui comprend un pagure également terrestre. Quelques espèces aussi se cachent dans les cavités des éponges, dans les tubes de serpules, etc. M. Latreille pense avec raison qu'elles appartiennent sans doute à un genre particulier.

Les pagures font deux ou trois pontes par an : alors les femelles portent pendant quelque temps leurs œufs attachés aux fausses pattes qui se trouvent sous leur abdomen.

Les anciens Grecs connoissoient ces animaux sous le nom de *carcinion*, et non sous celui de *paguros* qu'ils appliquoient à un grand orustacé voisin des crabes proprement dits. Les Latins les nommoient *cancelli*.

Les espèces de ce genre sont très-difficiles à caractériser. M. Olivier en a décrit plus d'une trentaine dans l'Encyclopédie, et M. Spinola en a reconnu plus de quinze aux envi-

rons de Gênes. Le travail de ce dernier naturaliste n'a pas été encore imprimé : il étoit destiné à faire partie du second volume des Mémoires de la Société Linnéenne de M. Thiébault de Bernéaut dont la publication paroît ajournée indéfiniment.

PAGURE BERNARD : *Pagurus Bernhardus*, Fabr., Bosc, Latr., Oliv.; *Pagurus streblonyx*, Leach, Mal. Brit., tab. 26, fig. 1-4; *Astacus Bernhardus*, Degéer. Pincés chagrinées et muriquées, la droite plus grande que la gauche; dessus du carpe, extrémité des bras et des pieds des seconde et troisième paires, épineux; ongles un peu tordus sur eux-mêmes, épineux en dessus. Des mers d'Europe.

PAGURE DE PRIDEAUX; *Pagurus Prideaux*, Leach, Malac. Brit., tab. 26, fig. 5, 6. Très-voisin du précédent, mais plus petit; serres couvertes d'aspérités; angle interne du carpe épineux; extrémité des bras épineuse; pieds de la seconde et de la troisième paire très-légèrement muriqués; ongles minces, presque en scie en dessus. Des côtes d'Angleterre.

PAGURE STRIÉ; *Pagurus striatus*, Latr., Risso, Crust., pag. 54. Pincés et pattes transversalement striées; stries ciliées; pince gauche plus grande que la droite, à doigts courts, obtusément dentés en dedans; corps oblong, lisse, d'un rouge carmin, passant par des nuances insensibles au jaune pâle. Ce pagure assez grand, a été trouvé par M. Risso dans la coquille du *murex tritonis*, Linn., près de Nice. Sa femelle porte des œufs pointillés de jaune en juin et juillet.

PAGURE RUBANNÉ; *Pagurus vittatus*, Bosc, Crust., tom. 2, p. 78. Pattes rouges avec des raies longitudinales blanches; pincés presque égales, raboteuses, hérissées. De la Caroline du Sud.

PAGURE ANGULEUX : *Pagurus angulatus*, Risso, Crust., pag. 58, pl. 1, fig. 8. Long de quatre pouces. Pince droite plus grosse que la gauche; toutes deux, ayant la main lisse et pourvue en dessus de trois carènes longitudinales fort saillantes, avec le carpe et le bras rugueux et épineux; carapace d'un beau rouge. De la mer de Nice.

PAGURE DIOGÈNE : *Pagurus Diogenes*, Risso, Crust., pag. 57; Fabr.; Herbst., Cancr., tab. 22, fig. 5. Petit. Pince gauche plus grosse que la droite; toutes les deux pubescentes, d'un gris verdâtre; carapace variée de gris, de bleu et de rouge; abdomen jaunâtre. De la Méditerranée.

PAGURE OCULÉ : *Pagurus oculatus*, Risso, Crust., pag. 56. Petit. Pinces égales, muriquées; pédoncules oculaires extrêmement longs; couleur variée de fauve et de brunâtre. De Nice.

PAGURE OURS; *Pagurus ursus*, Oliv., Encycl., sp. 6. Pattes et pinces transversalement striées et très-velues; d'un rouge très-pâle; de grande taille. Il appartient à la collection du Muséum et a été trouvé sur les rivages de l'Île-de-France.

PAGURE POINTILLÉ : *Pagurus punctulatus*, Oliv., Encycl., sp. 7. Taille moyenne; d'un rouge clair, marqué de points blancs; pinces hérissées, la gauche plus grande que la droite. De Timor, où il a été recueilli par Péron et Lesueur.

PAGURE TUBULAIRE : *Pagurus tubularis*, Fabr., Latr., Oliv.; *Cancer tubularis*, Linn., Syst. Nat., édit. XI^e, t. 1, p. 1050, n.° 60. Ce crustacé, seulement décrit par Linnæus, vit dans les tuyaux de la *serpula glomerata*. C'est un de ceux qu'on soupçonne ne pas devoir appartenir au genre dans lequel il se trouve placé. Il ressemble, pour la forme et la grandeur, à la scolopendre à pinces (*scolopendra forficata*); son têt est court, presque ovale, coupé de chaque côté antérieurement, marqué de points enfoncés sur toutes ses parties. Ses deux premières pattes sont terminées en pinces; celles de la cinquième paire sont mutiques, et on ne voit que le rudiment des autres; l'abdomen est long, cylindrique et mou. De la Méditerranée. M. Risso a décrit sous le même nom un petit pagure de Nice, à pinces courtes, rudes, pointillées de bleu, avec des poils roussâtres; à carapace striée, ponctuée, variée de jaune, de bleu et de verdâtre; à pattes aplaties et très-longues, etc.

Genre LXVII. *BIRGUS* (*Birgus*, Leach; *Pagurus*, Latr.,
Fabr., Oliv.).

Antennes ayant leur second article en forme de crête. Pieds de la première paire inégaux, terminés en pince. Rieds des seconde et troisième paires finissant par un ongle simple, paroissant servir au transport de l'animal, ainsi que ceux de la quatrième paire qui sont plus petits que les premiers, et didactyles; pieds de la cinquième paire rudimentaires. Carapace ou corselet en forme de cœur renversé, dont la pointe est en avant; ses côtés bombés, formés par les régions branchiales; son dessus marqué d'une impression en X, qui indique la séparation des régions médianes. Abdomen orbiculaire, crustacé en dessus et divisé en tablettes transversales qui sont des rudimens d'anneaux.

BIRGUS LARON: *Birgus latro*, Leach; *Cancer latro*, Linn., Syst. Nat., edit.; Gmel., tom. 1, pag. 1049; *Cancer (astacus) latro*, Herbst, Canc., tom. 2, pag. 34, pl. 24; *Cancer crumenatus*, Rumph, Amb. Rareit., tab. 4; *Cancer crumenatus orientalis*, Séba, Thes., tom. 3, tab. 21, fig. 1-2. Très-grand; d'un beau rouge; rostre terminé par une seule pointe; pinces rouges, la gauche étant beaucoup plus grosse que la droite, toutes deux ayant leurs doigts garnis de fortes dents; pattes des trois paires suivantes dentelées sur leurs bords et marquées de taches ondulées. De la mer des Indes. Il habite à terre les fentes des rochers, d'où il sort la nuit pour se rendre sur le rivage où il cherche sa nourriture.

BIRGUS A LARGE QUEUE: *Birgus laticauda*, Nob.; *Pagurus laticauda*, Latr., Reg. Anim., tom. 4, pl. 12, fig. 2. Assez petit, rougeâtre, avec de petites taches jaunâtres sur quelques parties; serres presque égales; antennes intermédiaires presque aussi longues que les latérales; pattes marquées de petites incisions transverses; queue formée de cinq tablettes. De l'Île-de-France.

II.^e SECTION. *Abdomen pourvu à son extrémité d'appendices foliacés qui composent une nageoire flabelliforme.*

A. *Pédoncule des antennes intermédiaires très-long.*

III.^e DIVISION. *Antennes extérieures squamiformes; les dix pieds simples, sans pinces et semblables entre eux, dans les mâles; les deux derniers en pince chez les femelles. (Sect. des HOMARDS, Latr.)*

Genre LXVIII. SCYLLARE (*Scyllarus*, Fabr., Latr., Lamck., Leach; *Thenus*, Leach; *Cancer*, Linn.; *Squilla*, Rondel.).

Antennes extérieures remplacées par leur pédoncule, qui est formé de quatre grands articles aplatis et dentelés en avant ainsi que sur le bord externe; le premier étant assez court et transverse; le second très-grand et externe; le troisième petit, interne et placé dans une échancrure du second; le quatrième, en forme de crête horizontale, très-large, triangulaire, denté et cilié sur son contour. Antennes intermédiaires en forme de deux petits appendices pluriarticulés, portées sur un long pédoncule composé de cinq articles à peu près cylindriques, dont le premier est le plus grand. Pieds-mâchoires extérieurs courbés en dedans comme les pattes de la première paire, appliqués l'un contre l'autre dans toute leur étendue. Pattes courtes, d'autant plus petites et plus écartées entre elles, qu'elles appartiennent à des paires plus postérieures; les deux premières étant les plus grosses, et toutes finissant par une seule pointe (si l'on en excepte les deux dernières des femelles, dont le pénultième article se prolonge en dessous de façon à former une sorte de doigt opposable à l'ongle terminal). Carapace courte, déprimée, carrée, tronquée en devant, sinuée en arrière, anguleuse autour des orbites qui sont latéraux. Abdomen médiocrement allongé, peu recourbé au bout, composé de six articles et terminé par cinq lames natatoires, crustacées à la base, membraneuses à l'extrémité, dont les deux

externes de chaque côté sont entières et articulées avec le sixième article. Quatre paires de fausses pattes dans les deux sexes.

Les scyllares connus sous le nom vulgaire de *cigales de mer*, recherchent les rivages où la mer est peu profonde, tranquille, et où le terrain est argileux : ils s'y creusent des cavités assez spacieuses pour les recevoir, et se tiennent la plus grande partie du temps dans cette retraite, d'où ils ne sortent que pour aller à la recherche de leur nourriture. Leur natation est bruyante comme celle des langoustes.

SCYLLARE LARGE : *Scyllarus latus*, Latr.; *Scyllarus orientalis*, Bosc, Risso; *Squilla large* ou *Orchetta*, Rondel.; Encycl., pl. 313. Longueur totale s'étendant jusqu'à un pied; une pièce crustacée, avancée au milieu du front; carapace tuberculeuse et chagrinée, sans arêtes angulaires; ses bords latéraux et ceux des articles de l'abdomen, crénelés. Des côtes de la Méditerranée, où sa chair est très-estimée. Ses œufs sont d'un rouge vif.

SCYLLARE ORIENTAL : *Scyllarus orientalis*, Fabr., Latr.; Rumph, Amboin. Rareit., tab. 2, fig. D; Herbst, Crust., tab. 30, fig. 1; Encycl., pl. 314. D'un tiers ou d'un quart plus petit que le précédent; carapace trapézoïdale avec son grand côté en avant, tuberculeuse, très-déprimée, ayant une carène médiane armée de trois ou quatre épines; une pièce frontale échancrée dans son milieu. Des Indes orientales.

SCYLLARE OURS : *Scyllarus arctus*, Fabr., Latr., Bosc; *Cigale de mer*, Rondelet, lib. 13, cap. 6; Herbst, Cancr., tab. 30, fig. 3; Encycl., tab. 287, fig. 5; *Scyllarus australis*, Bosc. Carène élevée du milieu de la carapace présentant d'abord une petite épine en avant, puis un renflement granuleux, une épine sur la région génitale, et une autre semblable, mais plus forte, sur la cordiale; deux séries de granulations anguleuses sur chaque région branchiale, et une autre sur le bord de la carapace; point d'avance frontale; antennes extérieures pro-

fondément dentées; articles de l'abdomen sculptés en dessus, avec leurs bords latéraux non crénelés. De la Méditerranée, où il abonde.

Genre LXIX. IBACUS (*Ibacus*, Leach; *Scyllarus*, Latr.).

Caractères des scyllares, aux différences suivantes près. Yeux situés non aux angles du têt, mais à peu de distance du milieu du front et de l'origine des antennes intermédiaires. Second article des pieds-mâchoires extérieurs divisé par des lignes enfoncées et transverses, son côté extérieur étant dentelé en manière de crête. Abdomen assez court et large.

IBACUS DE PÉRON: *Ibacus Peronii*, Leach, Zool. Misc., tom. 2, tab. 119; *Scyllarus incisus*, Péron; Latr. Carapace très-large, crénelée antérieurement, à cinq dents, et pourvue d'une échancrure profonde sur ses côtés; quatrième article des antennes extérieures présentant quatre dents peu avancées et distantes entre elles; le second crénelé. De la Nouvelle-Hollande.

IV.° DIVISION. *Antennes extérieures sétacées, extrêmement longues; les dix pieds simples, sans pinces, et semblables entre eux.* (Section des HOMARDS, Latr.)

Genre LXX. LANGOUSTE (*Palinurus*, Fabr., Latr., Oliv., Lamck.; Leach, Risso; *Astacus*, Penn.; *Cancer*, Linn., Herbst; *Locusta*, Rondel.).

Antennes extérieures excessivement longues et grosses, sétacées, hérissées de poils ou de piquans, portées sur un grand pédoncule beaucoup plus gros qu'elles, et formé de trois articles épineux. Antennes intermédiaires insérées au-dessous et en dedans des extérieures, formées d'un long pédoncule mince, composé de trois articles, dont le premier très-grand, et de deux petites branches multiarticulées, six fois plus courtes que ce pédoncule. Pieds mâchoires extérieurs ressemblant à une petite paire de pieds dont les deux premières

pièces sont dentelées et velues du côté interne. Pieds médiocrement longs, tous terminés par un ongle simple, court, aigu, un peu courbé et hérissé de quelques poils roides en dessous; ceux de la première paire plus gros et plus courts que ceux de la troisième qui sont les plus longs, et après lesquels les autres vont en diminuant progressivement de grandeur; ces pieds ayant aussi, dans le même ordre, leur insertion plus écartée, comme ceux des scyllares. Carapace médiocrement allongée, demi-cylindrique, hérissée de pointes, surtout en avant et au-dessus des orbites qui sont latérales; marquée, comme celle des écrevisses, d'un sillon transversal arqué en arrière qui sépare les régions stomacale et hépatiques antérieures des autres régions, et de deux impressions longitudinales postérieures qui comprennent entre elles les régions génitale et cordiale, en laissant en dehors les branchiales. Abdomen allongé, recourbé en dessous vers le bout, demi-cylindrique en dessus, formé de six articles, se rétrécissant un peu postérieurement, et terminé par cinq lames natatoires, entières, disposées en éventail. Yeux grands et ronds portés sur des pédoncules étroits, transversaux, et qui semblent partir du même point au milieu du front.

Les langoustes sont les plus gros crustacés macroures connus, Les Grecs les désignoient sous le nom de *carabos*, et les Latins sous celui de *locusta*, d'où est évidemment dérivée la dénomination française de langouste. Elles se tiennent dans les profondeurs de la mer pendant l'hiver, et ne se rapprochent des rivages rocaillieux et pierreux que dans les mois de mai, de juin et de juillet, pour s'accoupler et déposer leurs œufs, très-abondans, petits, et d'un beau rouge, ce qui leur a fait donner vulgairement le nom de *corail*. L'accouplement a lieu au printemps, et l'on prend alors plus de mâles que de femelles, tandis que celles-ci deviennent plus abondantes au moment de la ponte. M. Risso ajoute qu'au mois d'août il y a un second accouplement, suivi d'une nouvelle ponte.

J'ai décrit deux espèces pétrifiées qui appartiennent à ce genre, dans mon Histoire naturelle des Crustacés fossiles.

LANGOUSTE COMMUNE: *Palinurus locusta*, Oliv.; *Palinurus vulgaris*, Latr.; Leach, Malac. Brit., tab. 30; *Palinurus quadricornis*, Fabr.; Langouste, Belon, de la Nat. des Poiss., pag. 354 et 356, fig. 1. Ce crustacé, bien décrit par Aristote et par d'autres auteurs anciens, n'a pas été mentionné par Linnæus, et ne l'a été que fort tard par Fabricius, sous les noms de *cancer elephas* et de *palinurus quadricornis*; et ce n'est qu'assez récemment que MM. Olivier et Latreille l'ont clairement distingué et caractérisé. Il a jusqu'à un pied et demi de longueur, et pèse, lorsqu'il est chargé de ses œufs, jusqu'à douze ou quatorze livres. Sa carapace est épineuse, hérissée de poils courts et roides, armée antérieurement de deux grands piquans comprimés, dentés en dessous. Sa couleur est le brun verdâtre foncé, ponctué de blanc jaunâtre. Elle est très-commune dans la Méditerranée, et on la trouve aussi, mais plus rarement, sur les côtes de l'Océan européen.

La chair de la langouste femelle est très-estimée, surtout avant et durant la ponte; après cette époque, elle devient maigre et sans saveur: alors on lui préfère celle des mâles.

LANGOUSTE MOUCHETÉE: *Palinurus guttatus*, Latr., Ann. Mus., tom. 3, pag. 392; Encycl., pl. 315. Carapace épineuse; front avec deux cornes; corps et pattes bleus, avec des taches rondes blanches. Des Indes orientales.

LANGOUSTE ORNÉE: *Palinurus ornatus*, Fabr., Latr., Encycl., pl. 316. Carapace épineuse, verdâtre; front avec six cornes; pattes mélangées par anneaux, de bleu et de blanc. De l'Île-de-France.

LANGOUSTE ARGUS; *Palinurus argus*, Latr., Ann. Mus., tom. 3, pag. 393. Carapace épineuse; front avec quatre cornes; corps mélangé de rose et de bleu; abdomen avec quatre taches oculées blanches. Des Indes orientales.

LANGOUSTE DE RISSO: *Palinurus Rissonii*, Nob.; *Palinurus fas-*

ciatus, Risso, Fabr. ? Front à six points; pieds de la première paire grands, triangulaires, épineux; les autres lisses; couleur verdâtre, variée de blanc et de rougeâtre; queue fasciée de blanc. De Nice.

LANGOUSTE PENICILLÉE: *Palinurus penicillatus*, Oliv.; Enc. *Langouste versicolore*, Latr., Ann. Mus., t. 3, p. 394; *Palinurus gigas*, Bosc. Beaucoup plus grande que la langouste commune. Carapace granulée et épineuse; front avec quatre cornes; pattes avec des bandes longitudinales blanches, bleues et rouges, terminées par des faisceaux de poils. De l'île-de-France.

LANGOUSTE QUEUE-LISSE: *Palinurus lavicauda*, Latr., Nouv. Dict. Hist. Nat.; *Potiquiquya*, Pison. Carapace épineuse avec six pointes aiguës en avant, dont quatre disposées en carré au milieu et une sur chaque orbite; segmens de l'abdomen lisses avec les bords latéraux de chacun crénelés en arrière et unis en avant; couleur rougeâtre parsemée de petites taches blanchâtres; pattes rayées longitudinalement de rouge-pâle. Des côtes du Brésil, où elle a été découverte par feu M. Delalande.

V.^e DIVISION. Antennes extérieures sétacées, très-longues; pieds de la première paire terminés par une pince, ceux des seconde, troisième et quatrième paires simples; ceux de la cinquième petits et comme rudimentaires. (Famille des GALATÉADÉES, Leach. Section des MACROURES ANOMALES, Latr.) (1)

SUBDIVISION OU RACE I. Carapace un peu déprimée, de forme triangulaire-ovale, allongée antérieurement, et terminée par un rostre, souvent épineux; pieds-mâchoires extérieurs non dilatés.

Genre LXXI. *ÆGLEE* (*Æglea*, Leach. *Galathea*, Latr., Lamck.).

Antennes intermédiaires ou supérieures ayant leur second

(1) J'extrait la description des crustacés qui composent cette famille, de l'article GALATÉADÉES, que M. Leach a publié dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, tom. XVIII.

article plus court que le premier; mandibules largement dentelées. Pieds-mâchoires extérieurs simples: serres légèrement inégales, ayant les doigts entiers; cuisses et ongles des pattes de la seconde, de la troisième et de la quatrième paires simples. Carapace presque unie, ayant son rostre simple, non épineux, son bord postérieur presque droit, et son dos marqué de plusieurs impressions qui en séparent les régions. Abdomen lisse; lames natatoires latérales de la queue biparties.

ÆGLÉE UNIE: *Æglea lævis*, Leach, Dict. Sc. nat., -tom. XVIII, pag. 49; *Galathea lævis*, Latr., Encycl. Méth. Crust., pl. 308, fig. 2. Carapace échancrée de chaque côté antérieurement, assez finement granuleuse sur sa surface, sans lignes transverses épineuses, comme celles qu'on remarque sur le têt des galathées; poils des parties supérieures du corps de couleur brune. Cette espèce, dont la patrie est inconnue, est conservée dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle.

Genre LXXII. (ΓΑΙΜΟΤΕΖ, *Grimotea*, Leach; *Galathea*, Fabr.).

Antennes supérieures ou intermédiaires n'ayant pas leur second article plus court que le premier; et cet article étant claviforme à son extrémité. Mandibules dépourvues de dents. Pieds-mâchoires extérieurs alongés, ayant leurs trois derniers articles foliacés. Serres égales; doigts des mains denticulés intérieurement, aigus et très-recourbés à leur extrémité; cuisses des seconde, troisième et quatrième paires de pattes épineuses en dessous; ongles des mêmes pattes simples. Carapace échancrée sur son bord postérieur, ayant sa surface marquée de nombreuses lignes transversales, écailleuses, et ciliées en avant. Abdomen marqué de semblables stries; nageoire caudale formée de plusieurs plaques, dont les deux postérieures sont les plus grandes.

GRIMOTÉE SOCIALE: *Grimotea gregaria*, Leach, Dict. Sc. nat.,

tome XVIII, pag. 50; *Galathea gregaria*, Fabr., Ent. Syst., tom, 2, pag. 473. Rostre effilé et triangulaire, avec ses angles légèrement dentelés; pinces comprimées, avec des épines et des tubercules écailleux, garnis de poils sur leurs bords; couleur rouge, plus foncée sur la région cordiale qu'ailleurs. Cette espèce fut découverte sous le 37° 30' de latitude sud, par sir Joseph Banks, dans son voyage autour du monde avec le capitaine Cook. La mer en étoit tellement couverte qu'elle paroissoit rouge comme du sang.

Genre LXXIII. GALATHÉE (*Galathea*, Fabr.; *Galatea*, Leach. Fabr. Dald., Oliv., Latr., Lamck., Risso; *Cancer*, Linn., Herbst; *Astacus*, Penn., Degéer).

Antennes supérieures ou intermédiaires, ayant leur second et leur troisième articles égaux, et le premier terminé par trois épines; les latérales, longues, sétacées, très-écartées entre elles, sans écaille à la base. Mandibules dépourvues de dents. Pieds-mâchoires extérieurs allongés, ayant l'extrémité de leurs deux premiers articles épineuse. Pieds de la première paire (ou serres) égaux, allongés, tuberculeux et épineux, ayant leurs doigts longs, grêles, dentelés à l'extrémité, et creusés intérieurement; cuisses des seconde, troisième et quatrième paires de pattes épineuses à leur base; ongles des mêmes pattes un peu épineux en dessous; pieds de la cinquième paire beaucoup plus petits que les autres, filiformes et repliés sur eux-mêmes. Carapace déprimée, divisée par des incisions nombreuses, transverses et ciliées; prolongée en avant en un rostre épineux; légèrement échancrée sur son bord postérieur; sa surface présentant un sillon transversal arrondi derrière la région stomacale, et quelques autres impressions qui indiquent la position des viscères en dessous. Abdomen très-replié sous le corps, formé de segmens obtusément anguleux sur les côtés, et divisés sur leur sur-

face par des stries transverses, épineuses ou ciliées, semblables à celles du têt; nageoire caudale, composée de cinq pièces dont les latérales sont arrondies, entières, et la mi-toyenne très-grande et comme partagée en plusieurs autres; yeux gros et assez écartés l'un de l'autre.

Les galathées de Fabricius dont M. Leach a changé le nom, je ne sais pourquoi, en celui de galatées (sans H), sont remarquables par la manière dont, ainsi que les porcellanes, elles replient leur abdomen sous leur corps, à peu près comme le font les crustacés décapodes brachyures. Elles nagent vivement, et paroissent ne se livrer à la recherche de leur nourriture que pendant la nuit. Sur les rivages de la Méditerranée, on mange leur chair.

M. Risso a nommé *galathée antique* une espèce de ce genre, qu'il a trouvée fossile auprès de Nice, dans un terrain calcaire argileux.

GALATHÉE STRIÉE; *Galathea strigosa*, Fabr., Ent. Syst., tom. 2, pag. 471; ejusd., Suppl., pag. 414; Latr., Gen. crust. et insect., tom. 1, pag. 49; Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 398; *Galatea spinigera*, ejusd., Malac. Britann., tab. 28, B; *Astacus strigosus*, Penn., Brit. Zool., IV, 18, pl. 14; Herbst, Cancr., 26, fig. 2; *Astacus similis pediculo marino*, Aldrov., de Crust., lib. 2, pag. 123. Second article des pieds-mâchoires extérieurs plus court que le premier; serres assez fortes, écaillieuses et épineuses en dessus et sur les côtés, avec les bras dépourvus de dents en dehors, et les doigts comprimés et peu écartés l'un de l'autre; rostre assez long, à neuf dents en totalité, quatre de chaque côté, et une pointe intermédiaire; couleur, le rouge plus ou moins brun, avec une teinte bleue brillante dans les endroits enfoncés de la carapace; taille de l'écrevisse.

M. Leach pense que la *Galathea strigosa* de Linnæus diffère de cette espèce en ce qu'elle a une dent de moins à chaque côté du rostre; mais il se pourroit que Linnæus n'ait pas tenu

compte, dans sa description, des deux premières dents situées près des orbites, lesquelles sont très-petites.

On trouve très-abondamment la galathée striée dans les mers d'Europe et la Méditerranée.

GALATHÉE PORTE-ÉCAILLES; *Galathea squamifera*, Leach, Edin. Encycl., tom. 7, pag. 398; Malac. Britann., tab. 28, A; Dict. Sc. nat., tom. XVIII, pag. 51; *Galathea Fabricii*, Edinb. Encycl. Suppl., pag. 21; *Galathea glabra*, Risso, Crust., pag. 72; Aldrov., De Crust. fig., pag. 123. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs plus long que le premier; serres couvertes de tubercules aplatis, ciliés, et n'ayant d'épines remarquables que dans la partie inférieure de leur bord interne; rostre muni de neuf dents, plus court que celui de l'espèce précédente; doigts des mains plus longs; couleur brune verdâtre; de moitié plus petite que l'écrevisse ordinaire. On trouve cette espèce dans la Méditerranée, et sur les côtes océaniques de France et d'Angleterre.

Genre LXXIV. MUNIDÉE (*Munida*, Leach; *Galathea*, Fabr., Bosc, Latr.; *Astacus*, Penn.; *Cancer*, Gmel.).

Antennes supérieures ou intermédiaires ayant le second et le troisième article égaux, et le premier armé de quatre épines. Mandibules dépourvues de dents. Pieds-mâchoires extérieurs ayant l'extrémité de leur premier article terminé en épine, et le milieu du second aussi pourvu d'une pointe. Pincers très-longues, grêles, linéaires, à doigts fort longs, droits et minces, légèrement dentelés en dedans, et souvent échancrés à leur extrémité; cuisses des seconde, troisième et quatrième paires de pattes épineuses en dessus; ongles des mêmes pattes un peu épineux en dessous. Carapace traversée d'un grand nombre de rides, ou de stries transverses et ciliées en avant, fort semblable à celle des galathées, un peu échancrée en arrière; rostre avancé en forme de pointe, pourvu

de chaque côté de deux fortes épines à sa base. Abdomen profondément sillonné en travers comme le têt, ayant ses segments anguleux latéralement; nageoire caudale composée de quatre pièces latérales (deux de chaque côté) tronquées à leur bout, et d'une très-large pièce intermédiaire divisée en plusieurs autres par des scissures, et principalement par une fente médiane très-profonde; toutes ces pièces étant ciliées sur leur bord extérieur.

Ce genre est un des plus artificiels qui aient été proposés dans la classe des crustacés, ainsi qu'on peut en juger en comparant à ceux des galathées les caractères que je viens de rapporter, tels que M. Leach les a présentés. La seule différence vraiment appréciable est celle qu'offre la proportion des serres des munidées, qui sont beaucoup plus longues, plus grêles, moins aplaties que celles des galathées, et qui sont terminées par des doigts plus longs, plus minces et plus droits que les leurs.

MUNIDÉE RUGUEUSE: *Munida rugosa*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XVIII, pag. 52; Leo, Rondelet, Hist. des Poiss., pag. 390; *Astacus Bamffius*, Penn., Brit. Zool., tom. 4, pl. 13; *Cancer rugosus*, Gmel.; *Galathea rugosa*, Fabr., Bosc, Latr.; *Galatea rugosa*, Leach, Malac. Brit., tab. 29; *Galatea Bamffia*; ejusd., Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 398; *Galathea longipeda*, Lamck., Anim. sans vert., 1.^{re} édit., pag. 158. Pinces très-longues, cylindriques, épineuses surtout à l'intérieur; six épines au second segment de l'abdomen, et quatre au troisième, toutes dirigées en avant; taille de l'écrevisse. Dans les jeunes individus les doigts des pinces sont appliqués l'un contre l'autre dans toute leur longueur, tandis que dans les adultes ils sont écartés à leur base. On trouve ce crustacé sur les côtes de France et d'Angleterre, mais plus rarement que les deux galathées que nous avons décrites (1).

(1) Je crois que c'est ici le lieu de parler d'un crustacé figuré par

SUBDIVISION OU RACE II. Carapace arrondie, légèrement convexe, non allongée antérieurement; abdomen exactement appliqué sous le sternum comme celui des crustacés brachyures, mais terminé par des lames natatoires comme celui des macroures; pieds-mâchoires extérieurs dilatés intérieurement, au moins dans leur premier article.

Genre LXXV. PORCELLANE (*Porcellana*, Lamck., Bosc, Latr., Risso, Leach.; *Cancer*, Linn., Fabr.).

Antennes latérales insérées au côté extérieur des yeux, sétacées, longues, les intermédiaires très-petites et logées entre

Rondelet, lib. 22, cap. 3, sous le nom d'*Astacus parvus marinus*, et dont M. Risso a fait, dans son Histoire naturelle des Crustacés de Nice, un genre particulier, d'abord sous le nom de CALYPSO, et ensuite sous celui de JANIRA.

Je pense que ce crustacé appartient au genre des galathées proprement dites, et je me servirai même de la description qu'en donne M. Risso, pour soutenir cette assertion. Quant à la figure qui accompagne cette description, elle est copiée de l'ouvrage de Rondelet, et ne doit pas, ainsi que la plupart de celles qui datent de la même époque, inspirer une grande confiance dans son exactitude.

Cette figure représente un crustacé macroure, à carapace et abdomen larges; ayant un rostre avancé et épineux; pourvu de dix pattes, dont les deux premières grosses, épineuses et didactyles, et les huit dernières terminées par un article simple; muni d'une nageoire caudale, dont les pièces, en apparence nombreuses, ne sont pas exactement divisées au nombre de cinq, comme celles de la plupart des autres crustacés de la même famille.

Or, tous ces caractères se retrouvent dans les galathées proprement dites, telles que la *galathea spinigera* et la *galathea squamifera*, dont les pattes antérieures sont courtes, grosses et épineuses: la galathée figurée par Rondelet sous le nom de *leo* est, ainsi que M. Leach l'a reconnu le premier, la *galathea rugosa* de Fabricius, à pinces grêles et longues, dont il a formé son genre Munidée.

La figure de Rondelet présente encore une impression demi-circu-

les yeux dans deux cavités longitudinales, et creusées au-dessous du front. Pieds-mâchoires extérieurs ayant leurs second,

laire qui commence au côté externe de chaque œil, et se porte en arrière sur le milieu de la carapace. Cette impression existe aussi, mais beaucoup moins marquée, sur le têt des galathées.

Les pédoncules des antennes intermédiaires sont allongés, également comme dans les galathées; mais les deux filets de ces antennes sont très-longs, ce qui n'existe pas dans ces crustacés. N'est-il pas probable que le dessinateur aura eu l'intention de terminer ces antennes comme elles le sont dans beaucoup d'autres animaux de la même classe, et que deux traits de crayon auront rempli son objet?

Quant à la description de M. Risso, il suffit d'en donner un extrait pour montrer qu'elle se compose en entier de traits caractéristiques qui sont propres aux galathées: « *Le corps est oblong, renflé, d'un brun rouge varié de petites bandes d'un bleu céleste; le corselet arrondi, bombé, est formé de petites plaques transversales placées comme en recouvrement; il est aiguillonné dans son pourtour, et terminé sur le devant par un long rostre dentelé de chaque côté; les antennes intérieures sont courtes, bifides; les extérieures épaisses et assez longues, à premier article renflé; les pieds-mâchoires extérieurs sont presque aplatis et ciliés; les pattes de la première paire sont grosses, épineuses, et terminées par des pinces égales, et les autres sont courtes et garnies d'ongles crochus; l'abdomen est composé de six segmens arrondis traversés par des lignes bleuâtres; les écailles natales sont courtes, étalées et arrondies.* »

M. Risso place le genre *Calypso* dans sa famille des homardiens, à cause, dit-il, de la forme de la première paire de pieds, et de l'existence d'un long rostre. Ces caractères nous paroissent tout aussi convenables pour réunir les calypsos aux galathées.

Il nomme *CALYPSO DANGEREUSE*, *Calypso periculosa*, l'unique espèce de ce genre, parce qu'on prétend que sa chair, qui répand une forte odeur de punaise, donne des aigreurs d'estomac aux personnes qui en mangent, et que les pointes de son rostre peuvent faire des blessures venimeuses. Il dit qu'elle vit solitaire dans les antres rocailleux du fond de la mer, à la profondeur de quinze à dix-huit pieds; qu'on la trouve en août dans l'estomac des poissons pélagiens, que ses œufs sont rouges, etc.

M. Risso ne parolt pas avoir eu ce crustacé à sa disposition lorsqu'il

troisième, quatrième et cinquième articles comprimés et dilatés en dedans, surtout le second; le sixième étant en forme de triangle allongé, garni d'une série de très-longs poils sur son bord interne; pattes de la première paire ou serres grandes, terminées par une main plus ou moins comprimée, didactyle; celles des seconde, troisième et quatrième paires, assez grandes et terminées par un article ou ongle pointu; celles de la cinquième très-petites, filiformes, mutiques, repliées de chaque côté du têt, cachées ou peu apparentes. Carapace presque orbiculaire, déprimée, légèrement bombée en dessus, un peu rétrécie en pointe à son extrémité antérieure. Abdomen tout-à-fait recourbé et appuyé sur la poitrine, terminé par une nageoire caudale qui est formée de la dernière pièce abdominale divisée par des scissures en quatre parties distinctes, et de deux nageoires placées une

a fait faire les dessins qui accompagnent son ouvrage, car il est vraisemblable qu'il l'auroit fait représenter d'après nature, au lieu de se contenter de la copie de la grossière figure de l'ouvrage de Rondelet.

Enfin il est assez remarquable que M. Risso, qui indique toujours avec un grand soin les couleurs des crustacés qu'il décrit, n'ait pas fait mention de la belle teinte bleue de ciel, ou bleue d'outre-mer, que la carapace des galathées, généralement d'un rouge brun, présente dans quelques endroits, notamment au fond des orbites, à la base de quelques unes des lames écailleuses transversales de la carapace, sur les côtés des articles de l'abdomen et sur les lames natatoires de la queue; tandis qu'il a signalé des nuances pareilles et semblablement disposées dans le genre *Calypso*.

Il n'est pas moins surprenant que les collections de Paris, et surtout celle du Muséum d'Histoire naturelle, qui est peut-être la plus nombreuse qu'on ait jamais rassemblée, ne renferment pas un seul individu de l'espèce comprise dans ce genre.

Je crois pouvoir conclure de la discussion à laquelle je viens de me livrer, 1.^o que le genre *Calypso* est un genre factice; 2.^o que l'*Astacus parvus marinus* de Rondelet, sur lequel il est établi, n'est autre qu'une galathée, soit la *spinigera*, soit la *squamifera*, qui habitent nos côtes.

de chaque côté, lesquelles se composent de deux lames portées sur un pédoncule commun.

Les petits crustacés qui entrent dans ce genre, ont tellement de rapports, par leur conformation extérieure, par l'élargissement des premiers articles de leurs pieds-mâchoires, et surtout par la disposition de leur abdomen, avec les crustacés brachyures, que pendant long-temps on les a placés parmi ceux-ci.

Les porcellanes, dont la démarche est lente, se tiennent sur les bords de la mer, et restent cachées sous les pierres pendant le jour. Les femelles déposent leurs œufs dans le sable graveleux baigné par les flots.

PORCELLANE A PINCES LARGES: *Porcellana platycheles*, Lamarck, Latr., Risso, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XVIII, pag. 55; *Cancer platycheles*, Penn., Zool. Brit., tom. 4, tab. 6, fig. 12; Herbst, Cancr., tab. 47, fig. 2. Serres très-larges, triangulaires, aplaties surtout au côté externe, qui est fortement cilié, à doigts assez droits, écartés vers leur base et connivens par leur pointe; une avance lobiforme interne du bras dentelée, ainsi qu'un pareil lobe du carpe; têt aplati, granuleux, terminé par trois pointes mousses, dont celle du milieu, qui est la plus avancée, est creusée d'un sillon longitudinal dans son milieu. Longueur du corps, trois lignes, et des pinces, cinq lignes; couleur testacée rouge en dessus, blanche en dessous. Cette espèce habite les rochers des bords de l'Océan européen et de la Méditerranée, fixée sous les pierres isolées. A Nice, les femelles sont pleines d'œufs rougeâtres au printemps.

PORCELLANE HÉRISSEE; *Porcellana hirta*, Lamck., Anim. sans vert., tom. 5, pag. 229. Carapace presque ovale, atténuée antérieurement et velue; pinces larges, comprimées, velues sur leur bord externe et sur leur face supérieure. Patrie inconnue. Cette espèce a été rapportée au Muséum par Péron et Lesueur.

PORCELLANE A PINCES INÉGALES; *Porcellana anisocheles*, Latr., Nouv. Dict. d'Hist. nat., tom. XXVIII, pag. 4. Pincés assez larges, inégales; côté interne du bras et du carpe sans dents; mains ovales, la gauche étant la plus grande, avec une dent au bord interne des doigts, ou de l'un d'eux; ces mêmes mains étant cannelées, avec les doigts un peu contournés, très-crochus au bout, et très-ciliés en dessous au bord interne. Des côtes de France.

Ce n'est que par soupçon que M. Leach rapporte ces deux dernières espèces au genre Porcellane plutôt qu'à celui qu'il nomme Pisidie, et ce soupçon est fondé sur une différence dans le *facies* général, qui, en réalité, est la seule cause de la séparation de ces deux genres, ainsi que je le ferai bientôt connaître.

M. Latreille, à l'occasion des espèces du genre Porcellane, fait remarquer que M. Risso s'est mépris en lui rapportant les deux cancrés velus de Rondelet, qui ne sont autres que l'*eriphipia spinifrons* et le *pilumnus hirtellus*.

L'un des crustacés que M. Risso regarde comme identique avec les cancrés velus de Rondelet, est

LA PORCELLANE LONGUE-PATTE; *Porcellana longimana*, Risso, Crust., pag. 68, dont le têt est lisse, avec trois pointes aiguës sur chaque bord latéral, dont le front est trilobé, avec le lobe du milieu octodenté, et les latéraux crénelés; dont les pincés, fort longues, sont larges et unies avec leur second article bidenté. Ce crustacé, qui n'a que sept lignes de longueur, est en dessus d'un brun noirâtre, luisant, et ses pincés sont noires. On le trouve à Nice dans les galets du littoral. M. Leach soupçonne qu'il doit former un genre particulier.

Genre LXXVI. PISIDIE (*Pisidia*, Leach.; *Cancer*, Linn.).

Les seuls caractères assignés à ce genre par M. Leach consistent dans la forme comprimée et dilatée intérieurement

des second, troisième, quatrième et cinquième articles des pieds-mâchoires extérieurs, tandis que, par opposition, il attribue aux porcellanes un deuxième article très-comprimé et dilaté intérieurement, un troisième cylindrique, un quatrième légèrement dilaté à l'extérieur vers son milieu, un cinquième dilaté extérieurement et étroit au bout; enfin un sixième de forme triangulaire allongée.

J'ai cherché à vérifier ces caractères sur deux espèces de notre pays, appartenant à ces deux genres, savoir: la *porcellana platycheles* et la *pisidia linnæana*; et je puis affirmer n'avoir trouvé aucune différence appréciable dans la forme des pieds-mâchoires extérieurs de ces crustacés: tous les deux ont les articles de ces appendices dilatés intérieurement, à partir du second (qui l'est plus que tous les autres), jusqu'au cinquième. Ainsi, sous ce rapport, on ne sauroit conserver ces deux genres, et il devient nécessaire de supprimer le dernier formé, celui des pisidies.

Les formes du têt et de l'abdomen, les proportions des pattes proprement dites sont aussi les mêmes; et si l'on remarque une dissemblance entre les pisidies et les porcellanes, c'est que celles-ci ont leurs pinces beaucoup plus larges, plus aplaties et plus triangulaires que ne le sont les pinces des premières.

Il résulte de cette forme des pinces un aspect un peu différent entre ces crustacés, et ce sera probablement ce *facies* qui aura déterminé M. Leach à séparer génériquement les pisidies des porcellanes. Quant à ces dernières, je ne puis concevoir comment leurs pieds-mâchoires extérieurs se sont présentés à ce naturaliste, tels qu'il les a décrits.

Les trois espèces les plus remarquables du genre dont nous nous occupons sont les suivantes :

PISIDIE DE LINNÆUS: *Pisidia Linnæana*, Leach, Dict. des Sc. nat., tom. XVIII, pag. 54; *Cancer hexapus*, Linn.; *Porcellana hexapus*, Latr., Nouv. Dict. d'Hist. nat.; Herbst, tab. 47, fig. 4.

Têt marqué par des lignes courtes et transverses, légèrement ciliées; front trifide, avec le prolongement du milieu échancre et finement dentelé; mains et bras squameux, avec leurs écailles semées de grains très-fins; serres grandes, presque égales, d'un rouge de sang foncé, avec les doigts sans dentelures au côté interne, et laissant entre eux un vide sensible. Longueur totale du corps, trois lignes. Elle habite l'Océan européen et la Méditerranée.

PISIDIE LONGICORNE : *Pisidia longicornis*, Leach; *Cancer longicornis*, Linn.; *Porcellana longicornis*, Latr., Nouv. Dict. d'Hist. nat., loc. cit. Serres étroites, presque égales, avec le côté interne du carpe un peu sinueux ou bidenté; mains allongées, semblables, très-finement dentelées au côté extérieur, avec le milieu de leur face supérieure élevé longitudinalement; doigts sans dentelures au bord interne, contigus le long de ce bord; une petite ligne élevée à la base supérieure du pouce. Des mers d'Europe.

LA PISIDIE DE BLUTEL : *Pisidia Bluteli*, Nob.; *Porcellana Bluteli*, Risso, Crust., pag. 67, pl. 1, fig. 7. Têt très-aplati, marqué dans son milieu de lignes d'un vert brunâtre, mélangé de bleu et de poils blancs; ses bords latéro-antérieurs ayant chacun six pointes; front saillant, arrondi et muni de sept petites épines; serres minces, presque déprimées, granuleuses, hérissées de chaque côté de pointes aiguës; longueur du têt, trois lignes. Ce crustacé, que M. Leach croit devoir rapporter au genre *Pisidia*, se trouve sur les rivages du comté de Nice.

PISIDIE DE LAMARCK ; *Pisidia Lamarckii*, Leach, loc. cit., pag. 54. Têt traversé de lignes courtes et élevées, légèrement velu; front peu saillant et canaliculé; un sillon transverse entre et derrière les yeux; mains granuleuses; bras écaillé antérieurement, et ayant trois dents. Patrie inconnue.

PISIDIE ASIATIQUE; *Pisidia asiatica*, Leach, loc. cit., pag. 54. Têt, comme dans la précédente, strié de lignes courtes, élevées et transversales, légèrement velu; front un peu saillant

et canaliculé; un sillon transversal derrière les yeux; mains irrégulièrement granuleuses; bras écaillieux dentelés devant et derrière. De la mer des Indes. Commune à l'île de France.

PISIDIE DE SAY : *Pisidia Sayana*, Leach, loc. cit., pag. 54; *Porcellana galathina*, Say. Têt et serres marqués de lignes courtes et transverses; front trifide, avec le prolongement du milieu lui-même tridenté et finement granuleux. Des côtes de la Géorgie et de la Floride.

PISIDIE SOCIALE : *Pisidia sociata*, Leach, loc. cit., pag. 55 *Porcellana sociata*, Say, Journ. de l'Acad. des Sc. nat. de Philadelph., tom. 1, pag. 456. Partie antérieure du têt rabattue; serres couvertes de tubercules qui sont eux-mêmes granuleux. Des côtes de la Géorgie.

Cette dernière se rapproche par ses caractères, et ne diffère peut-être même pas de la PORCELLANE GALATHINE de M. Bosc, dont le têt est strié avec l'extrémité antérieure obtuse et sans divisions; dont les serres sont grandes, égales, très-chagrinées en dessus, avec trois dents très-aiguës en forme d'épines, au côté interne du carpe; dont les mains sont presque triangulaires, avec les doigts courts et sans dentelures au côté interne, etc. (1).

(1) Dans cette subdivision. ou plutôt à sa suite, et dans une subdivision particulière, devra prendre place un genre de crustacés établi par M. Say, lequel est évidemment intermédiaire aux porcellanes et aux mégalopes.

Ce genre, nommé *MOXOLÉPIS*, a été décrit, mais non figuré dans le Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie, tom. 1^{er}, page 155 (1817). Il a, comme les porcellanes, la carapace (ou le thorax) raccourcie, convexe, assez lisse, oblongue, terminée en avant par un rostre court, échancrée en arrière; l'abdomen formé de six articles, replié en dessous et appliqué contre un sillon du plastron; le premier article de la division interne des pieds-mâchoires extérieurs dilaté intérieurement; les deux pieds antérieurs en pinces, les autres médiocrement grands, et les deux derniers très-petits, repliés en dessus des deux

VI.^e DIVISION. *Antennes extérieures sétacées, courtes; pieds de la première paire terminés par une pince; ceux des quatre dernières tous très-grands, simples et finissant par un ongle crochu; queue étendue, ayant l'avant-dernier article pourvu de chaque côté et en dessous d'une seule lame natatoire ovale et ciliée, et le dernier, ou septième, simple et arrondi* (1).

Genre LXXVII. MÉGALOPE (*Megalopa*, Leach; *Cancer*, Montagu; *Macropa*, Latr., Encycl.).

Antennes extérieures sétacées, n'ayant pas le quart de la longueur de la carapace, formées d'articles allongés; les intermédiaires terminées par deux soies, dont la supérieure est la plus longue. Pieds-mâchoires extérieurs ayant les deux premiers articles comprimés; le second étant le plus court, et échancré au bout pour l'insertion des autres. Pieds antérieurs égaux,

angles postérieurs du têt, et terminés par des soies; le têt plissé entre les yeux, etc.

Comme les mégalopes, il a les yeux très-volumineux, et le dernier ou sixième anneau de la queue aussi large que l'avant-dernier, arrondi au bout, et couvrant de chaque côté une seule petite pièce ovale, membraneuse, ciliée de longs poils sur ses bords, et qui est supportée par un pédoncule très-court, sans doute annexé au segment précédent.

Les antennes extérieures sont formées de onze articles dont les trois premiers, qui composent le pédoncule, sont les plus gros; du reste, leur grandeur n'est pas indiquée. Ces petits crustacés n'ont guère qu'un quart de pouce de longueur.

Le MONOLÉPIS INERME, *Monolepis inermis*, Say, a les tarsi sans épines, et un gros tubercule derrière chaque œil. Sa carapace est d'un vert olivâtre, avec des taches plus foncées: il est des côtes du Maryland.

Le MONOLÉPIS À TARSSES ÉPINEUX, *Monolepis spinitarsis*, Say, a des épines en dessous du dernier article de ses pattes proprement dites, et un tubercule à peine apparent derrière chaque œil: il est de la Caroline du Sud.

(1) Cette division n'existe pas dans la méthode de M. Leach.

en forme de serres didactyles, assez courtes et grosses; ceux des quatre dernières paires un peu plus longs, moins épais, et terminés par un onglesimple et un peu courbé. Carapace courte, large et un peu déprimée, terminée en avant par un rostre pointu, large à sa base, quelquefois infléchi. Yeux très-gros portés sur un pédoncule fort court. Abdomen étroit, étendu, linéaire, composé de sept articles, dont les cinq intermédiaires sont pourvus d'appendices, savoir: les quatre premiers, de fausses pattes, ayant leur division externe très-grande et ciliée, et le cinquième de chaque côté, d'une lame horizontale, ovale et ciliée, composant avec le dernier article de la queue, qui est arrondi, une sorte de nageoire un peu différente de celle des autres macroures.

MÉGALOPE DE MONTAGU: *Megalopa Montagui*, Leach, Malac. Britann., tab. 16, fig. 1-6; *Cancer rhomboidalis*, Montagu; *Megalopa rhomboidalis*, Leach, Edinb. Encycl. Rostre entier, terminé par une seule épine dirigée en avant; carapace inerme postérieurement; hanches des huit premières pattes pourvues en dessous d'une petite épine recourbée. Ce crustacé, qui a trois lignes de longueur totale, a été trouvé sur la côte du Devonshire, au milieu des corallines et sur le dos d'un *maia squinado*.

MÉGALOPE ARMÉE; *Megalopa armata*, Leach, Malac. Brit., tab. 16, fig. 7-9. Rostre entier terminé par une seule pointe en avant; carapace pourvue postérieurement dans son milieu d'une carène qui se prolonge en une pointe droite aiguë, s'étendant jusqu'au commencement du quatrième article de l'abdomen; hanches des quatre premiers pieds seulement pourvues en dessous d'une petite épine recourbée. Il est de la grandeur du précédent, et a été trouvé sur la même côte.

MÉGALOPE MUTIQUE; *Megalopa mutica*, Nob. Cette espèce, qui est plus grande que les précédentes, puisqu'elle a cinq à six lignes de longueur, diffère de toutes les deux en ce que son rostre, au lieu de former une pointe droite et horizontale, se

replie perpendiculairement sur l'extrémité de la carapace, et a son milieu canaliculé, et en ce que les hanches de toutes ses pattes n'ont point d'épine recourbée. En arrière le têt est tronqué et n'a pas de pointe comme celui de la mégaloïpe armée. Le dessus de la carapace est uni; les quatre paires de fausses pattes proprement dites, très-longues, très-aplaties, diffèrent par ces caractères de celles des deux espèces figurées par M. Leach. Les deux derniers appendices, qui sont de vraies nageoires, sont extrêmement transparens et entourés de très-longes cils. Dans le repos, ils sont tout-à-fait cachés par le dernier article de la queue qui est arrondi à son bout et qui a la forme d'un bouclier. L'avant-dernier article et le premier sont les plus étroits de tous. Les ongles sont épineux en dessous. La couleur de ce crustacé est brunâtre.

Il m'a été communiqué par MM. Audouin et Adolphe Brongnart qui l'ont trouvé sur les côtes de l'Océan, près de l'embouchure de la Loire.

B. Pédoncules des antennes intermédiaires médiocrement longs.

VII.^e DIVISION. *Ecailles terminales et latérales de l'abdomen simples, formées d'une seule pièce; les quatre antennes insérées sur une même ligne horizontale; les intermédiaires divisées en deux filets et les extérieures simples.* (Section des HOMARDS. Latr.) (1)

Genre LXXVIII. THALASSINE (*Thalassina*, Latr., Leach, Lamck.; *Astacus*, Herbst).

Antennes extérieures médiocrement longues (un cinquième de la grandeur du corps), sétacées, minces, ayant leur pédoncule simple et mutique; les intermédiaires plus courtes, surtout leur filet intérieur. Tige interne des pieds-mâchoires extérieurs formée de six articles velus, dont le premier est

(1) Cette division est la cinquième de M. Leach.

le plus long et épineux, les autres étant inermes. Pieds de la première paire plus grands, plus épais que les suivans et en forme de serres à deux doigts, dont l'immobile est le plus court; pieds de la seconde paire plus petits et de même forme, mais avec le doigt inférieur ou immobile encore plus court; ceux des trois dernières paires monodactyles et décroissant successivement de grandeur, les deux premiers de ceux-ci étant les plus longs de tous. Carapace allongée, un peu renflée et plus large postérieurement qu'antérieurement, terminée par un rostre, marquée d'un sillon transversal arqué, qui sépare la région de l'estomac des autres régions; celles des branchies étant séparées des intermédiaires par deux lignes enfoncées, longitudinales. Abdomen très-long, étroit, linéaire, formé de six segmens dont le dernier est pourvu d'une large écaille natatoire intermédiaire et de quatre lames latérales très-étroites et linéaires. Yeux petits.

THALASSINE SCORPIONOÏDE : *Thalassina scorpionoides*, Latr., Gen. ins. et crust., tom. 1; *Cancer anomalus*, Herbst, Cancr., tab. 62; Leach., Zool. Misc., tom. 3, pag. 28, tab. 130. Rostre rebordé, avec son bord antérieur granulé; cuisses pourvues sur leur tranche inférieure de deux séries de petites épines; dessus de la main et du doigt mobile des serres présentant deux carènes longitudinales dentées en scie; longueur du corps, six à sept pouces. De la mer des Indes.

Genre LXXIX. GÉBIE (*Gebia*, et *Upogebia*, Leach; *Gebios*, Risso; *Cancer (astacus)*, Montagu; *Thalassina*, Latr.; *Herbstium*, Leach).

Caractères généralement les mêmes que ceux des thalassines, aux exceptions suivantes près : Antennes extérieures proportionnellement plus longues, relativement à la grandeur du corps. Pieds de la seconde paire n'ayant ordinairement pas de pinces et ressemblant aux derniers, quoique plus gros et plus longs. Abdomen plus gros, à articles moins distincts, terminé

par des lames natatoires, toutes foliacées, entières et fort larges.

Les gébies, ainsi que les callianasses, et probablement que les thalassines, vivent sur les plages unies, et s'enfoncent dans le sable, en ne laissant paroître que l'extrémité de leur rostre et le bout de leurs serres.

GÉBIE ÉTOILÉE: *Gebia stellata*, Leach., Malac. Brit., tab. 31, fig. 1 à 9; *Cancer (astacus) stellatus*, Montagu, Trans. Linn. Soc., tom. 9, tab. 3, fig. 5. Abdomen totalement crustacé, terminé par des lames foliacées extérieures, arrondies, et une intermédiaire un peu rétrécie au bout; serres pourvues de lignes, de points élevés, et velues; longueur, un pouce et demi. Des côtes d'Angleterre.

GÉBIE DELTURE: *Gebia deltura*, Leach, Malac. Brit., tab. 31, fig. 9-10; *Gebia deltaura*, ejusd., Trans. Linn. Soc., tom. XI, p. 342. Abdomen ayant sa partie supérieure membraneuse, terminé par des lames extérieures arrondies et presque dilatées au bout et par une lame intermédiaire deltoïde, tronquée; mains couvertes de quelques lignes de poils; longueur, deux pouces et demi. Des côtes d'Angleterre.

GÉBIE RIVERAINE: *Gebia littoralis*, Nob.; *Thalassina littoralis*, Risso, Crust., pag. 76, pl. 3, fig. 2. Corps glabre, d'un vert sale; carapace unie, rougeâtre, sillonnée sur ses bords, terminée par un rostre aplati et couvert de petits faisceaux de poils rudes; pieds très-velus; écailles caudales ovales, ciliées, marquées chacune de deux nervures longitudinales; longueur, quinze lignes. Elle se creuse des trous ronds du diamètre de son corps, et profonds, dans les terrains argileux du bord de la mer, pour s'y tenir blottie pendant le jour. M. Risso l'a découverte aux environs de Nice, dans les lieux où la mer est calme.

GÉBIE DE DAVIS; *Gebia Daviana*, Risso, Jour. de Phys. oct. 1822, pag. 243. Corps allongé, nacré; rostre subconique, court, glabre; serres courtes; pieds de la seconde paire plus longs, terminés, comme les premiers, par de longues pinces

courbées, dont le doigt inférieur est à peine ébauché; longueur, huit lignes. On la trouve dans les régions madréporiques. Aux environs de Nice.

Genre LXXX. CALLIANASSE (*Callianassa*, Leach; *Cancer (astacus)*, Montagu; *Thalassina*, Latr., Lamck.; *Montagua*, Leach).

Caractères généraux des thalassines, aux différences suivantes près : Second article des pieds-mâchoires extérieurs le plus long de tous. Pieds de la première paire très-inégaux, terminés par une pince bien formée et comprimée; pieds de la seconde paire également didactyles; ceux de la troisième monodactyles; ceux de la quatrième simples, et ceux de la dernière presque didactyles par le prolongement en dessous de l'avant-dernier article, sur lequel le dernier peut s'appuyer comme un doigt mobile. Carapace peu allongée, lisse, terminée brusquement par un petit rostre. Abdomen grand, assez large, presque membraneux, pourvu à son extrémité de lames foliacées, dont les latérales sont très-larges, arrondies, et l'intermédiaire presque triangulaire et obtuse au bout.

On trouve ces crustacés dans les sables des bords de la mer, recouverts par les eaux.

CALLIANASSE SOUTERRAINE : *Callianassa subterranea*, Leach, Edinb. Encycl.; Malac. Brit., tab. 32; *Cancer (astacus) subterraneus*, Montagu, Trans. Soc. Linn., tom. 9. Longue de deux pouces. Petite avance rostriforme de la carapace, un peu carénée en dessus et arrondie à la pointe. Des côtes d'Angleterre.

Genre LXXXI. AXIE (*Azius*, Leach; *Thalassina*, Latr.; *Cancer* Herbst).

Caractères généraux des callianasses, et n'en différant que par les caractères suivans : Pieds de la première paire à peine inégaux; pieds des troisième, quatrième et cinquième paires

aplatis et pourvus d'un ongle comprimé. Pédoncule des antennes intermédiaires formé de trois articles dont le premier est le plus long. Pieds-mâchoires extérieurs ayant leurs deux premiers articles assez longs, égaux.

Les antennes des axies, se trouvant toutes les quatre placées sur une même ligne, ne peuvent permettre de ranger ces crustacés ailleurs qu'ici. Ils doivent rester à côté des callianasses dont ils ne s'éloignent que par les caractères que nous venons de rapporter; encore ceux-ci ne paroissent-ils ni très-importans, ni comparatifs. M. Leach, par exemple, dit des pieds des callianasses : *par tertium monodactylum; paria quartum et quintum spuria*, et de ceux des axies : *paria tertium, quartum et quintum compressa, ungue compresso instructa*; et ses figures des deux genres montrent ces pieds monodactyles, et ne différant entre eux que par les proportions des articles dont ils sont formés. Dans le Règne animal de M. Cuvier, M. Latreille dit que les callianasses n'ont point d'onglets aux quatre dernières pattes, tandis que les axies en sont pourvus. Mais ce caractère est inexact pour les premiers, car leurs pieds sont bien réellement terminés par un article ou ongle simple, court et un peu arqué, comme ceux des derniers.

M. Latreille, en rapportant les axies à sa division des salicoques, renvoie au troisième volume du *Zoological Miscellany* de M. Leach, pour la description de ces crustacés. Néanmoins ce troisième volume ne contient pas de description de ce genre; mais il renferme celle du genre *Atya* qui appartient évidemment à la division des salicoques, et que nous décrirons plus bas, d'après M. Leach. Il paroît donc très-probable que cette citation ne manque d'exactitude que parce que le célèbre entomologiste françois a été trompé par la ressemblance des noms *axie* et *atye*.

En définitive, je pense que le genre *Axie* est tout-à-fait artificiel, fondé sur des caractères inappréciables, et qu'il doit être réuni à celui des callianasses.

AXIE STIRHYNQUE : *Axius stirhynchus*, Leach, Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 343; ejusd., Malac. Brit., tab. 53. Carapace formant en avant un rostre court, et caréné dans son milieu, dont les bords sont relevés et terminés en arrière par deux lignes saillantes, peu prolongées; longueur totale, trois pouces ou trois pouces et demi; serres des deux premières paires de pieds bien formées; écailles latérales de la queue arrondies, l'intermédiaire triangulaire, allongée, pointue. Rare sur les côtes d'Angleterre : on la trouve près de Sidmouth et de Plymouth.

Genre LXXXII. **ERYON** (*Eryon*, Desm.; *Cancer*, Schlotteim; *Locusta*, Baïer; *Astacus*, Richter).

Antennes extérieures courtes (un huitième de la longueur totale du corps, la queue comprise), sétacées, pourvues à leur base d'une écaille assez large, ovoïde, et fortement échancrée du côté interne; les intermédiaires sétacées, bifides, beaucoup plus courtes que les extérieures et ayant leurs filets égaux. Ouverture buccale allongée et assez étroite. Pieds de la première paire à peu près aussi longs que le corps, grêles, linéaires, non épineux, terminés par des pinces très-longues et étroites, à doigts peu arqués, mais légèrement infléchis en dedans; carpes courts; pieds des autres paires aussi grêles, et ceux de la seconde et de la troisième étant terminés par des pinces, comme les pieds des écrevisses. Carapace très-déprimée, large, presque carrée, peu avancée antérieurement, profondément échancrée sur ses bords latéro-antérieurs. Abdomen assez court, formé de six articles, dont les quatre intermédiaires ont leurs bords latéraux prolongés en angles, bien détachés comme chez les écrevisses; nageoire caudale formée de cinq pièces dont les deux latérales sont entières, assez larges, un peu arrondies au côté interne, échancrées au côté extérieur, et dont les trois moyennes sont triangulaires, allongées, surtout l'intermédiaire.

Ce genre est tout-à-fait anomal, et devrait, dans une classi-